

**STOP
À LA
VIOLENCE**

Revendiquons
les droits
des filles

Part of the World Association of Girl Guides and Girl Scouts'
Campagne « stop à la violence – Revendiquons les droits des filles »

VOIX CONTRE LA VIOLENCE



Il s'agit d'un
programme
d'éducation non
formelle destiné aux
enfants et jeunes
adultes afin d'aider
à réduire la violence
à l'égard des filles
et des jeunes femmes

**MANUEL DESTINÉ AUX
CHEFS DE GROUPE**



Association mondiale
des Guides et des
Eclaireuses


United Nations Entity for Gender Equality
and the Empowerment of Women



Le programme crée des temps de paroles honnêtes et ouverts pour permettre aux jeunes de débattre en toute honnêteté et de remettre en question la violence. Bien souvent, cela mène à des résultats spectaculaires

Centre mondial de Sangam, Inde



Ce programme d'étude a été mis au point par l'Association mondiale des Guides et des Éclaireuses (l'AMGE) et par ONU Femmes, avec la participation de 20 Organisations membres pilotes et de deux centres mondiaux de l'AMGE. Il est destiné à être utilisé dans le monde entier et distribué à des groupes de tous sexes, pour un public âgé de 5 à 25 ans. Il comprend une grande variété d'activités à choisir en fonction du contexte, des besoins d'apprentissage, ou de vos objectifs spécifiques.

UN GRAND MERCI À NOS ORGANISATIONS PILOTES :

1. Bahamas
2. Burkina Faso
3. Costa Rica
4. Danemark
5. République démocratique du Congo
6. Finlande
7. Kenya
8. Koweït
9. Madagascar
10. Malawi
11. Malte
12. Mexico
13. Népal
14. Nouvelle Zélande
15. Nigeria
16. Philippines
17. Rwanda
18. Afrique du Sud
19. Royaume-Uni
20. Yémen
21. Centre mondial de Sangam, Inde
22. Le centre mondial Nuestra Cabaña, Mexique

Ce programme d'étude a été rédigé et produit par Hannah Wharf, avec l'aide de Charlotte Barran, Claudia Briones, Gill Francis, Urjasi Rudra & Amy Wilson.

Merci aux nombreuses chefs de groupe, guides et éclaireuses qui ont contribué à ce programme.

Merci aux membres d'ONU Femmes, de CREA et de l'AMGE pour leur participation.

Ce programme d'étude a été développé sous le regard d'experts, par les organisations membres de l'AMGE et par des jeunes filles de différents âges. Il prend donc en compte de nombreux points de vue. Il n'est pas nécessairement le reflet de l'opinion de l'Association mondiale des Guides et des Éclaireuses ou de ses membres ; ou de ceux d'ONU Femmes.

TABLE DES MATIÈRES

BIENVENUE DANS CE MANUEL	01
Pourquoi l'AMGE participe-t-elle à cette campagne ?.....	02
Introduction au manuel.....	02
PREMIÈRE PARTIE : INTRODUCTION AU PROGRAMME D'ÉTUDE	03
Comment filles et jeunes femmes sont-elles confrontées à la violence, aux abus, et quelles en sont les causes	04
Pourquoi suivre ce programme ?	06
A qui est destiné ce programme ?	06
Groupes d'âges	07
Que contient ce programme	07
Les principes fondateurs du programme d'insigne.....	08
Les résultats de l'apprentissage	09
Acquérir un insigne	09
DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION	10
10 étapes pour préparer le programme d'insigne « stop à la violence ».....	11
1. PARTICIPER À UNE FORMATION	11
2. ÉVALUER LE RISQUE LIÉ À LA TRANSMISSION DU PROGRAMME.....	12
Étape I : les manifestations de violence	12
Étape II : les attitudes préjudiciables	12
Étapes III : les partenaires et la résistance.....	13
Étape IV : identifier les risques.....	14
Étapes V : à l'abri du danger.....	15
Quand faut-il éviter ce programme	15
3. CONNAÎTRE LES PROCÉDURES DE PROTECTION DES ENFANTS	16
4. CONSTRUIRE DES PARTENARIATS LOCAUX.....	19
5. DÉTERMINER LE TYPE DE VIOLENCE CORRESPONDANT À VOTRE COMMUNAUTÉ	20
6. SE PRÉPARER.....	21
7. CRÉER UN ENVIRONNEMENT SÛR ET BIENVEILLANT	22
8. OBSERVER LE CODE DE CONDUITE DES CHEFS DE GROUPES	25
9. CONSTRUIRE VOTRE PROGRAMME.....	26
10. S'ÉVALUER (AVANT ET APRÈS).....	28

TABLE DES MATIÈRES suite

TROISIÈME PARTIE : DÉVELOPPER VOS CONNAISSANCES	29
INTRODUCTION A L'ÉGALITÉ DES SEXES.....	31
INTRODUCTION À LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES DE TOUS ÂGES	34
FICHE D'INFORMATION : la violence domestique et les enfants.....	39
FICHE D'INFORMATION : le harcèlement sexuel	42
FICHE D'INFORMATION : les violences sexuelles.....	46
FICHE D'INFORMATION : les rapports violents au sein du couple	50
FICHE D'INFORMATION : la sexualisation des filles.....	53
FICHE D'INFORMATION : les mutilations génitales féminines (MGF).....	56
FICHE D'INFORMATION : le mariage précoce forcé.....	59
FICHE D'INFORMATION : les violences contre les femmes et les filles, violation des droits de l'homme.....	62
ORIENTATION : travailler avec un public masculin pour faire cesser la violence.....	65
ORIENTATION : que faire si... ..	68
ORIENTATION : méthodes et compétences pour accompagner et délier la parole.....	70
ORIENTATION : les différentes façons d'apprendre	73
ORIENTATION : impliquer les parents ou les personnes qui ont la garde.....	74
OUTILS : Planifier, évaluer : des plus jeunes aux plus âgés.....	76
OUTILS : Planifier, évaluer : les plus jeunes.....	78
OUTILS : Planifier, évaluer : les plus âgés.....	88
Retours de chef de groupes sur le programme Voix Contra La Violence	103
OUTILS : Faire participer la communauté	108
Glossaire	109
ANNEXE : Politique de protection de l'enfant de l'AMGE.....	112
RÉFÉRENCES	117

BIENVENUE DANS CE MANUEL

STOP
À LA
VIOLENCE

Revendiquons
les droits
des filles

DU MURMURE AU CRI

En juillet 2011, l'Association mondiale des Guides et des Éclaireuses (l'AMGE) a lancé une campagne mondiale : « **stop à la violence – Revendiquons les droits des filles** », qui se poursuivra jusqu'en 2020. Tous les jours et dans le monde entier, des millions de jeunes filles et de femmes sont confrontées à de multiples formes de violence. D'après les données disponibles, 7 femmes sur 10 ont été victimes de violences physiques ou sexuelles au moins une fois dans leur vie.¹

Pourtant il n'y a que trop peu de débat, d'action, de recherches ou d'investissement pour enrayer ce fléau.

Les jeunes filles, tout comme les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables : elles sont les victimes de violences sexuelles, physiques, financières, émotionnelles et psychologiques dans leurs propres maisons, dans leurs relations, leurs amitiés, leurs écoles, leurs communautés, et bien souvent dans les zones de conflit. Dans le monde entier les femmes subissent harcèlement sexuel, violences au sein du couple et maltraitance domestique. Certaines pratiques hautement préjudiciables envers les femmes ont encore cours, comme les mutilations génitales, le mariage précoce forcé, ou l'avortement sélectif – qui consiste à avorter plutôt que d'accoucher d'une fille –.

La campagne de l'AMGE « stop à la violence – Revendiquons les droits des filles » s'articule autour de 5 éléments :

1. **CAMPAGNE D'ÉVEIL DES CONSCIENCES**
2. **PROGRAMME ÉDUCATIF**
3. **RECHERCHE ET ÉLABORATION DE POLITIQUE**
4. **CAMPAGNE DE LOBBYING D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**
5. **ACTION COMMUNAUTAIRE**

S'insérant dans le programme éducatif de la campagne, ce manuel utilise l'éducation non formelle comme moyen de promouvoir l'entente entre les sexes. Ce programme vise à ce que les enfants et les jeunes comprennent leurs droits et acquièrent les compétences de débat, de confiance en soi, pour faire valoir leurs droits pour eux-mêmes et pour les autres.

“ Il ne faut pas douter de la capacité d'un petit groupe de citoyens engagés et réfléchis à changer le monde ; en réalité, c'est la seule chose qui l'ait jamais fait changer ”

Margaret Mead, anthropologue américaine

Pourquoi l'AMGE participe-t-elle à cette campagne de lutte contre la violence ?

L'AMGE, depuis sa création, a lutté pour le changement et les droits des filles. En 1909, à l'occasion du rallye des Boy Scouts de Crystal Palace, un groupe de filles demanda à ce qu'elles aient également leur place dans la grande famille du scoutisme, donnant ainsi naissance au mouvement des guides et des éclaireuses.

L'AMGE agit aujourd'hui dans la continuité de cet héritage avec sa campagne « stop à la violence – Revendiquons les droits des filles ». Cette campagne donnera aux filles et aux femmes son soutien afin qu'elles fassent entendre leurs voix, et créent un mouvement mondial pour arrêter la violence. D'un chuchotement, faisons naître un cri ! Nous devons parler, nous réunir, pousser le monde entier à l'action !

- **Parce que nous en avons le devoir...**

La violence à l'égard des filles et des femmes est un problème trop répandu dans le monde. Les victimes habitent dans les communautés dans lesquelles nous nous sommes engagées à faire la différence. Ces filles sont nos membres. Elles font partie de notre famille et de nos amis. Nous avons une responsabilité vis-à-vis d'elles et nous avons l'opportunité de leur offrir l'autonomie pour leur permettre de prendre la parole et d'agir.

- **Parce que les filles représentent le futur...**

Les filles sont une des plus grandes ressources inexploitées du monde. Elles seront les maîtresses de leur propre avenir, les moteurs du changement dans leurs communautés et dans le monde.

- **Parce que nous le pouvons...**

Nous sommes le plus vaste mouvement bénévole dédié aux filles et aux jeunes femmes dans le monde, et nos 10 millions de membres à travers 145 pays œuvrent déjà à faire stopper les violences faites aux femmes.

- **Parce que les filles et les jeunes femmes nous ont dit que c'était important...**

Nous avons initié cette campagne lors d'un processus de consultation auprès de nos membres, au cours duquel cette problématique a été mise en évidence comme étant un des sujets sur lesquels elles souhaitaient le plus se mobiliser.

- **Parce que la clé, c'est l'éducation...**

L'éducation, et en particulier l'éducation non formelle, a un immense rôle à jouer dans la fin de la barbarie et nous sommes experts en matière d'éducation non formelle. En donnant de l'autonomie aux filles et aux jeunes femmes pour comprendre et faire valoir leurs droits, cela crée une force puissante de transformation. En remettant en cause les stéréotypes liés aux genres et en touchant par l'éducation les garçons et les jeunes hommes, on agit sur les racines profondes des violences.

- **Parce qu'il n'y a personne d'autre...**

Vous pensez peut-être qu'il existe un grand nombre de campagnes pour mettre fin aux violences à l'égard des filles. Il n'en est rien. Certaines se focalisent sur l'élimination des violences à l'encontre des femmes adultes. D'autres mettent l'accent sur l'éradication d'une forme spécifique de violence dans un lieu spécifique. Mais il n'existe pas de campagne à l'échelle mondiale entièrement dédiée à la suppression des violences sous toutes leurs formes à l'encontre des filles et des jeunes femmes.

Donc, si nous ne prenons pas position, qui le fera ? www.stoptheviolencecampaign.com

Introduction au manuel

Ce manuel a été rédigé pour vous, les chefs de groupes, pour vous aider à établir un programme d'insigne pertinent, stimulant, et contribuer à notre lutte. Ce manuel est découpé en trois parties :

1. **La première partie** présente le programme.
2. **La deuxième partie** fournit une liste de tâches qui vous aideront dans votre préparation, notamment pour évaluer le risque encouru et transmettre le programme dans une sécurité absolue.
3. **La troisième partie** est constituée de fiches d'information, de conseils et d'outils qui vous permettront de développer vos connaissances et vos compétences dans l'animation des activités proposées.

Avant de commencer le programme avec votre groupe, vous devez avoir pris le temps de parcourir et de compléter les 3 parties. Ce manuel sera disponible sur internet et grandira au rythme des contributions de tous les groupes participants.

Merci d'envoyer vos commentaires, retours et idées d'activités à stoptheviolence@waggs.org. La version web du manuel sera régulièrement mise à jour avec vos contributions.

Note importante sur la sécurité et les questions éthiques concernant la transmission de ce programme

Compte tenu de la nature délicate du sujet, il est important pour les chefs de groupe d'envisager tous les dangers qui pourraient survenir durant les débats et les activités associés à la transmission de ce programme, notamment en ce qui concerne la révélation à des groupes de bas âge de violence qui ont lieu dans leurs familles ou dans leur cercle immédiat. Ainsi, il est essentiel que tout chef de groupe soit familiarisé avec les procédures de protection des enfants de leur association, décrites dans le manuel du chef de groupe (voir la partie 2, préparation, 3 étapes) et applique strictement ces procédures, en particulier concernant le devoir de rapporter par les voies appropriées toute révélation faite par un enfant de moins de 18 ans.

“ Si les filles connaissent leurs droits, il sera plus facile pour elles d'opposer un « attends, c'est mal ce que tu fais ». Elles auront les moyens de détecter si quelqu'un est en difficulté et sauront où aller chercher de l'aide ”

Chef de groupe, Finlande

“ Vous devez en informer le groupe. Nous devons avoir le courage d'en parler, afin que cela ne soit pas tabou ”

Chef de groupe, Danemark

PREMIÈRE PARTIE : **INTRODUCTION AU** **PROGRAMME D'ÉTUDE**

DANS CETTE PARTIE :

Comment filles et jeunes femmes sont-elles confrontées à la violence, aux abus, et quelles en sont les causes ?

Pourquoi suivre ce programme ?

À qui est destiné ce programme ?

Groupes d'âges

Que contient ce programme ?

Les principes fondateurs du programme d'insigne

Les résultats de l'apprentissage

Acquérir un insigne

PREMIÈRE PARTIE : INTRODUCTION AU PROGRAMME D'ÉTUDE

Travaillons ensemble pour empêcher la violence faite aux jeunes filles et aux femmes, protégeons les droits de l'homme et battons-nous pour l'égalité.

Le programme crée des temps de paroles sûrs et bienveillants pour permettre aux jeunes d'en apprendre davantage sur leurs droits, de débattre, de remettre en question le recourt à la violence et de recevoir du soutien s'ils choisissent de partager avec le groupe une expérience d'abus. Les participants aux sessions prennent la parole, revendiquent et agissent afin que leurs communautés prennent conscience du rôle qu'elles ont à jouer dans l'arrêt des violences à l'égard des jeunes filles.

Ce programme est basé sur ce principe fondateur : la violence à l'encontre des jeunes filles et des femmes est une violation des droits de l'homme². Il revendique le droit des filles à vivre une vie libérée de la violence et de la peur.

Comment filles et jeunes femmes sont-elles confrontées à la violence, aux abus, et quelles en sont les causes ?

Dans le monde entier les filles et jeunes femmes sont confrontées à des abus et à des agressions physiques, sexuelles, émotionnelles, psychologiques et financières. Cela se retrouve partout, sans distinction d'âge, d'origine, de sexualité, de milieu familial ou socioprofessionnel.

De la naissance, à l'âge adulte, en voici quelques exemples :

- Avortements sélectifs de fœtus féminins
- Préférence marquée pour le bébé masculin, qui peut amener à une négligence vis-à-vis des jeunes filles, auxquelles sont données moins de nourriture, moins d'attention médicale, d'où une plus grande mortalité infantile.
- Les filles peuvent être exposées à la violence domestique, être victimes d'abus ou d'inceste au sein de leur famille, occasionnant des blessures physiques, sexuelles et psychologiques.
- Durant l'adolescence, les filles sont plus susceptibles d'être victimes de violences sexuelles. Elles courent également le risque d'être exploitées sexuellement.
- Elles peuvent être forcées à un mariage précoce ou à des mutilations génitales. Les jeunes femmes peuvent également subir les abus liés aux dots ou aux excès des « crimes d'honneur ».
- À l'adolescence, les filles qui ne se conforment pas à des représentations normées et stéréotypées du genre peuvent être victimes d'intimidation.
- Elles sont exposées au harcèlement sexuel (ex : phénomène du « eve-teasing ») dans les lieux publics, dans la rue, dans les transports, dans les institutions, à l'école ou sur leurs lieux de travail.
- Durant l'adolescence les filles peuvent être maltraitées, dans des relations leur causant souffrances physiques, sexuelles, psychologiques et financières, occasionnant parfois des dommages extrêmes. Elles sont également plus susceptibles d'être poursuivies, harcelées, effrayées par des hommes qui les suivent contre leur gré (ex : le stalking).
- Les filles et jeunes femmes sont également la cible privilégiée de violences sexuelles durant les guerres et conflits ; ces actes étant considérés comme un moyen de punir la communauté toute entière.

PREMIÈRE PARTIE : INTRODUCTION AU PROGRAMME D'ÉTUDE

Les rôles et comportements des hommes et des femmes sont modelés et réaffirmés par les attentes, les normes et les stéréotypes de la société. Seules juges de ce qui constitue un comportement approprié chez les hommes et chez les femmes, ces attentes sociales génèrent de l'inégalité quand elles donnent un pouvoir supérieur à un sexe particulier. Ainsi, dans bien des sociétés, les femmes sont perçues comme inférieures aux hommes et cette inégalité augmente le risque que filles et jeunes femmes soient victimes de violence. Elle peut aussi leur enlever les moyens de chercher de l'aide ou d'échapper à une situation d'abus. Les violences faites aux femmes et aux jeunes filles trouve un lien direct avec le manque de pouvoir et de contrôle de ces dernières, ainsi qu'avec les normes sociales qui définissent les rôles des hommes et des femmes dans la société et tolèrent les abus. L'inégalité des sexes, en faveur du masculin, est une cause et une conséquence à la fois de la violence faites aux femmes. C'est un concept complexe, que vous pouvez approfondir en lisant l'introduction à l'égalité des genres dans la troisième partie du manuel (page 31).

Lorsque l'inégalité se conjugue avec d'autres formes de discrimination, basées sur des facteurs tels que l'âge, l'origine ethnique, le handicap, la caste, la religion ou le statut socio-économique, le risque d'être confronté à la violence augmente. Les femmes des populations indigènes du Canada, par exemple, ont cinq fois plus de risque de mourir suite à des violences que d'autres femmes du même âge. En Europe, Amérique du Nord et en Australie, plus de la moitié des femmes ayant un handicap ont été victimes d'abus physiques contre un tiers pour des femmes sans handicap³. Les filles et jeunes femmes, à la fois femme et enfant, sont par conséquent doublement vulnérables. Si elles sont en plus indigènes, handicapées, leur vulnérabilité est plus grande encore.

À cela viennent s'ajouter d'autres facteurs, au niveau individuel, relationnel, communautaire et sociétal, qui peuvent accroître le risque qu'un homme se montre abusif et qu'une femme devienne victime. Par exemple, les hommes ayant eux-mêmes été témoins dans leur enfance d'actes violents ont un risque accru de montrer des comportements abusifs si rien n'est fait. De la même façon, les filles étant victimes d'abus dès l'enfance courent un risque de l'être à nouveau dans leurs vies d'adultes, si rien n'est fait. Il existe aussi des facteurs réduisant les risques, comme de mener à terme un cursus d'enseignement secondaire. Il est donc important que tous les facteurs, à risques comme protecteurs, soient pris en compte dans la démarche de prévention des violences à l'égard des femmes.

L'inégalité des sexes comme cause de la violence

- S'ils ne sont pas encouragés à les traiter comme leurs égales, les hommes et les garçons sont moins susceptibles de respecter les femmes.
- Si elles sont habituées à être traitées différemment à cause de leur sexe, les filles sont moins susceptibles de réaliser qu'elles sont victimes de violences.

(Éclaireuses Royaume-Uni)

Le programme « Expect Respect » du Texas, aux USA a conduit les élèves ayant assistés aux classes sur la violence dans les relations homme-femme à mieux identifier les signes révélateurs d'une relation abusive et à afficher une conviction affermie qu'aucun type de violence n'est acceptable dans une relation entre deux êtres.⁴ Le rapport d'un programme canadien de 3 ans sur l'égalité des sexes et de lutte contre la violence, à destination des 11-16 ans, a montré une tolérance moindre aux abus et aux incidents physiques, ainsi qu'une tendance à privilégier l'écoute et la discussion dans les situations conflictuelles. Au bout de la troisième année, les élèves ont affirmé se sentir mieux protégés face à une éventuelle relation abusive.⁵

PREMIÈRE PARTIE : INTRODUCTION AU PROGRAMME D'ÉTUDE

Pourquoi ce programme ?

Les programmes d'enseignement non-formels sont essentiels. Celui-ci, en particulier, apporte des connaissances et des aptitudes, ainsi que des possibilités de changer les comportements et de mettre un terme à la violence. Il crée des séances sûres et un environnement de soutien permettant aux jeunes d'apprendre leurs droits, mais aussi de parler de et de remettre en cause la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles. Il s'agit également d'une source de conseils d'orientation et d'autres types d'informations pour les jeunes qui souhaitent parler de leur propre expérience.

Ce programme s'adresse aux participants vivant une étape importante de leur vie, alors qu'ils créent des liens d'amitié et des relations ; alors qu'ils prennent conscience de leur individualité ; alors qu'ils développent leurs propres convictions et comportements, ainsi que leurs propres valeurs concernant les normes, les rôles et attentes entre les sexes ; et alors qu'ils grandissent et découvrent leur propre sexualité. Ce programme propose des moyens interactifs centrés sur le jeune et l'enfant, leur permettant ainsi de parler des relations, de l'égalité des sexes et des maltraitances, le tout dans un environnement de soutien et de confiance.

A qui s'adresse-t-il ?

Les activités de ce programme ont été conçues pour les groupes de Guides et Eclaireuses, les associations de jeunes, les écoles, et autres.

Il peut être utilisé par des groupes exclusivement féminins et par des groupes d'enseignement mixte, et est destiné à une utilisation internationale – il peut être adapté à différents contextes culturels, sociaux et juridiques. Il propose toute une série d'activités qui peuvent être choisies en fonction des besoins et objectifs d'apprentissage. Dans certains contextes, les participants pourraient être plus à l'aise avec certains sujets qu'avec d'autres. En tant que chef, vous êtes l'expert de votre groupe. Nous vous invitons à juger vous-même des activités correspondant à votre groupe et à les adapter si nécessaire. Vous pouvez également débiter le programme en soulevant des questions moins sensibles pour petit à petit gagner en confiance et évoquer des sujets plus difficiles.

Les animateurs doivent suivre une formation et répondre aux critères de préparation (deuxième partie de ce programme) avant de débiter. Si vous êtes un chef de groupe AMGE, veuillez contacter votre Organisation Membre ou l'AMGE, ou vous rendre sur www.stoptheviolencecampaign.com pour obtenir de plus amples informations sur les programmes de formation. Si vous n'êtes pas membre de l'AMGE et si vous souhaitez avoir recours à ce programme et être conseillé quant à son utilisation, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse stoptheviolence@waggs.org.

Si vous pensez, après votre formation, avoir encore besoin de soutien pour animer les débats et les activités sur des sujets sensibles, il est essentiel d'en faire la demande auprès de votre Organisation Membre et de demander l'aide d'un expert externe pour certaines séances. Il est toujours possible, lors des séances, d'inclure l'expérience de personnes externes en tant qu'invités ou animateurs. Les organisations féminines locales ou les fournisseurs locaux de services aux femmes peuvent être à même de co-animer les séances ou de former les chefs. Vous aurez ainsi l'occasion de renforcer votre connaissance de la question et d'établir un partenariat avec les organisations locales. Cherchez en ligne des répertoires nationaux de services de soutien pour les femmes et les jeunes filles.

Tout retour d'expérience, commentaire ou suggestion nous permettra d'améliorer ce programme. N'hésitez pas à nous envoyer vos idées à l'adresse stoptheviolence@waggs.org. Rendez-vous également sur le site Stop the Violence pour plus de ressources et d'informations à jour sur la campagne mondiale de l'AMGE (www.stoptheviolencecampaign.com).

“

Nous avons adapté les activités pour les rendre pertinentes pour nos groupes de filles et pour les différentes tranches d'âge

Chef guide, Royaume Uni

”

PREMIÈRE PARTIE : INTRODUCTION AU PROGRAMME D'ÉTUDE

Tranches d'âge

Notre programme est divisé en quatre tranches d'âge pour les enfants et les jeunes. Chacun des livrets d'activités correspond à l'une des quatre tranches d'âge. Ce manuel accompagne les quatre livrets d'activités. Chaque section contient des activités adaptées aux différents âges et qui se centrent sur diverses formes de violence à l'égard des jeunes femmes et des filles. A vous de déterminer les séances adaptées à votre groupe ou de décider de proposer des activités Masculin ment adressées aux tranches d'âges moins élevées à votre groupe.

“ Nous pouvons et nous devons mettre un terme à cette violation des droits de l'homme ”

Chef Guide, Kenya

1. PREMIÈRES ANNÉES

Activités pour les 5-7 ans qui se centrent sur les violences domestiques et les enfants, la maltraitance des enfants, le harcèlement sexuel et l'intimidation.

2. JEUNES ANNÉES

Activités pour les 8-11 ans qui se penche sur la violence domestique et les enfants, les mutilations génitales féminines, la maltraitance des enfants, le harcèlement sexuel et l'intimidation.

Pour ces deux tranches d'âge, les chefs ne devraient pas parler directement de violence mais du fait de faire du mal aux autres. Les séances se concentrent sur les jeux, l'amitié, les parties du corps, l'expression des sentiments.

3. ADOLESCENCE

Activités pour les 12-16 ans basées sur le harcèlement sexuel et l'intimidation, les mutilations génitales féminines, le mariage précoce et forcé, la violence dans les fréquentations, la sexualisation et la violence domestique.

4. JEUNES ADULTES

Activités pour les 17-25 ans sur la violence dans les fréquentations, le mariage précoce et forcé, les violences domestiques, la sexualisation et les violences sexuelles.

Pour ces deux dernières tranches d'âge, les participants pourraient être en train de tisser leurs propres relations et les jeunes adultes découvrent probablement leur propre sexualité. Les séances seront l'occasion d'évoquer l'identité, de reconnaître les maltraitements, d'acquérir des aptitudes et la confiance en soi nécessaire pour des relations basées sur le respect, et d'obtenir de l'aide pour toutes formes de violence.

Quel sera l'impact de ce programme ?

En effectuant ce programme, nous contribuons à la lutte contre la violence et ce, de plusieurs manières :

CHANGER DES VIES

- Renforcer l'estime de soi des filles et des jeunes femmes
- Protéger et soutenir les enfants et les jeunes ayant été ou risquant d'être victime de maltraitements, ainsi que les jeunes femmes
- Promouvoir différents modèles de masculinité et de féminité
- Autonomiser les filles et les jeunes femmes afin qu'elles aient accès à davantage de ressources
- Encourager le rôle de leader pour les filles et les jeunes femmes

CHANGER DES COMMUNAUTÉS

- Collaborer avec les communautés pour changer les comportements, croyances et pratiques néfastes qui excusent la violence à l'égard des filles
- Faire campagne pour l'égalité des sexes et pour éradiquer la discrimination à l'égard des filles et des jeunes femmes
- Lutter contre les stéréotypes de genre et les mythes sur la violence.
- Sensibiliser la population et plaider pour l'application de lois contre la violence faite aux filles et aux femmes
- Forger des partenariats avec les organisations locales pour de meilleurs services de soutien

CHANGER LES RELATIONS

- Créer des espaces de soutien sûrs
- Remettre en cause la discrimination et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes
- Etablir un modèle de relation basé sur le respect
- Renforcer l'empathie et le respect envers les filles et les jeunes femmes
- Impliquer les garçons et les hommes dans la lutte contre la violence à l'égard des filles et des femmes

CHANGER LES SOCIÉTÉS

- Promouvoir les droits des filles et des jeunes femmes
- Faire campagne pour de meilleurs services, ou contre la discrimination et la violence et appeler à plus de mesures de la part du gouvernement et/ou de la communauté pour éradiquer et prévenir toute forme de violence à l'égard des femmes et des filles
- Mettre en question la représentation des filles et des femmes dans les médias

PRINCIPES CLÉS DU PROGRAMME BADGE

1. Il est basé sur une approche des droits de l'homme. Il permet d'informer les filles et les jeunes femmes de leurs droits, et de leur donner les moyens d'affirmer ceux-ci. Il permet de rappeler aux communautés leur responsabilité dans le respect des droits des filles et des femmes et dans la prévention de la violence.
2. Il s'inscrit dans un contexte de soutien et de sécurité. Les chefs sont priés de respecter la politique et les procédures de protection de l'enfant de leurs associations ou de l'AMGE. Ils ne toléreront aucune forme de violence ou de maltraitance et n'accepteront pas les comportements préjudiciables.
3. Il reconnaît que les enfants et les jeunes sont les acteurs de leur propre vie et qu'ils jouent un rôle essentiel dans le changement des comportements et la sensibilisation à la lutte contre la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes.
4. Il reconnaît que les inégalités entre les sexes font partie des causes et des conséquences de la violence faite aux filles et aux jeunes femmes.
5. Il est basé sur une approche d'enseignement non-formel, afin de remettre en cause les normes, attitudes et comportements préjudiciables et de mettre un terme à la violence à l'encontre des filles et des jeunes femmes.
6. Il s'agit d'un programme universel qui peut être adapté et qui est pertinent et respectueux des cultures.
7. Il se fait en partenariat avec les communautés et établit une relation avec les parents, les écoles, les dirigeants communautaires, les services de soutien et les organisations féminines.
8. Il prend en compte le fait que les hommes et les garçons jouent un rôle actif dans la lutte contre la violence. Des séances sont prévues pour les hommes et les garçons. Il s'agit d'un espace sécurisé leur permettant de réfléchir à et de remettre en cause le problème des inégalités et de la violence. Ils sont aussi encouragés à participer activement à la prévention et au combat contre la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes.
9. Il favorise une approche centrée sur l'écoute et le respect du survivant, et réagit à ses besoins en apportant du soutien aux enfants victimes de violences en fonction de leur âge, comme le prévoit la politique de protection de l'enfant locale ou de l'AMGE.
10. Il adopte également une approche basée sur les preuves. Ce programme a été élaboré grâce à des initiatives qui se sont avérées efficaces dans la lutte contre la violence dans le monde, à l'expertise des principaux acteurs mondiaux de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, et aux expériences des groupes de Guides et d'Eclaireuses.

“

En termes de prévention, chacun (garçons, filles, hommes, femmes, ou tous ceux qui ne pensent pas appartenir à l'une de ces catégories) doit être informé au sujet des droits de l'homme. Chacun doit savoir que la violence à l'égard des filles et des femmes (ou de quiconque en fait) est inacceptable. Tout le monde doit aussi savoir, précisément, que faire pour que cesse cette violence et comment traiter et soutenir (s'il le faut) les victimes”

Chef de groupe sangam

PREMIÈRE PARTIE : INTRODUCTION AU PROGRAMME D'ÉTUDE

Acquis d'apprentissage

Ce programme est composé de six acquis d'apprentissage principaux qui renforcent les connaissances et la perception des participants grâce aux activités adaptées à leur âge :



1. **COMMENCER** à mettre en place un environnement de soutien et de sécurité pour permettre aux enfants et aux jeunes de parler des inégalités entre les sexes et de la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes



2. **REFLECHIR** à l'égalité des sexes et à ce que veut dire "être moi". Comprendre les rôles, les normes et attentes préétablis entre les sexes, et commencer à promouvoir l'égalité



3. **IDENTIFIER** et comprendre les différentes formes de violences faites aux filles et reconnaître les signes avant-coureurs de violence



4. **SOUTENIR** les relations respectueuses. Développer des aptitudes pour établir ses propres relations et soutenir ses amis



5. **S'EXPRIMER** au nom des droits des filles et sensibiliser la population concernant les droits des filles et des femmes



6. **AGIR** pour mettre fin à la violence. Mettre en place et lancer un événement ou une activité de campagne au sein de la communauté locale pour conscientiser la communauté au sujet de la lutte contre la violence faite aux filles et aux jeunes femmes

Obtenir un badge

Les participants peuvent obtenir un badge à l'issue des activités du programme. Pour ce faire, ils doivent assister à six séances :

- La séance d'ouverture
- Une séance de chacune des sections précitées (**réfléchir, identifier, soutenir, s'exprimer**), c'est-à-dire quatre séances
- Terminer par la séance "Agir".

Ces six séances peuvent être organisées à la meilleure convenance de votre groupe – lors de réunions de groupe sur six semaines consécutives, par exemple. Vous pouvez effectuer le programme lors d'un seul événement ou lors d'une série de séminaires/camps de courte durée. Vous pouvez effectuer le programme sur une longue période, en alternant les six séances avec des activités habituelles et des réunions. Vous vous rendez peut-être compte que certaines séances nécessitent plus d'une réunion. Ne vous inquiétez pas si le programme dure plus longtemps. Certaines questions peuvent être particulièrement sensibles et difficiles à évoquer. Il est donc important que les participants disposent du temps et de l'espace nécessaires pour comprendre et poser des questions, et parler des normes, attitudes et comportements nocifs qui permettent les inégalités entre les sexes et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes.

La lutte contre la violence faite aux filles et aux jeunes femmes est une mission continue qui ne fait que commencer.

“ Souvent, les filles n'ont pas accès à des espaces de soutien, sûrs et ouverts aux filles, y compris à l'école. Cependant, selon les études, ce genre d'espaces est parmi les meilleures plateformes grâce auxquelles les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales peuvent protéger et promouvoir les droits humains des filles. Elles doivent faire entendre leur voix et participer à la prise de décision concernant leurs chances dans la vie et leur potentiel en tant qu'êtres humains⁶ ”

Division de la promotion de la femme (DAW) and UNICEF

“ Ce programme non seulement jouera un rôle majeur dans la lutte contre la violence faite aux filles et aux jeunes femmes, mais il fera aussi en sorte que l'on en parle haut et fort. Il existera enfin un programme qui se penche sur la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes... ”

Chef guide, Malte

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

DANS CETTE SECTION :

10 étapes pour se préparer au Programme Badge
S'élever contre la Violence.

1. Assister à la formation
2. Evaluer les risques liés au programme
3. Connaître la procédure locale de protection de l'enfant
4. Etablir des partenariats locaux
5. Identifier les formes de violences pertinentes dans votre communauté
6. Se préparer
7. Créer un espace de soutien et de sécurité
8. Adopter le code de conduite du chef
9. Etablir votre programme
10. Evaluation (avant et après)

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

Il faut du courage et du temps pour en finir avec la violence faite aux filles et aux jeunes femmes. S'élever contre la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes peut sembler être une entreprise énorme et effrayante. Il est crucial que vous vous prépariez bien avant de débiter le programme.

10 étapes pour se préparer au Programme Badge "S'élever contre la Violence"

Avant de commencer le programme, un travail de préparation doit être effectué. Voici une liste des choses à entreprendre :

1 Assister à la formation



2 Evaluer les risques liés au programme



3 Connaître la procédure locale de protection de l'enfant



4 Etablir des partenariats locaux



5 Identifier les formes de violences pertinente dans votre communauté



6 Se préparer



7 Créer un espace de soutien et de sécurité



8 Adopter le code de conduite du chef



9 Etablir votre programme



10 Evaluation (avant et après)



1. ASSISTER À LA FORMATION

Vous devez avoir été formé pour animer ce programme. Les séances de formation permettront aux chefs de comprendre le problème de la violence à l'égard des filles et des femmes, d'apprendre à gérer les rapports d'expérience et à être à l'aise en menant les séances. Votre association/organisation devrait vous fournir une formation avant le début du programme.

Outre la formation nationale:

- Demandez à une organisation locale qui travaille dans le domaine de la violence à l'égard des femmes si elle organise des séances de formation ou pourrait vous prodiguer des conseils.
- Rendez-vous sur le site de l'AMGE contre la violence (www.stoptheviolencecampaign.com), découvrez les programmes ou webinaires "ACTIVATE", et vérifiez les calendriers du Centre Mondial de l'AMGE pour connaître les dates du programme de formation : <http://www.waggs.org/en/world/centres>

2 EVALUER LES RISQUES LIÉS AU PROGRAMME

Ce programme remet en cause des comportements profondément ancrés ainsi que des structures existantes, ce qui pourrait potentiellement mettre le participant en danger. Par exemples, les plus jeunes pourraient être victimes de violence chez eux, c'est pourquoi vous devez vous assurer de respecter la politique de protection de l'enfant. Les moins jeunes, eux, pourraient reconnaître des signes de violence dans leurs propres relations et courir un plus grand risque de violence s'ils tentent de quitter ou d'affronter l'auteur de ces actes sans le soutien nécessaire. Le groupe pourrait également être confronté à une réaction violente de la communauté en se penchant sur les normes et comportements entre les sexes. Ces risques doivent être par conséquent minimisés, surtout lors d'activités de campagne.

Tous les chefs ayant choisi de donner ce programme devront diminuer les risques potentiels liés à ce sujet au sein de la communauté. Le processus suivant, en cinq étapes, vous permettra de comprendre le contexte dans lequel vous travaillez et de prévenir les risques potentiels pour vous ou pour les participants.

Première étape :

Comprendre les expériences violentes – identifier les niveaux de violence dans votre communauté.

Deuxième étape :

Comportements néfastes – Comprendre les comportements locaux face à la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes.

Troisième étape:

Partenaires et résistance – Identifiez des alliés, des partenaires et des réseaux de résistance

Quatrième étape :

Identifier les risques – Comprendre les risques liés au programme et penser à des moyens de les limiter

Cinquième étape:

Sain et sauf – Trouvez la meilleure manière de donner le programme "S'élever contre la violence" en toute sécurité dans votre communauté.

Domages et risques potentiels

- Critiques de la communauté à l'encontre des enfants et des jeunes qui ne se conforment pas aux normes, rôles et attentes, ou qui tentent de changer ceux-ci.
- Risque accru pour les filles et les jeunes femmes qui identifient de la maltraitance dans leurs relations, en l'absence d'un soutien adéquat
- Représailles de la part de la communauté à l'encontre des survivants ou des enfants et des jeunes qui suivent le programme et font entendre leur voix.
- Frustration pour les enfants et les jeunes qui prennent conscience des inégalités et veulent voir s'opérer un changement immédiat au sein de leur communauté.
- Nouveau traumatisme pour les survivants de violences qui décident de raconter leur expérience.
- Faux espoirs pour les survivants de violences s'ils ne sont pas pleinement soutenus lorsqu'ils appellent à l'aide.

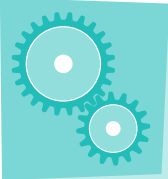
PREMIÈRE ÉTAPE : Comprendre les expériences violentes

Faites des recherches pour identifier les différentes formes de violences pertinentes dans votre communauté ou votre pays. Soit sur internet, soit en vous adressant aux organisations féminines locales, soit en vous adressant aux ministères nationaux et locaux ou aux bureaux nationaux de statistiques. Ces recherches vous donneront une idée des formes de violences sur lesquelles vous pourriez vous concentrer avec votre groupe (voir aussi la cinquième étape de préparation de la deuxième partie). Gardez cela à l'esprit lorsque vous réfléchissez aux risques.

DEUXIÈME ÉTAPE : Comportements néfastes : Comprendre les comportements locaux face à la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes

Il est essentiel que vous identifiez les comportements locaux et que vous évaluiez les dommages potentiels dont pourraient être victimes les enfants et les jeunes s'ils les remettent en cause. Les comportements qui banalisent, acceptent ou excusent la violence faite aux filles et aux jeunes femmes sont très répandus. A titre d'exemple, au Royaume Uni, 36 % des gens pensent qu'une femme est partiellement ou complètement responsable en cas d'agression sexuelle ou de viol lorsqu'elle est saouïe, et 26 % pensent que c'est également le cas si elle porte des vêtements sexy ou légers en public. ⁷ Selon l'UNICEF, près de la moitié des femmes âgées de 15 à 49 ans, dans les pays en développement, pensent qu'il est acceptable pour un homme, dans certaines circonstances, de frapper/battre sa femme.⁸

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION



OUTIL : **IDENTIFIER LES COMPORTEMENTS LOCAUX FACE À LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FILLES ET DES JEUNES FEMMES**

Lisez les journaux locaux et les sites d'informations sur Internet pendant un certain temps et tentez de vous poser quelques-unes de ces questions en lisant des articles liés à la violence ou aux inégalités entre les sexes, ou encore à la discrimination. Vous pouvez également poser ces questions aux organisations gouvernementales et ministères locaux, aux groupes locaux de soutien des droits des enfants et des femmes, ou encore aux services de soutien locaux, pour connaître leur opinion sur les comportements locaux.

Questions à poser :

Quels sont les comportements locaux face à la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes ?

Quels sont les rôles, normes, attentes et stéréotypes existants concernant les filles et les garçons, les jeunes hommes et les jeunes femmes ?

Comment la communauté locale réagit-elle face aux relations amoureuses et à la sexualité ?

Connaissez-vous une organisation ou des individus qui perpétuent ces comportements, ainsi que les normes, attentes et stéréotypes concernant les sexes ?

TROISIÈME ÉTAPE : Partenaires & résistance : **Cartographier les alliés, partenaires et sources de résistance**

Il est très utile de cartographier les alliés et partenaires potentiels, ainsi que les sources de résistance. Le processus suivant vous aidera dans votre entreprise.

1. Mettez la phrase « lutter contre la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes » ou une forme spécifique de violence existant dans votre communauté (voir étape I) ou que vous avez identifiée (voir aussi Liste de Contrôle Préparation étape V) dans un cercle au centre de la carte.
2. Écrivez en vert les noms des personnes, groupes ou organisations dans votre communauté ou dans votre pays qui pourraient être intéressés par ces sujets et soutenir les changements que vous voulez. Ils peuvent se concentrer sur le sujet qui vous intéresse en particulier ; travailler dans des domaines plus larges mais néanmoins liés, comme les droits des filles ou la violence à l'égard des femmes et des enfants ; ou faire partie du réseau de connaissances de l'un de vos membres, par exemple les parents, les écoles, d'autres associations de jeunes, etc. À côté de chaque entrée, écrivez quelques idées sur la manière dont ces personnes, groupes et organisations pourraient selon vous apporter leur contribution au programme.
 - a. Mettez une astérisque (*) à côté de ces personnes, groupes ou organisation si vous avez déjà des contact avec eux.
 - b. Mettez un carré (#) à côté des personnes, groupes ou organisations qui ont le plus de chances de vous aider à offrir ce programme. Cela peut être lié à leur influence dans votre communauté ou dans votre pays, à leurs ressources ou à autre chose.
 - c. Élaborez un plan pour contacter les alliés potentiels de votre liste. Vous pouvez opter pour une rencontre individuelle ou collective.
3. Écrivez en rouge le nom des personnes, groupes ou organisations dans votre communauté ou dans votre pays qui pourraient être intéressés par la question mais pourraient être réticents face au changement.
 - a. À côté de chaque entrée, écrivez quelques idées sur la manière dont ces personnes, groupes et organisations résisteront selon vous à cette initiative. Serait-ce en raison de leurs valeurs et de leurs convictions ? La connaissance ? La perte de pouvoir ? Ou quelque chose d'autre ?
 - b. Mettez un signe \$ à côté des personnes, groupes et organisations qui sont le plus susceptibles d'agir contre ou de bloquer votre tentative de proposer ce programme. Reprenez dans une liste les différentes manières dont ils pourraient s'y prendre.
 - c. Élaborez un plan pour affronter les sources de résistance les plus puissantes et les plus actives de votre liste. Est-il possible de neutraliser cette résistance ? Est-ce dangereux ?

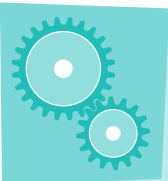
DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

QUATRIÈME ÉTAPE : Identifier les risques : Comprendre les risques qu'entraîne le fait de proposer ce programme

Œuvrer au changement n'est pas toujours sans risque. Les risques peuvent inclure la désapprobation sociale, l'arrestation ou le danger physique. Les filles et les jeunes femmes qui se sentent autonomisées après avoir pris connaissance de leurs droits pourraient être confrontées à des réactions violentes de la part des membres de leur famille, de leurs amis, de leurs professeurs ou d'autres personnes qui ne sont pas prêtes pour ce changement. Il existe également d'autres risques, tels le fait de voir d'autres engagements passer au second plan comme l'école, le travail, les responsabilités familiales ou le temps passé avec amis et famille. Il y a aussi le danger d'être déçu si les efforts déployés ne portent pas leurs fruits et ne débouchent pas immédiatement sur les changements désirés.

Il est essentiel d'identifier les risques potentiels qu'entraîne la lutte contre la violence à l'égard des filles et des femmes dans votre pays ou dans votre communauté. Une fois conscient du danger, vous pourrez prendre des décisions quant aux risques que vous êtes prêt à prendre et sur la meilleure manière de garantir votre sécurité.

Vous devez prendre le temps de réfléchir au contexte dans lequel vous agirez et mettre des stratégies en place afin de limiter les risques. Par exemple, les groupes opérant dans un pays où les relations amoureuses entre personnes du même sexe sont illégales doivent réfléchir aux activités appropriées ou non et faire en sorte que le programme bénéficie du soutien des dirigeants de la communauté.



OUTIL : COMMENT IDENTIFIER LES RISQUES

Quels sont les risques potentiels liés à l'organisation de séances sur la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes ? Envisagez les risques émotionnels, sociaux et physiques, et ceux qui pourraient apparaître au sein des familles, dans le cadre des relations amoureuses, dans les écoles et dans la communauté.

Tentez de déterminer la probabilité que ces risques se concrétisent et quelles seraient les conséquences dans ce cas-là. Mettez en place des stratégies pour gérer ou minimiser ces risques en partenariat avec votre organisation membre. Certains doivent absolument être évités, comme ceux qui sont susceptibles de se produire et qui auraient des conséquences graves. D'autres peuvent être limités ; par exemple, en choisissant une approche plus prudente ou en faisant en sorte que les parents/tuteurs soutiennent votre plan d'action. Certains risques valent la peine d'être pris s'ils ne menacent pas la sécurité des participants.

Réfléchissez cependant très bien à la question de savoir si les risques potentiels pourraient avoir des conséquences graves et dangereuses et si le programme ne devrait PAS être proposé.

Probabilité basse, gravité des conséquences basse Poursuivez	Probabilité basse, gravité des conséquences élevée Évitez l'apparition des risques ou gérez les impacts potentiels
Probabilité élevée, gravité des conséquences basse Poursuivez	Probabilité élevée, gravité des résultats élevée Évitez

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

CINQUIÈME ÉTAPE: HORS DE DANGER : **Déterminez la meilleure manière d'offrir le programme** **“S'élever contre la violence” en toute sécurité dans votre communauté.**

Il faut du courage et du temps pour éradiquer la violence à l'égard des femmes et des filles. Après avoir identifié les taux de violence dans votre pays, ainsi que les comportements potentiellement néfastes, les risques et la réticence face au programme, il convient de prendre une décision : est-il sûr ou non de proposer ce programme. Il est important de ne pas oublier qu'il n'est pas sûr de donner ce programme en l'absence de services de soutien pertinents pour les survivants, enfants et adultes au sein de votre communauté.

Prenez en compte toutes les informations que vous avez réunies lors des étapes I à IV et posez-vous les questions suivantes :

- Pouvez-vous minimiser les risques identifiés afin d'offrir le programme en toute sécurité ?
- Les avantages de ce programme l'emporteront-ils sur les risques ?
- Avez-vous identifié des individus et des organisations qui pourraient s'opposer à ce programme ? Avez-vous élaboré des stratégies pour régler la question ?
- Enfin, proposer ce programme vous met-il mal à l'aise ?
- Ne mettez pas votre groupe, votre association ou vous-même en danger.

CRITÈRES : Quand est-il dangereux de proposer ce programme ?

Une fois que vous aurez évalué les risques, vous arriverez peut-être à la conclusion qu'il n'est pas sûr de proposer ce programme. Voici quelques critères qui pourraient vous aider à prendre votre décision :

- Cela pourrait avoir un impact sur le groupe, l'association nationale ou la communauté.
- Il n'existe pas de services de soutien disponibles pour les filles et les jeunes femmes dans votre région – s'il n'y a pas de services de soutien, ne proposez pas ce programme. Vous pourriez plutôt lancer une campagne pour la création des services de soutien nécessaires.
- Les chefs de groupes sont en profond désaccord avec le contenu du programme : si les chefs de groupes sont réticents et ne pensent pas que la violence à l'égard des femmes et des filles est un sujet pertinent ou important, ne proposez pas ce programme. Faites-le une fois que vous les aurez sensibilisés à la question, que vous aurez approfondi leurs connaissances sur le sujet et que vous leur aurez fourni la formation nécessaire.
- Certains individus ou organisations sont réticents face au contenu du programme : trouvez un moyen de collaborer avec eux. Si vous pensez que ce programme va les contrarier et mettre inutilement vos membres en danger, abstenez-vous.
- Existe-t-il d'autres organisations travaillant dans ce domaine et pouvant vous apporter leur soutien ? Si ce n'est pas le cas et que vous pensez avoir besoin de plus de soutien, ne proposez pas ce programme avant d'avoir bénéficié de la formation nécessaire.
- Les membres sont contrariés, gênés ou en colère durant les séances : les filles et les jeunes femmes du groupe pourraient ne pas être prêtes à participer à ces séances. Les jeunes hommes et les garçons pourraient se sentir frustrés, gênés, en colère ou contrariés lors de celles-ci. Dans ce cas-là, poursuivre ne serait pas approprié mais assurez vous de conclure le programme de manière adaptée. Faites en sorte que vos membres aient accès à des services de soutien. N'oubliez jamais de respecter la politique et la procédure de protection de l'enfant (voir aussi Section 2, étape III de la liste de contrôle de préparation).
- L'organisation des séances renforce les rôles, attentes et normes attribués aux sexes : si vous n'arrivez pas à animer les débats et à créer un environnement sûr et respectueux pendant les séances, interrompez le programme.

Remarque aux chefs : cette liste n'est pas exhaustive. Vous ou votre association nationale pourriez identifier d'autres critères indiquant qu'il n'est ni sûr ni approprié de proposer ce programme. Si ces difficultés apparaissent, cela ne signifie pas que vous ne pouvez plus contribuer à la lutte contre la violence à l'égard des filles. Tentez de surmonter ces obstacles et de créer un environnement de sécurité et de soutien pour organiser vos séances à l'avenir. Pour obtenir du soutien dans cette entreprise, contactez l'AMGE en vous rendant sur le site stoptheviolence@waggs.org.

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

3

CONNAÎTRE LA PROCÉDURE DE PROTECTION DE L'ENFANT

Il est primordial que vous connaissiez les procédures en place en matière de protection des enfants et des jeunes et de gestion de la situation lorsqu'un enfant se confie à vous. Familiarisez-vous avec la politique de protection de l'enfant de votre association nationale. Trouvez les procédures locales et nationales à suivre pour aider un enfant qui vous inquiète ou pour gérer une situation dans laquelle un enfant vous révèle une expérience violente. Suivez la procédure locale de protection de l'enfant, ainsi que les conseils ci-dessous si vous vous trouvez dans un cas similaire. Assurez-vous de fournir des informations concernant les lignes d'appel et les services de soutien locaux et nationaux lors de vos séances. S'il n'y en a pas, cherchez une autre solution et réfléchissez sérieusement à la question de savoir s'il est bon ou non de lancer ce programme.

Assistez aux formations sur la Procédure locale de protection de l'enfant

Votre association nationale, le département local des services de l'enfance ou une organisation bénévole locale organisent peut-être des programmes de formation pour les chefs travaillant avec des enfants. Vous devez assister à l'une de ces formations pour apprendre à mieux reconnaître les signes de maltraitance et pour prendre connaissance des procédures à suivre si vous soupçonnez un membre de votre groupe d'être victime de violence. S'il n'y a pas de programme de formation sur la protection de l'enfant disponible localement, votre organisation membre devrait en proposer un.

Gérer une révélation

Gérer la situation lorsqu'un individu vous avoue avoir été victime de violences peut sembler une responsabilité énorme, mais vous avez la possibilité de changer la vie de quelqu'un. Comment ? En commençant par une étape simple mais primordiale : montrez à cette personne que vous la croyez.

En écoutant, vous pouvez aider les victimes à se rendre compte que ce à quoi elles ont été soumises, c'est de la violence. En leur parlant des services de soutien existants, vous pouvez les aider à obtenir l'aide nécessaire. Essayez de ne pas entreprendre de résoudre leur problème vous-même, faites appel aux autorités de protection de l'enfant afin de déterminer la marche à suivre. Lorsqu'un enfant s'est confié à vous, faites attention à ne pas trop lui poser de questions. Cela pourrait avoir des conséquences sur une éventuelle enquête officielle et pourrait re-traumatiser l'enfant si ce n'est pas fait de manière appropriée. Rappelez-vous que s'il n'y a pas de services de soutien pertinents au niveau local, abstenez-vous de proposer le programme. Si vous avez des doutes, contactez votre association nationale ou l'AMGE (stoptheviolence@waggs.org) pour obtenir des conseils.

Il est également essentiel de reconnaître que les chefs peuvent être eux-mêmes touchés par le contenu du programme. Certains sont ou ont peut-être été victimes de violence eux-mêmes. Assurez-vous que les adultes sachent à qui parler et qu'ils ont le choix de poursuivre le programme ou non. Adressez-vous à votre association nationale pour connaître les politiques en place pour soutenir les chefs de groupes.

Un espace de sécurité : que faire si un enfant (de moins de 18 ans) vous confie une expérience violente

Lorsqu'un enfant de moins de 18 ans fait une telle révélation, le chef de groupe doit en référer au représentant local de protection de l'enfant et/ou s'adresser directement à la justice, si la loi nationale le prévoit. Lorsque l'enfant se confie, le chef doit écouter attentivement, ne pas poser trop de questions et faire en sorte de soutenir le jeune tout au long de la procédure qui s'ensuit. Informez l'enfant que vous avez l'obligation de vous adresser aux autorités appropriées à ce sujet, dans le respect de la loi et de la procédure de protection de l'enfant, mais que vous ne partagerez ces informations qu'avec un adulte ayant la possibilité d'agir.

Vous identifierez peut-être des signes montrant qu'un enfant ou un jeune est victime de violence : des blessures physiques, l'absentéisme, la consommation de drogue, la dépression ou l'anxiété. Cependant, ces signes peuvent être les symptômes d'autres problèmes chez l'enfant, et il est peut-être tout aussi important de lui parler et de le pousser à s'adresser aux autorités de protection.

Si un enfant de moins de 18 ans vous confie être victime de maltraitance, suivez les étapes suivantes :

RÉAGISSEZ → RÉFLÉCHISSEZ → RÉFÉREZ → SIGNALEZ

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

RÉAGISSEZ

- Listez Ecoutez attentivement, restez calme, essayer de ne pas montrer de signes de stress ou de choc.
- Prenez la situation au sérieux et assurez-lui que vous êtes de son côté mais ne faites pas de promesses que vous ne pourrez pas tenir.
- Proposez immédiatement votre soutien, votre compréhension et votre réconfort. Expliquez-lui que si il/elle est en danger, vous ne pouvez pas le garder pour vous, mais que vous ne vous adresserez qu'aux personnes nécessaires pour demander de l'aide, du soutien et de la protection.
- Remerciez-le/la de vous avoir parlé, dites-lui que vous comprenez ce qu'il/elle ressent mais ne lui dites pas ce qu'il/elle doit ressentir.
- Ne jugez ni la victime ni le responsable.
- Evitez de poser des questions ou de le/la pousser à parler de son expérience car cela pourrait entraver une future interrogation officielle. Le mieux est qu'il/elle s'adresse à un professionnel.
- Expliquez les étapes suivantes, dites-lui si vous devez en parler aux autorités de protection de l'enfant ou vous adresser à la justice. Si il/elle est en danger immédiat, assurez-vous qu'il/elle reste avec vous ou avec un adulte de confiance.
- Agissez le plus vite possible.

RÉFLÉCHISSEZ ET FAITES UNE ÉVALUATION AVEC LES AUTORITÉS DE PROTECTION DE L'ENFANT

- L'enfant souffre-t-il ? Lui fait-on du mal ?
- Court-il actuellement le risque de souffrir plus ?
- Quelqu'un d'autre est-il en danger ?
- A-t-il besoin de soins médicaux ?
- Un renvoi externe est-il nécessaire immédiatement ?
- Si la réponse à l'une de ces questions est oui, mettez-vous d'accord et élaborer un plan d'action.

RÉFÉREZ

- Pour les enfants plus âgés, donnez-leur des informations concernant les services de soutien pertinents, tels que les lignes d'appel pour enfants qu'il peuvent contacter eux-mêmes. Cependant, si il/elle est en danger ou court un risque quelconque, expliquez pourquoi et comment vous allez contacter les services ou les autorités.
- Restez avec lui/elle jusqu'à ce que vous ayez pris contact avec les personnes nécessaires et jusqu'à ce que l'enfant ait été transféré vers les personnes qui pourront s'occuper de lui.

SIGNALEZ

- Écrivez un compte rendu détaillé confidentiel de la révélation et des actions entreprises avec le responsable de la protection de l'enfant – votre association a peut-être un modèle mais vous trouverez ci-après quelques détails importants à prendre en compte lors de l'élaboration de votre rapport.
- Dans votre rapport, mentionnez le nom, la date de naissance, la nationalité et le sexe de l'enfant, ainsi que son adresse et son numéro de téléphone. Précisez les raisons qui vous motivent à agir, votre nom, votre rôle, et vos coordonnées. Signalez les blessures physiques et/ou les autres blessures que vous avez constatées, la langue maternelle de l'enfant, tout handicap pertinent, et les coordonnées du médecin de l'enfant. Si vous connaissez d'autres membres de sa famille, précisez-le, surtout si ce sont des enfants.
- Donnez votre rapport au responsable de la protection de l'enfant de votre association qui le gardera en sécurité.
- Assurez-vous que la confidentialité est respectée et que les informations sur l'intervention ne sont pas transmises à des tiers non impliqués dans la procédure de protection de l'enfant. Les discussions avec d'autres adultes et les rumeurs chez les jeunes peuvent être très douloureuses, néfastes et dangereuses.
- Assurez-vous de bénéficier du soutien nécessaire pour gérer cette révélation car c'est une situation très difficile.

Si cette révélation concerne des maltraitances passées, et qu'il n'y a visiblement aucun risque qu'elles se reproduisent, adressez-vous tout de même aux services locaux de protection de l'enfant. Il en parleront probablement avec le tuteur afin de déterminer d'éventuelles actions futures. L'enfant doit comprendre que vous devrez probablement quand même en référer à un organe statutaire pertinent.

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

TRAITER LES SIGNALEMENTS VENANT D'ADULTES

Il est important de rapporter les signalements d'actes de violence sur des enfants de moins de 18 pour les protéger, mais respecter la confidentialité lorsque des adultes signalent des actes de violence est une question de vie ou de mort pour une femme. Quand les adultes signalent ces actes, la confidentialité doit être maintenue. Il n'y a pas d'obligation à les rapporter, mais si vous cela vous préoccupe et que vous avez besoin de parler à quelqu'un des démarches à entreprendre et de l'aide que vous devriez apporter, parlez-en à quelqu'un de votre association qui soit en charge de la protection de l'enfance de.

Un endroit sûr : que faire si un jeune ou un adulte (de plus de 18 ans) vous parle au sujet de leur expérience de la violence

Répondre

- Écoutez attentivement, restez calme, et reconnaissez la validité de ses sentiments.
- Prenez-le au sérieux et assurez-lui que vous êtes de son côté, mais ne faites pas de promesses que vous ne pouvez pas tenir.
- Ne le poussez pas à parler s'il ne veut pas le faire.
- Ne portez aucun jugement envers lui ou l'agresseur.
- Maintenez la confidentialité.
- Si l'adulte n'est pas en mesure de demander de l'aide, mais que vous êtes inquiet pour sa sécurité, envoyez-le consulter un spécialiste.

Informez

- Encouragez-le à chercher une forme d'aide.
- Donnez-lui des informations sur les services d'aide pertinents qu'il peut contacter ou envoyez-le directement pour consulter un spécialiste.
- Informez-le des prochaines étapes et des options possibles.

Aider

- Offrez immédiatement une aide, de la compréhension et du réconfort.
- Trouvez de l'aide pour vous-même, car il peut être pénible de recevoir ces signalements.

GÉRER LE SIGNALEMENT D'AGRESSEURS

Lorsqu'un acte de violence par des personnes impliquées dans l'exécution du programme est signalée ou suspectée, ou qu'il y a des soupçons à propos d'un de leurs comportements pouvant satisfaire aux critères d'abus, la procédure suivante devra être suivie :

- La question sera immédiatement renvoyée au Directeur exécutif de l'Association nationale.
- Dans tous les cas, la police sera informée, car une infraction criminelle peut avoir été commise.
- Suivez les procédures, décrites ci-dessus, pour la protection des enfants qui sont à risque de préjudice.
- Le membre du personnel ou bénévole, accusé d'agression ou qui en est soupçonné, sera immédiatement suspendu de sa fonction. Cette décision ne signifie pas que les allégations sont vraies, mais elle est prise pour protéger tout enfant qui aurait été impliqué dans les faits et également pour empêcher de nouvelles allégations.
- Toute enquête interne, conformément aux procédures disciplinaires, sera suspendue jusqu'à ce que la police, les services sociaux ou le corps judiciaire confirment qu'ils n'ont plus aucune implication.¹⁰

Informez les participants des moyens d'accéder à l'aide à chaque session. Prenez en compte les limites de la confidentialité applicables aux enfants de moins de 18 ans

Fournissez à tous les enfants et aux jeunes des renseignements sur les services d'aide locaux. Faites cela au début et à la fin de chaque session. Distribuez des affiches d'information, des numéros d'urgence et dépliants.

Communiquez bien les limites de la confidentialité pour les enfants et les jeunes (de moins de 18 ans). Faites cela lorsque vous fixez les règles de base. Si un enfant de moins de 18 ans signale un acte de violence, le chef du groupe doit suivre la procédure de l'association et rapporter ce signalement au représentant local de la protection de l'enfance ou renvoyer l'enfant vers celui-ci. Quand les adultes signalent ces actes, la confidentialité est maintenue.

Confidentialité

Ne promettez pas la confidentialité aux enfants de moins de 18 ans et, si possible, obtenez leur accord avant de les renvoyer vers d'autres instances pour être pris en charge. Rappelez-vous qu'une prise en charge doit toujours être faite pour permettre aux services sociaux ou à la Justice de décider des mesures appropriées.¹¹

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

4

ÉTABLIR DES PARTENARIATS LOCAUX

Travailler en partenariat avec d'autres organisations et experts travaillant sur la violence envers les filles et les jeunes femmes entraînera une distribution plus efficace de votre programme. Voici une liste de façons pour que vous puissiez identifier des partenaires potentiels :

- Identifiez les experts et les organisations locales qui travaillent sur la violence envers les femmes et les filles.
- Identifiez les services d'aide existants pour les survivants et les victimes de violence.

Utilisez l'outil : Identification des partenaires et des sources de résistance (page 13)

Prévoyez qui vous contacterez et comment en utilisant l'outil : Mobilisation de la communauté (page 103)

Il est important d'impliquer la communauté dans le développement et l'exécution du programme. Une approche coordonnée dans l'ensemble de la communauté non seulement vous aidera dans votre programme, mais permettra également d'augmenter l'impact du programme pour arrêter la violence.

Contactez des services et organisations afin de commencer à bâtir une relation. Demandez des conseils sur la façon de rendre le programme sûr, approprié et pertinent. Demandez aux services locaux comment ils peuvent aider les jeunes qui vivent dans la violence, la commettent ou l'encouragent. Les organisations locales peuvent également être en mesure d'assurer la formation des dirigeants ou pourraient collaborer à présenter ou diriger une session. Il peut y avoir des campagnes locales que vous pouvez rejoindre. Parlez à vos services locaux de protection de l'enfance de leurs procédures de prise en charge. Informez les partenaires du développement du programme et invitez-les à parler au groupe.

Assurez-vous d'informer les dirigeants communautaires locaux et les parents que vous allez offrir le programme d'études, et de les tenir informés tout au long de son déroulement.

Les parents et les soignants sont des partenaires essentiels pour le succès de ce programme. Veuillez vous assurer de les informer et de les impliquer tout au long du processus depuis le début de la construction du programme jusqu'à sa conclusion.

Référez-vous au guide : **Impliquer les parents et les soignants** (page 74)

Ce schéma décrit comment l'ensemble de la communauté peut s'impliquer. Modifiez et ajustez ce schéma pour délimiter votre programme et la cible sur laquelle il aura un impact :



DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

5

DÉCIDEZ QUELLES SONT LES FORMES DE VIOLENCE PERTINENTES DANS VOTRE COMMUNAUTÉ

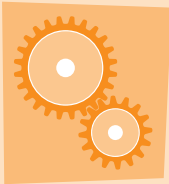
Ce manuel contient un nombre d'outils pour vous renseigner sur les formes de violence qui sont pertinentes dans votre communauté et votre pays.

Utilisez l'outil ci-dessous pour poursuivre les recherches sur les formes de violence qui sont pertinentes dans votre communauté. Informez-vous auprès des organisations locales et nationales des expériences et des besoins des filles et des jeunes femmes dans votre communauté. Faites des recherches sur les formes de violence pertinentes dans votre communauté. Par exemple, faites une recherche sur Internet, écoutez la radio, regardez des émissions de télévision ou parlez-en à un expert. Vous pouvez demander à votre groupe de fouiller les journaux lors de l'une de leurs sessions. N'oubliez pas de vous renseigner sur les pressions et les problèmes qui existent également pour les garçons et les jeunes hommes.

Vous pouvez utiliser le questionnaire (pour les individus d'âge moyen et plus âgés - voir page 88) ou les activités (pour les plus jeunes - voir page 78) pour connaître le niveau de connaissance et de sensibilisation de votre groupe concernant la violence envers les filles et les jeunes femmes. Le questionnaire et les activités peuvent être trouvés dans la section Outils, à la fin du manuel du programme. Ces outils peuvent être trouvés dans Planification et évaluation - premières et jeunes années, et Planification et évaluation - âge moyen et plus, à la fin du manuel du programme.

Remplissez le questionnaire et des activités pour le groupe d'âge approprié (pages 76 et 88). Lisez les fiches (voir pages 38 à 64) pour réfléchir à différentes formes de violence.

Note au responsable : lorsque vous utilisez les outils pour en savoir plus sur les guides et éclairseuses au niveau de la prise de conscience et de la compréhension, n'oubliez pas de créer un endroit sûr et d'aide (voir la section 2, Préparation, étape 7). Donnez toujours aux participantes le temps de parler avec vous en privé après l'utilisation des outils Planification et évaluation pour les groupes d'âge les plus âgés. Assurez-vous de ce qu'ils disposent des coordonnées des services d'aide locaux. Vous pouvez également discuter avec un service d'aide local de la mise en place d'une halte-accueil pour les participants plus âgés.



OUTIL : IDENTIFIER CERTAINES FORMES DE VIOLENCE ENVERS LES FILLES ET LES JEUNES FEMMES DANS VOTRE COMMUNAUTÉ OU VOTRE PAYS

Vous pourriez peut-être faire des recherches concernant le problème de la violence envers les filles et les jeunes femmes dans votre communauté et votre pays, en demandant des renseignements auprès des ministères, auprès des groupes nationaux et locaux de défense des droits de l'enfant et des femmes, et auprès des services d'aide locaux :

Questions à poser	Conseils
Quelles sont les statistiques locales et nationales sur la violence envers les filles et les femmes ?	Partout dans le monde, on manque de données sur les expériences de violence des filles et des jeunes femmes, mais essayez de trouver le plus d'informations possibles. Si possible, ajoutez les statistiques de votre propre pays dans les fiches de ce programme.
Quelles sont les formes spécifiques de violence vécues par les filles et les jeunes femmes dans votre communauté ?	
Quelles sont les lois locales et nationales sur la violence envers les filles et les femmes ?	Il pourrait ne pas y avoir de lois spécifiques sur les différentes formes de violence envers les filles et les femmes, mais cela pourrait être un crime en vertu d'autres lois. Les jeunes filles sont-elles couvertes par les lois en vigueur pour lutter contre la violence envers les femmes ?
Quelle est l'efficacité de cette législation ?	Il est également important de considérer les lacunes existant dans les lois. Les enfants et les jeunes (ainsi que les femmes et la communauté au sens large) sont-ils au courant de la législation ? Y a-t-il des informations pour déterminer si la législation est mise en œuvre ? Si la réponse est négative, quelles en sont les principales raisons ? Les officiers de police prennent-ils les signalements de violence au sérieux ? Le système judiciaire est-il abordable, accessible et fiable pour les jeunes femmes et les filles ? Y a-t-il des données sur le nombre de crimes signalés par rapport au nombre de poursuites et de peines prononcées ? Les services sont-ils disponibles et accessibles aux victimes ?

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

6

PRÉPAREZ-VOUS

Make Prenez le temps de réfléchir seul à la violence envers les filles et les jeunes femmes. L'encadrement et l'aide d'un autre chef de groupe vous donneront le temps de réfléchir au contenu du programme. Assurez-vous de savoir où trouver de l'aide si vous avez vécu des violences ou si vous en êtes victime, ou si vous avez besoin de faire un débriefing après les séances.

Les suggestions suivantes peuvent vous aider à réfléchir à la question de la violence envers les filles et les jeunes femmes et de l'égalité des sexes, et à réfléchir à vos propres expériences, attitudes et opinions. Prenez conscience de votre position, mais remettez-la en question régulièrement.

- Recherchez et étudiez la documentation sur ces sujets, en particulier ceux qui vous intéressent ou ceux dont vous sentez que vous ne les connaissez pas assez bien. Cherchez ce qui remet en question ou contredit vos constatations ou vos opinions. Le genre est un sujet très controversé !
- Que considérez-vous comme violence et abus envers les filles et les femmes ? Certaines activités de ce programme encouragent les participants à identifier les différentes formes de violence et à contester les normes du genre. Analysez les activités et prenez conscience de vos propres interprétations et opinions sur les questions présentées.
- Analysez vos propres sentiments face à la violence envers les femmes et les filles. Sollicitez une aide si vous en avez besoin.
- Lisez des livres et des blogs, regardez des journaux d'information et des films sur la violence envers les filles et les jeunes femmes pour vous aider à comprendre la question.
- Renseignez-vous sur les lois et politiques nationales concernant la violence envers les filles et les jeunes femmes.
- Renseignez-vous sur la législation sur l'égalité des sexes dans votre pays, et sur les déclarations et traités internationaux qui favorisent l'égalité des sexes.
- Parlez à vos collègues et amis sur le genre. Que pensent-ils des problèmes auxquels vous avez été confrontés ?
- Observez comment les gens autour de vous parlent des hommes, des femmes et des rôles de chaque genre.
- Observez votre propre comportement envers les bébés garçons et les bébés filles, les adolescents et les adolescentes, les femmes adultes et les hommes adultes. Avez-vous des sentiments ou des comportements différents ? Pourquoi ?
- Réfléchissez à la signification du sexe et du genre. Le sexe est un concept biologique - vous êtes né avec des organes reproducteurs mâles ou femelles. Le genre est un concept social et n'est pas une construction rigide, mais plutôt une échelle mobile. Mettez vos lunettes 'de genre' en lisant votre journal : comment les gens sont-ils représentés sur les photos et décrits dans le texte ; à qui a-t-on demandé de commenter, où voyez-vous des femmes dans le journal et où voyez-vous des hommes ? ¹²

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

7

CRÉER UN ENVIRONNEMENT SÛR ET ENCOURAGEANT

Il est important que vous créiez un espace pour les enfants et les jeunes dans lequel ils se sentent soutenus et à l'aise pour parler de leurs droits, de l'égalité des sexes et de la violence envers les filles et les jeunes femmes.

Il est important d'avoir un code de conduite positif et adapté, et de faire preuve de compréhension de la diversité et de la différence. Soyez gentil mais ferme pour suivre à la lettre le code de conduite convenu (voir Section 2: Préparation, étape 8 de la checklist).

Cette section fournit des directives sur la façon de créer des espaces sûrs et encourageants, éthiques et favorisant l'égalité.

“ Nous devrions tous être vigilants pour nous soutenir et nous aider les uns les autres dans la poursuite du programme de lutte contre la violence envers les filles et les jeunes femmes ”

Chef de groupe, the Philippines

1. SUIVRE LES POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Il est essentiel que vous compreniez et mettiez en œuvre les politiques et les procédures de la protection de l'enfance locale.

Voir l'étape 3 de la checklist de préparation pour plus d'informations.

2. NE PAS ACCEPTER ET NE PAS TOLÉRER DE LANGAGE OU DE COMPORTEMENT ABUSIFS

N'acceptez ou ne tolérez aucun langage ou comportement abusif au sein du groupe. Suivez le code de conduite, initié par le chef de groupe, pour instaurer la confiance et favoriser des comportements responsables et respectueux. Refusez tous les propos et comportements discriminatoires et expliquez qu'il est inacceptable de les employer ou de les avoir dans le groupe. Soyez particulièrement préparé à contester n'importe quel propos et comportement raciste, sexiste et homophobe. (Voir Section 2 Préparation, étape 8 de la checklist).

N'acceptez et ne tolérez aucune intimidation. Comprenez que la plupart des comportements d'intimidation est sexuel ou basé sur le genre.¹³ Même dans les groupes constitués uniquement de filles ou de garçons, il peut y avoir de l'intimidation. Les enfants et les jeunes peuvent faire du mal à d'autres par la propagation de rumeurs (en ligne ou non) à propos de leur vie sexuelle, de la forme de leur corps et de leur sexualité. N'oubliez pas que vous devez refuser toute forme d'harcèlement ou d'intimidation.

3. INCLURE TOUS LES ENFANTS ET LES JEUNES

La participation de tous les enfants et les jeunes est essentielle. Adaptez les activités pour vous assurer que tout le monde puisse participer. Par exemple, vous pouvez avoir besoin de travailler en petits groupes ou par deux afin que les enfants et les jeunes les plus calmes aient la chance de parler, ou encouragez les différentes personnes à prendre un rôle de chef.

Créer, pour les différents groupes d'enfants et les jeunes, des occasions de participer. Une attention particulière doit être portée aux victimes de violence. Ils peuvent se sentir particulièrement vulnérables.

L'égalité des chances de participation doit également être créé pour tout enfant handicapé au sein de votre groupe ; assurez-vous de comprendre leurs besoins et d'y répondre. Certains exercices pourraient devoir être communiqués ou transmis différemment.

4. UTILISER UN LANGAGE APPROPRIÉ

Utilisez une communication claire et des mots adaptés à l'âge du jeune public pour vous assurer que tout le monde vous comprend. Vérifiez avec le groupe pour savoir s'ils ont besoin d'explications supplémentaires. Utilisez un langage non sexiste et veillez à ne pas renforcer des stéréotypes de genre et veillez à n'utiliser aucun langage discriminatoire.

Utilisez un langage approprié pour décrire la violence envers les filles et les jeunes femmes, en particulier lorsque l'on travaille avec le premier âge et les plus jeunes. Vous voudrez peut-être parler des filles et des jeunes femmes qui sont «blessées» par d'autres; rendues «tristes» par d'autres, ou que d'autres ont mises mal à l'aise.

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

5. NE PAS PRÉSUMER QUE TOUS LES PARTICIPANTS VEULENT LE MÊME TYPE DE RELATION

Ne supposez pas que tous les membres de votre groupe ont ou veulent avoir le même type de relation. N'oubliez pas d'inclure tous les types d'identités de genre et de sexualité. De même, permettez aux membres du groupe de ne pas parler de leur propre identité de genre et orientation sexuelle, et de leurs relations. Ils pourraient ne pas souhaiter parler de leurs propres expériences.

6. RESPECTER LES CROYANCES CULTURELLES ET RELIGIEUSES, MAIS CONTESTER LES ATTITUDES NÉGATIVES QUI TOLÈRENT LA VIOLENCE ENVERS LES FILLES ET LES JEUNES FEMMES

Respectez les croyances culturelles et religieuses, mais lutez contre les attitudes et les actions négatives qui encouragent la violence envers les filles et les jeunes femmes. Soyez conscient que l'évolution des mentalités prend du temps. Ce doit être fait avec tact et en partenariat avec la communauté. Discutez avec les organisations locales et les partenaires de la manière de contester les croyances et attitudes négatives qui approuvent ou infligent la violence envers les filles et les jeunes femmes. Expliquez clairement que vous concevez toute forme de violence envers les filles et les jeunes femmes comme une violation des droits humains.

Les enfants et les jeunes partageront différentes opinions et expériences. Cela pourrait conduire à des discussions animées, qui doivent être gérées avec tact pour vous assurer que tout le monde est respecté. Essayez de promouvoir les attitudes et les comportements où on garde un esprit ouvert et où on reconnaît qu'il existe de nombreux points de vue sur un même sujet, mais toujours contestez les attitudes et stéréotypes négatifs.

7. FAIRE DES GARÇONS ET DES JEUNES HOMMES DES ALLIÉS DANS LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

Trouvez des moyens de travailler avec les garçons et les jeunes hommes. La mobilisation des garçons et des hommes dans la lutte pour l'égalité des sexes et contre la violence envers les filles et les femmes est très importante. Ils sont des alliés indispensables de cette campagne. Certains garçons et certains hommes peuvent réagir de manière défensive face à ce sujet ; ils peuvent avoir l'impression d'être accusés de violence. Il est important qu'ils comprennent l'impact positif qu'ils peuvent avoir en dénonçant la violence.

Les stéréotypes sexuels ou l'homophobie affectent également les garçons et les hommes. Ces derniers peuvent se retrouver contraints de se conformer à des stéréotypes masculins négatifs qui ne reflètent pas leurs opinions ou leurs sentiments. Les activités de ce programme ont été développées pour leur permettre de faire avec ces stéréotypes. Assurez-vous qu'ils n'aient pas l'impression d'être les "ennemis".

Il est important de savoir qu'ils peuvent aussi expérimenter certaines formes de violence. Si un garçon est victime d'abus ou de violence, les mêmes politiques et procédures de protection de l'enfance doivent être appliquées. Voir la Section 2, Préparation, Checklist étape 3, Connaître les procédures de protection de l'enfance.

Pour obtenir plus de conseils, référez-vous au document Conseils : Travailler avec les garçons et les jeunes hommes pour lutter contre les violences faites aux filles et aux femmes (page 65). Voir la Section 2, Préparation, Checklist étape 3, Connaître les procédures de protection de l'enfance.

8. OBTENIR L'ACCORD DES PARTICIPANTS POUR RÉALISER LE PROGRAMME BADGE ET OFFRIR LA POSSIBILITÉ DE FAIRE DES PAUSES

Expliquez clairement le programme et le contenu de chaque activité aux participants au début de chaque session. Demandez-leur s'ils veulent bien participer et essayez au mieux d'identifier tout mal-être ressenti par un enfant qui ne serait pas verbalisé. Au cours du programme, donnez-leur la possibilité d'arrêter une activité et mettez à leur disposition un espace différent où ils pourront faire des activités adaptées et supervisées.

Lors de l'animation des échanges et des activités sur ce sujet, les participants doivent être informés à l'avance de son contenu afin qu'ils puissent choisir ou non de participer. Offrez-leur aussi la possibilité de faire une activité différente dans une autre pièce : mettez quelques livres ou du matériel de dessin à disposition dans un coin au cas où le programme les contrarie. Assurez-vous qu'il y ait un adulte formé pour superviser ces activités. Effectuez un suivi adapté avec les participants qui ont été affectés par la session.

Assurez-vous de leur état mais ne les interrogez pas ; faites en sorte qu'ils se sentent en sécurité pour vous parler et offrez-leur une oreille attentive, mais ne les forcez pas à s'ouvrir.

Créez un environnement où chacun peut arrêter le programme sans être jugé et où les choix effectués ne leur portent pas préjudice.

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

9. SAVOIR COMMENT FACILITER L'ÉCHANGE DANS LES DIFFÉRENTS GROUPES ET COMMENT GÉRER DES DISCUSSIONS ET DES SUJETS SENSIBLES

Ayez une approche centrée sur les participants : développez et offrez un programme se concentrant sur leurs besoins, leurs inquiétudes et leurs expériences.

Établissez un programme centré sur les besoins de votre groupe. Si possible, identifiez lors de vos recherches les formes de violence dont on parle moins et qui peuvent toucher des groupes particulièrement marginalisés.

Pour plus d'informations, référez-vous au document *Conseils : méthodes et techniques de facilitation* (page 70).

10. COMPRENDRE LES BESOINS DE TOUS LES PARTICIPANTS ET SAVOIR RECONNAÎTRE DES VICTIMES OU ANCIENNES VICTIMES DE VIOLENCE AU SEIN DU GROUPE

Il peut y avoir des victimes ou des anciennes victimes au sein du groupe. C'est pourquoi il est essentiel que tous les leaders se familiarisent avec les procédures de protection de l'enfance détaillées dans le manuel et se conforment strictement à celles-ci, notamment la procédure indiquant que toute révélation par un mineur de moins de 18 ans doit être signalée via les réseaux adéquats.

En ce qui concerne les adultes, leur autonomie et leur droit à prendre des décisions doivent être respectés. Du fait de leur propre expérience, les anciennes victimes savent quelles interventions et quels services sont nécessaires. Assurez-vous de bien comprendre la nature de leur entourage familial et social. Répondez à leurs besoins immédiats. Pour certaines anciennes victimes de violence, cela peut faire partie d'un processus dynamique de guérison. Assurez-vous qu'un soutien adapté à la situation soit bien mis en place pour les anciennes victimes.

Pour plus d'informations, référez-vous au document "Connaître les procédures de protection de l'enfance de votre région" (Checklist étape 3, page 16).

11. OFFRIR UN SOUTIEN CONTINU

Il est important d'offrir un soutien continu aux enfants et aux jeunes afin qu'ils puissent accéder aux services adéquats et à des lieux sûrs.

Certaines personnes peuvent avoir une attitude défensive voire agressive quand leur comportement est mis en cause. Cela peut présenter un risque pour les membres de votre groupe. Échangez avec le groupe sur les risques et les précautions à prendre. Impliquez les leaders de la communauté, les enseignants et les parents afin de limiter les réactions violentes et offrir plus de soutien aux filles et aux jeunes femmes.

Les enfants et les jeunes qui ne se conforment pas aux normes, aux attentes et aux rôles homme/femme peuvent être victimes d'humiliation et d'abus. Créez un lieu sûr où les participants peuvent remettre en cause ces attentes et se rappeler que les stéréotypes sexuels ne sont pas immuables.

12. ÉVALUER LES RISQUES CONCERNANT L'ADÉQUATION DES SALLES DE RÉUNIONS. S'ASSURER DE LA SÉCURITÉ ET DU CONFORT

Réalisez une évaluation des risques de la salle de réunion et assurez-vous qu'elle soit sécuritaire, confortable et que les échanges puissent être menés en privé. Le groupe peut participer à l'organisation de la disposition de la salle. Créez un espace de réflexion où les participants peuvent se retrancher à tout moment lors des sessions s'ils en ressentent le besoin. Cet espace peut être un coin de la salle, confortable et calme, où un deuxième leader ou un ami peut apporter un soutien individuel si nécessaire. Les participants peuvent aussi réfléchir et traiter le sujet individuellement : ils peuvent écrire dans un livre de pensées ou déposer un mot anonyme dans une boîte à pensées.

« Bien que le sujet m'inquiétait au départ, j'ai été impressionné par la réaction des filles. Elles ont vraiment pu faire part de leurs craintes, de leurs soucis et de leurs réflexions. C'était encourageant de constater qu'elles se sentaient en confiance pour s'ouvrir à nous et nous parler de leurs inquiétudes et de leurs peurs »

Leader de groupe, Royaume-Uni

13. PROTÉGER TOUTE INFORMATION OBTENUE DES PARTICIPANTS

Assurez-vous que toute information obtenue des participants concernant le degré de sensibilisation et de compréhension des problèmes de violence soit tenue confidentielle et traitée en considération. Ceci est valable pour les données d'évaluation.

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

8

S'ENGAGER À RESPECTER UN CODE DE CONDUITE POUR LES LEADERS ET LES PARTICIPANTS

Au début du programme, il peut être utile de rédiger un code de conduite pour les leaders et pour le groupe. Les codes de conduite doivent lister les comportements attendus du groupe et des leaders.

CODE DE CONDUITE DES LEADERS

Voici quelques éléments à prendre en compte lors de la rédaction commune du code de conduite des leaders :

Écouter activement

Écoutez les jeunes. Posez des questions ouvertes pour encourager les échanges. Par exemple : “Que pensez-vous que cela signifie?” et “Quel impact a sur vous cette activité?”. Encouragez les participants à contribuer aux échanges en acceptant et approuvant leurs pensées et leurs ressentis. Créez un environnement respectueux mais ne tolérez pas les commentaires négatifs et les critiques ; encouragez l'empathie et interdisez les comportements intolérants.

Montrer du respect

Les leaders de groupe doivent montrer l'exemple en termes de relations respectueuses, d'égalité et de lutte contre la violence. Les enfants et les jeunes apprendront en vous observant. La violence envers les filles et les jeunes femmes est souvent normalisée à travers les démonstrations publiques et l'acceptation du harcèlement sexuel et des maltraitances. De plus, les femmes et les filles intériorisent la discrimination et les abus et en viennent à les considérer comme un élément normal de la vie quotidienne. La violence envers les femmes et les filles n'est ni masculine, ni acceptable. Communiquez clairement ce message à votre groupe. Assurez-vous de proposer des exemples positifs d'hommes et de femmes.

Développer des relations de confiance

Le développement de relations respectueuses et de confiance entre les leaders de groupe et les participants facilitera des échanges ouverts et constructifs et permettra aux enfants et aux jeunes de se sentir en sécurité pour pouvoir demander de l'aide si nécessaire. De manière générale, la confidentialité doit être respectée mais il y a des limites, particulièrement pour les mineurs ou si un leader de groupe a l'impression qu'un enfant ou un jeune risque de subir du mal ou causer du tort à un autre. Cependant, ne répétez à personne ce qu'un jeune vous a confié mis à part aux services de protection de l'enfance.

Respecter la différence

Des personnes différentes ont des passés, des expériences et des modes de vie différents. Célébrez la diversité au sein du groupe et traitez avec le même respect tous les participants peu importe leur origine, leur âge, leur sexe, leur orientation sexuelle, leurs capacités, leur statut socio-économique ou leur religion.

CODE DE CONDUITE DU GROUPE

Posez au groupe les questions suivantes afin que le code de conduite soit adapté aux besoins des participants :

- Que pouvons-nous faire pour que tout le monde se sente en sécurité et soutenu lors de cette session, et que personne ne soit victime de violence ou de discrimination?
- Un de vos proches ou vous-même êtes victime de violence : comment pouvons-nous vous aider?
- Comment faire en sorte que tout le monde participe aux sessions ?
- Comment inclure tout le monde ?
- Des garçons font partie du groupe : comment faire en sorte que les garçons et les filles se sentent en sécurité et que la session soit constructive ?
- Des personnes d'âge et de capacité différents font partie du groupe : comment faire en sorte que tout le monde puisse participer aux activités et que personne ne se sente mis à l'écart ?
- Comment réagir face aux plaisanteries ? Dans beaucoup de sociétés, plaisanter peut permettre de cacher son embarras ou ses craintes ou alors cela peut être perçu comme une persécution. Une plaisanterie adaptée à la situation peut aussi permettre de relâcher la tension et de renforcer les relations de confiance. Comment s'assurer que nos plaisanteries ne blessent pas quelqu'un ?

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

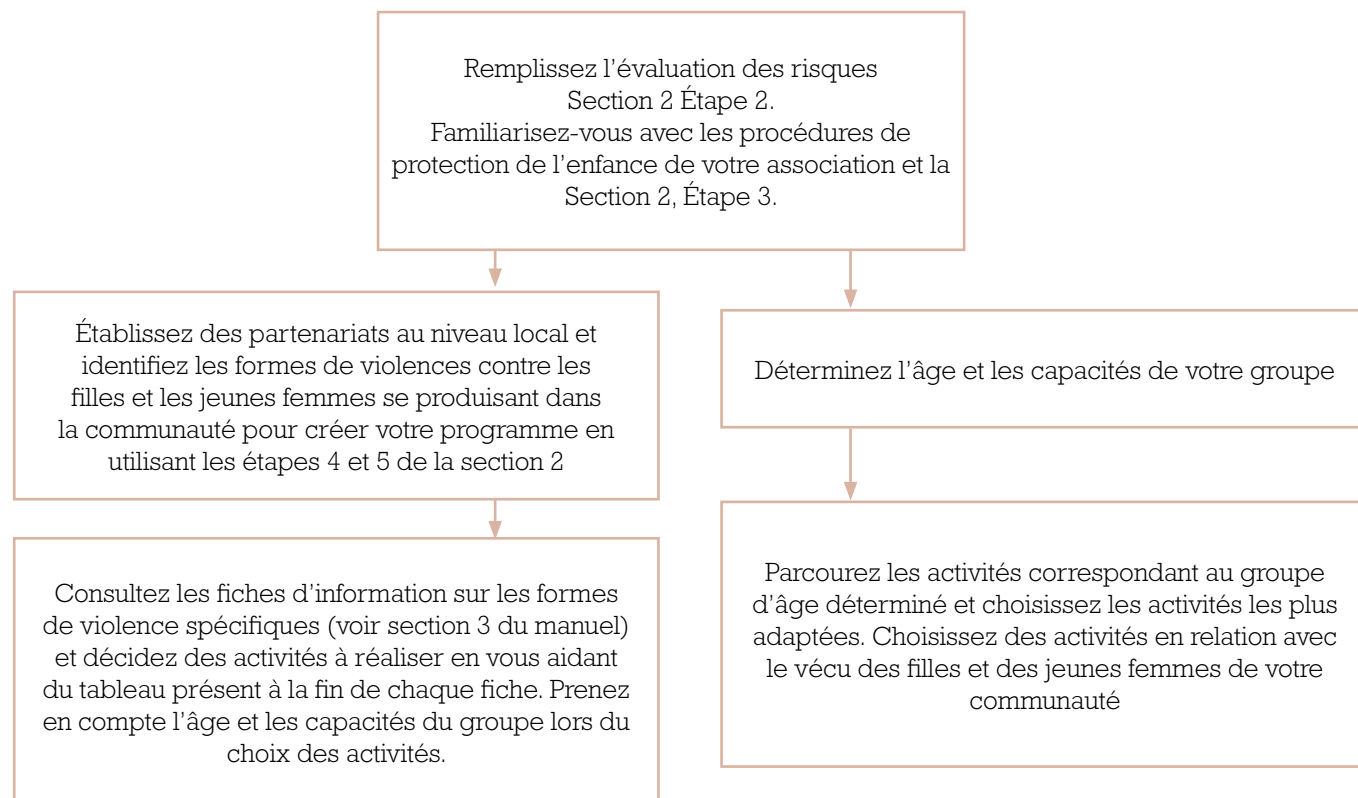
9

ÉTABLIR VOTRE PROGRAMME

Le livret d'activité contient des activités pour tous les âges sur différents sujets et pour différentes parties du monde. Vous pouvez créer un programme adapté, intéressant et sans risque pour votre groupe.

Choisir vos activités

Choisissez des activités adaptées à votre groupe. Suivez ces six étapes pour sélectionner vos activités :



Votre programme

Les six sessions de réunions peuvent être réalisées sur six semaines ou plus, à l'occasion d'événements ponctuels ou encore lors d'une série de séminaires ou de camps de durée plus courte. Rappelez-vous qu'il est possible de combiner les sessions du programme avec les activités de guidisme et de scoutisme. Ce programme est intense et contient des sujets délicats. Vous pouvez choisir de le diviser et l'effectuer en plusieurs temps. Certaines sessions étant plus longues à réaliser, vous pouvez les étendre sur plus d'une réunion.

Utilisez le tableau pour vous aider à établir votre programme.

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

Section	Activité	Temps alloué à la session	Quand réaliser la session
	COMMENCER à développer un espace de soutien pour les enfants et les jeunes : parler de l'égalité des sexes et de la violence envers les filles et les jeunes femmes.		Réalisez la session d'introduction avant d'établir le reste du programme. Cela vous aidera à savoir quels sujets et problèmes aborder dans le reste du programme.
	RÉFLÉCHIR aux implications engendrées par le fait d'être une fille ou un garçon. Comprendre l'inégalité et la discrimination sexuelles et promouvoir l'égalité.		
	IDENTIFIER la violence subie par les femmes et les filles. Comprendre les formes de violences envers les femmes et les filles, en particulier celles présentes dans sa communauté.		
	ENCOURAGER les relations respectueuses. Développer des compétences pour créer des relations et aider ses amis.		
	SE MANIFESTER pour les droits des filles. Sensibiliser le public aux droits des femmes et des filles.		
	AGIR pour mettre un terme à la violence. Développer et réaliser un événement ou une activité pour sensibiliser et mettre un terme à la violence subie par les filles et les jeunes femmes. Rejoindre la campagne mondiale pour mettre un terme à la violence envers les femmes et les filles.		

DEUXIÈME PARTIE : PRÉPARATION

10 ÉVALUATION (AVANT ET APRÈS)

Votre participation à la diffusion de ce programme est très appréciée. Mais vous devez aussi comprendre et mesurer son impact sur les participants et votre communauté. Dans cette optique, vous devez récolter des informations sur les connaissances, le degré de sensibilisation et le comportement des participants avant et après la réalisation du programme. En récoltant ces informations en amont, vous pouvez développer et proposer un programme adapté aux besoins de votre groupe. Pour en savoir plus sur l'évaluation, référez-vous aux outils Planification et Évaluation page 78 pour les groupes les plus jeunes et page 88 pour les plus âgés. Ces outils doivent être utilisés avant et après la réalisation du programme. Une fois les informations récoltées à l'aide de ces outils, vous pouvez remplir en ligne le rapport créé par l'AMGE (voir liens internet ci-dessous). L'AMGE utilisera ces données pour identifier les principales tendances au niveau mondial. L'évaluation de l'impact du programme VOIX CONTRE LA VIOLENCE est essentielle pour savoir si le travail entrepris par le mouvement de guidisme et de scoutisme féminin contribue à mettre un terme à la violence envers les filles et les jeunes femmes au niveau mondial, et si oui, en comprendre la portée. Ces données nous serviront de preuves sur lesquelles nous pourrions nous appuyer pour déployer largement le programme afin qu'un plus grand nombre de garçons et de filles connaissent leurs droits et comment les faire appliquer.

Les données resteront anonymes.

Voici les liens vers les rapports d'évaluation en ligne de l'AMGE :

Pour les deux groupes d'âge les plus jeunes, les leaders doivent remplir le rapport suivant :
<http://waggs.voices-against-violence-early-younger-years-leaders.sgizmo.com/s3/>

Pour les deux autres groupes, les leaders doivent remplir le rapport suivant :
<http://waggs.voices-against-violence-middle-older-years-leaders.sgizmo.com/s3/>

Le coordinateur national du programme VOIX CONTRE LA VIOLENCE doit remplir le rapport suivant :
<http://waggs.Voices-against-Violence-Mo.sgizmo.com/s3/>

Si vous souhaitez obtenir une version papier de l'outil d'évaluation, contactez-nous à stoptheviolence@waggs.org

SECTION TROIS :

DÉVELOPPER VOS CONNAISSANCES

DANS CETTE SECTION :

Cette section vous aidera à en savoir plus sur l'égalité des sexes et la violence envers les filles et les jeunes femmes et à réaliser ce programme.

Deux introductions s'y trouvent : la première concerne l'égalité des sexes et la deuxième la violence envers les filles et les jeunes femmes.

Les fiches d'information proposent ensuite des chiffres clés et des statistiques afin d'en savoir plus sur les problèmes principaux.

Les conseils vous aident à réaliser le programme.

Les outils peuvent être utilisés pour planifier et évaluer le programme.

SECTION TROIS : DÉVELOPPER VOS CONNAISSANCES

INTRODUCTIONS

- Introduction à l'égalité des sexes
- Introduction à la violence envers les filles et les jeunes femmes

FICHES D'INFORMATION

- FICHE D'INFORMATION : violence domestique et enfance
- FICHE D'INFORMATION : harcèlement sexuel
- FICHE D'INFORMATION : violence sexuelle
- FICHE D'INFORMATION : violence conjugale
- FICHE D'INFORMATION : sexualisation des filles
- FICHE D'INFORMATION : mutilations génitales féminines
- FICHE D'INFORMATION : mariage précoce et forcé
- FICHE D'INFORMATION : la violence contre les femmes : une violation des droits humains

CONSEILS

- CONSEILS : travailler avec les garçons et les hommes pour mettre un terme à la violence envers les filles et les femmes
- CONSEILS : que faire si...
- CONSEILS : outils et méthodes de facilitation
- CONSEILS : modes d'apprentissage
- CONSEILS : impliquer les parents et les accompagnants

OUTILS

- Planification et évaluation – petits et jeunes
- Planification et évaluation – intermédiaires et grands
- OUTILS : impliquer la communauté
- Glossaire
- Annexe 1 : politique de protection de l'enfance de l'AMGE
- Annexe 2 : évaluation du programme VOIX CONTRE LA VIOLENCE par le leader



Parler avec un enfant est encore plus difficile lorsqu'il s'agit de "problèmes sensibles". Certains sujets sont embarrassants. D'autres peuvent nous intimider à cause de notre méconnaissance. Parfois, nous hésitons à aborder certains sujets ou à répondre à certaines questions des enfants dans le souci de protéger leur innocence.

Leader de groupe à Malte



INTRODUCTION À L'ÉGALITÉ DES SEXES OU DES GENRES

QUELQUES DÉFINITIONS

Qu'entend-on par "sexe" et "genre" ?

Il est important de comprendre exactement le sens du terme "genre" et en quoi il diffère du terme "sexe".

Le **"sexe"** fait référence aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui définissent un homme et une femme. ¹⁴

Le **"genre"** fait référence aux attributs sociaux et aux opportunités associés au fait d'être un homme ou une femme, aux relations entre les hommes et les femmes et les garçons et les filles, ainsi que les relations entre les femmes et entre les hommes. Ces éléments sont construits socialement et intégrés lors du processus de socialisation. Ils dépendent du contexte et de l'époque et sont variables. Le genre détermine ce qui est attendu, autorisé et valorisé chez une femme ou un homme dans un contexte donné. ¹⁵

En français, "homme", "femme", "masculin" et "féminin" font référence à des catégories de sexe mais aussi de genre. Les aspects sexuels varient peu entre les différentes sociétés humaines. En revanche, le genre peut grandement différer.

Quelques exemples de caractéristiques sexuelles :

- Seules les femmes ont des menstruations
- Seuls les hommes ont des testicules
- Seules les femmes ont des seins et peuvent en général allaiter
- Les hommes ont en général une structure osseuse plus grande que les femmes

Quelques exemples de stéréotypes sexuels :

- Aux États-Unis (et dans la plupart des autres pays), les femmes gagnent en général moins que les hommes à travail égal
- Dans la majorité du monde, les femmes réalisent plus de tâches ménagères que les hommes
- Dans une grande partie du monde, les transgenres et les transsexuels se voient refuser l'égalité face à l'emploi, le logement et les services publics à cause de leur identité et de leur expression sexuelle. ¹⁶

Qu'est-ce que l'égalité des sexes ou des genres ?

L'égalité des sexes ou des genres fait référence à l'égalité face aux droits, aux responsabilités et aux opportunités entre les filles et les garçons, et les hommes et les femmes. L'égalité ne veut pas dire que les hommes et les femmes sont les mêmes, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs opportunités ne dépendent pas de leur sexe. L'égalité des sexes ou des genres n'est pas un problème de femme mais doit concerner et impliquer totalement les hommes et les garçons ainsi que les femmes et les filles. L'égalité des sexes ou des genres implique que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes sont pris en considération, en reconnaissant la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes. L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit humain. ¹⁷

L'inégalité entre les sexes se définit par les disparités et les déséquilibres au niveau des pouvoirs, du statut, des droits et des opportunités entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons. La notion de genre est une construction sociale et détermine ce qui est attendu, autorisé et valorisé chez une femme ou un homme dans un contexte donné. Dans la plupart des sociétés, des différences et des inégalités existent entre les femmes et les hommes concernant les responsabilités attribuées, les activités entreprises, l'accès et le contrôle des ressources ainsi que les possibilités de prise de décision. Par conséquent, les femmes et les filles font l'objet de discriminations et elles sont privées de l'exercice de leurs droits fondamentaux. ¹⁸ L'inégalité et la discrimination sexospécifiques sont les causes fondamentales de la violence à l'égard des femmes et des filles.

LES FAITS

- Les femmes supportent une part disproportionnée de la pauvreté dans le monde. Les statistiques montrent que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de vivre dans la pauvreté et de souffrir de la faim parce qu'elles se heurtent à la discrimination en matière d'éducation, de santé, d'emploi et de contrôle des biens.¹⁹
- Seulement 1 parlementaire sur 5 dans le monde est une femme.²⁰
- Au Mexique, les femmes occupant un emploi rémunéré consacrent 33 heures de plus aux tâches domestiques par semaine tandis que les hommes n'y consacrent que six heures par semaine.²¹
- Dans le monde, les femmes n'occupent que 25% des postes de responsabilité.²²
- Au niveau mondial, les femmes sont payées en moyenne 18% de moins que leurs homologues masculins au travail.²³
- En Zambie (2005, l'écart de rémunération est le plus important entre les sexes, les femmes étant payées presque 46% de moins que les hommes, suivi par la Corée du Sud (ROK) (2007) où les femmes sont payées 43% de moins que les hommes et en Azerbaïdjan (2008) le taux est de 37%.²⁴



Les inégalités fondées sur le genre augmentent le risque de violence de la part des hommes envers les femmes et entravent la capacité de celles qui sont victimes de violence à rechercher de l'aide

World Health Organization²⁵

Quel est le lien entre les inégalités fondées sur le genre et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes ?

L'inégalité entre les sexes est la cause profonde de la violence à l'égard des femmes et des filles, et inversement, la violence à leur rencontre favorise davantage les inégalités entre les sexes.

Le lien entre les inégalités fondées sur le genre et la violence

- Les hommes et les garçons sont moins susceptibles de respecter les femmes et les filles si on ne les encourage pas à les traiter sur un pied d'égalité.
- Si elles sont habituées à être traitées différemment à cause de leur sexe, les femmes et les filles sont moins susceptibles de réaliser qu'elles sont victimes de la violence.

(Girlguiding UK)

Les différents rôles et comportements des hommes et des femmes sont façonnés et renforcés par les normes, les stéréotypes et les attentes liés au genre au sein de la société. La société définit des comportements appropriés pour les femmes et les hommes qui peuvent créer des inégalités. Ainsi, dans de nombreuses sociétés, les femmes sont considérées comme des subalternes par rapport aux hommes et ont un statut social inférieur, permettant aux hommes d'exercer un contrôle sur les femmes. Ces inégalités accroissent le risque de vulnérabilité des filles et des femmes face à la violence et ces déséquilibres peuvent entraver leur capacité à se soustraire de situations de maltraitance ou chercher un soutien.

C'est un concept complexe, mais vous pouvez commencer à le considérer de quatre manières différentes :

1. Les rôles, les normes et les attentes liés au genre sont des constructions sociales et peuvent mener à l'acceptation et à la justification de la violence à l'égard des femmes et des filles. Souvent les femmes et les filles apprennent à accepter, voire même à s'attendre à subir la violence dans leurs relations, ou n'ont pas conscience qu'elles subissent des violences. Dans de nombreuses communautés, il est attendu des hommes et des garçons qu'ils jouent le rôle de mâles durs et violents. Cela peut conduire à l'acceptation sociale de la violence. Par exemple, un quart ou plus des personnes interrogées dans le cadre d'une étude réalisée dans 17 pays (incluant l'Allemagne, l'Afrique du Sud et la Serbie) pensait qu'il était justifié qu'un homme batte sa femme.²⁶ Les normes sociales qui donnent forme aux idées quant à la manière dont les hommes doivent se comporter, y compris celles qui les encouragent à recourir à la violence, sont l'une des causes de la violence à l'égard des filles et des femmes.
2. Les inégalités de genre et les discriminations contre les femmes et les filles renforcent les relations inégales de pouvoir entre les hommes et les femmes. Quand les femmes et les filles occupent une position précaire dans leurs relations, leurs communautés et la société, le risque pour elles de subir la violence est accru car les garçons et les hommes peuvent exercer leur pouvoir sur elles au travers de violences physiques, psychologiques et économiques. Les inégalités de genre peuvent aussi empêcher les survivantes d'accéder aux services d'appui dont elles ont besoin car leurs mouvements sont alors limités, leurs besoins demeurent insatisfaits et elles ne sont pas écoutées.
3. Les enfants et les jeunes subissent également des pressions pour répondre aux normes, aux rôles et aux attentes sexospécifiques. Ils peuvent être punis par leurs pairs, leurs communautés et les institutions quand ils ne s'y conforment pas. Ceci accroît les risques de violence car les enfants et les jeunes peuvent être surveillés par leurs pairs et leurs communautés. Les filles et les femmes subissent souvent des contrecoups violents quand elles ne se conforment pas aux rôles traditionnels. Les garçons et les jeunes hommes qui ne respectent pas les idées établies concernant la masculinité peuvent aussi subir des violences similaires.
4. L'inégalité de genre place les relations hétérosexuelles et homosexuelles à l'opposé et les relations hétérosexuelles sont considérées comme normales et supérieures. Cela peut conduire à la marginalisation et à la violence à l'égard des lesbiennes, des homosexuels, des personnes bisexuelles et transsexuelles et des communautés transgenres.

La plupart des activités de la section REFLECHIR dans les livrets d'activités portent sur l'égalité des sexes.



La violence contre les femmes est profondément enracinée dans les formes de discrimination et d'inégalités entre les hommes et les femmes. Pour y mettre fin, cela nécessite d'investir et de promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes, en particulier dans les domaines de l'éducation, des droits, de la santé reproductive et de l'autonomisation économique et politique – chacun ayant aussi des retombées favorables sur la réduction de la pauvreté et du développement en général.²⁷

UN Women

INTRODUCTION À LA VIOLENCE CONTRE LES FILLES ET LES JEUNES FEMMES

DÉFINITION

La Déclaration de l'ONU sur l'Élimination de la violence à l'égard des femmes définit la violence à l'égard des femmes comme étant :

« tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. » La violence à l'égard des femmes s'entend comme englobant, sans y être limitée, les formes de violence énumérées ci-après :

(a) La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants de sexe féminin au foyer, les violences liées à la dot, le viol conjugal, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables à la femme, la violence non conjugale, et la violence liée à l'exploitation ;

(b) La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la collectivité, y compris le viol, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, le proxénétisme et la prostitution forcée;

(c) La violence physique, sexuelle et psychologique perpétrée ou tolérée par l'Etat, où qu'elle s'exerce.

En d'autres termes, cela veut dire la violence sous toutes ses formes qui cible spécifiquement les femmes et les filles.

Les filles et les femmes auxquelles nous avons parlé définissent la violence comme étant :

“La violence à l'égard des filles et des jeunes femmes est toute forme de violence qu'elle soit physique, sexuelle ou psychologique et qui est dirigée contre une fille. Cela peut aller d'une menace à une agression physique parce qu'il s'agit d'une fille ou d'une femme.”

“La violence à l'égard des filles et des jeunes femmes est tout acte qui nuit à une fille ou une jeune femme et qui a été commis en raison de son sexe.”

10 FAITS IMPORTANTS SUR LA VIOLENCE A L'EGARD DES FILLES

La violence à l'égard des filles et des jeunes femmes est une violation des droits humains fondamentaux. Les filles et les jeunes femmes subissent la violence dans leurs écoles, dans la famille, dans leurs relations privées, sur leurs lieux de travail ou de culte et dans leurs communautés locales et en ligne. La violence à l'égard des filles et des jeunes femmes est un problème mondial qui n'est pas défini par des facteurs nationaux, socio-économiques ou raciaux.

1. **VIOLENCE DOMESTIQUE** : la proportion de femmes qui ont subi des violences physiques ou sexuelles, ou les deux, d'un partenaire intime au cours de leur vie varie de 15% à 71%.²⁸
2. **ABUS SEXUELS** : Jusqu'à 1 fille et jeune femmes sur 5 de moins de 15 ans est victime de la violence sexuelle exercée le plus souvent par un homme de la famille (autre qu'un père ou un beau-père).²⁹ Environ 150 millions de filles ont été l'objet de relations sexuelles forcées ou d'autres formes de violence sexuelle impliquant le contact physique.³⁰
3. **MARIAGE FORCE A UN AGE PRECOCE** : Une fille sur trois dans les pays en développement (à l'exclusion de la Chine) est susceptible d'être mariée avant l'âge de 18 ans et une fille sur neuf sera mariée avant d'avoir atteint son 15e anniversaire. En 2010, plus de 67 millions de femmes âgées de 20 à 24 ans ont été mariées alors qu'elles étaient très jeunes. Si ces tendances se poursuivent, ce seront 14,2 millions de filles qui seront mariées tous les ans au cours de la prochaine décennie. En plus du risque accru de mortalité maternelle lié à la grossesse et à l'accouchement, les épouses adolescentes sont aussi exposées à la violence, aux maltraitances et à l'exploitation.³¹
4. **MUTILATION GENITALE FEMININE** : Plus de 140 millions de filles ont subi des mutilations génitales féminines.³²
5. **EXPLOITATION SEXUELLE** : La traite des êtres humains prend au piège des millions de femmes et de filles et les entraînent dans l'esclavage des temps modernes. Les femmes et les filles représentent 98% des 4,5 millions de personnes subissant une exploitation sexuelle forcée.³³
6. **HARCELEMENT SEXUEL** : Au Malawi, 50% des écolières interrogées ont déclaré avoir subi des attouchements sexuels par leurs enseignants ou leurs camarades de classe, sans leur consentement.³⁴ Aux Etats-Unis, 83% des filles âgées entre 12 et 16 ans ont subi une forme quelconque de harcèlement sexuel dans les écoles publiques.³⁵
7. **DISCRIMINATION** : Les filles représentent 59% des 130 millions de jeunes illettrés dans le monde.³⁶
8. **INFANTICIDE FEMININ** : Au moins 60 millions de filles dans le monde qui auraient dû être vivantes 'manquent à l'appel'.³⁷
9. **VIOLENCE DANS LES FREQUENTATIONS** : Au RU, une fille sur trois (âgées de 13 à 17ans) a subi des violences sexuelles commises par un partenaire et une sur quatre a été victime de violences corporelles d'un partenaire.³⁹
10. **VIH/SIDA** : A l'échelle mondiale, les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans sont plus vulnérables à l'infection au VIH avec des taux d'infection deux fois plus élevés que chez les jeunes hommes, et représentent 22% de l'ensemble des nouvelles infections au VIH.⁴⁰

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FILLES ET DES JEUNES FEMMES ?

La violence à l'égard des filles et des femmes peut avoir de graves conséquences physiques, émotionnelles, financières et sociales, notamment :

- **Physical effects** Les effets physiques incluent – blessures, maux de tête, douleurs abdominales et de dos, mauvais état de santé, incapacités, maladie et décès.
- **Les effets psychologiques incluent** – anxiété, faible estime de soi, dépression, troubles du sommeil et mentaux, stress post-traumatique, isolement social, marginalisation, comportements sexuels à risques plus élevés et suicide.
- **Les effets sur la santé sexuelle et reproductive incluent** – grossesses non désirées, maladies sexuellement transmissibles, complications pendant la grossesse et l'accouchement, un risque accru de fausse couche et de mortalité maternelle. La violence et la menace de violence limitent la capacité des femmes à se protéger de l'infection au VIH et/ou à faire valoir une prise de décision éclairée en matière de santé sexuelle.⁴¹
- **Les effets sur l'éducation incluent** – faible concentration, fort taux d'absence, mauvais résultats scolaires, changement d'école ou fin de scolarité.
- **Les effets économiques incluent** – journées de travail perdues, productivité réduite et revenus plus faibles.
- **Les coûts au niveau national incluent** – accroissement des dépenses pour les soins médicaux et les services sociaux, productivité réduite, pauvreté.

Si elle n'est pas contrôlée, la violence sexuelle en milieu scolaire influe de manière négative sur les besoins éducatifs et émotionnels des filles et constitue un obstacle à l'éducation... Le viol et les autres formes de violence sexuelle exposent les filles au risque de contracter le VIH/sida [qui a notamment] eu de lourdes conséquences sur le système éducatif et perturbé l'éducation ... en particulier pour les filles.⁴²

Human Rights Watch

QUELLES SONT LES CAUSES DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FILLES ET DES JEUNES FEMMES ?

Il n'existe pas de réponses simples à cette question pouvant expliquer pourquoi la violence est dirigée contre les filles et les jeunes femmes :

- **Inégalité des sexes et discrimination** – une cause et une conséquence de la violence faite aux filles et aux jeunes femmes. Les filles et les jeunes femmes ne disposent pas de pouvoirs égaux dans leurs communautés, au sein de leurs relations ou dans les sociétés, ce qui accroît leur risque de subir la violence et limite leur capacité à chercher du soutien pour y mettre fin. Dans le même temps, la violence à l'égard des filles et des femmes renforce la position inférieure dans laquelle les femmes sont tenues et les multiples disparités entre les femmes et les hommes dans la société.
- **Pouvoir et contrôle** – la violence à l'égard des filles et des femmes est une forme de pouvoir et de contrôle sur elles.
- **Culture de l'acceptation** – qui peut justifier ou excuser la violence et ignorer les expériences vécues par les filles et les jeunes femmes. Les inégalités fondées sur le genre réduisent les réactions de la société face à la violence.
- **Les filles sont invisibles** – une culture du silence existe autour de la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes et par conséquent très peu de choses sont connues ou comprises concernant la violence dont elles sont victimes.
- **Lois déficientes** – manque de lois adéquates ou non-application des lois existantes pour mettre fin à la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes. Les auteurs d'actes de violence peuvent ainsi demeurer impunis pour leurs crimes.
- **Manque de prise de conscience** – de ce qu'est la violence à l'encontre des filles et des jeunes femmes et qu'il est ici question d'une violation des droits humains fondamentaux. Il y a aussi une méconnaissance des lois existantes et des services disponibles.
- **Soutien limité** – pour les filles et les jeunes femmes qui subissent des violences. Souvent les services d'appui disponibles ne sont pas suffisamment adaptés pour répondre aux besoins d'une jeune personne. Il peut aussi être difficile d'accéder à ces services, en particulier dans les zones rurales et plus reculées). Certains services exigent le consentement des parents avant de pouvoir travailler avec une jeune personne.
- **Le sexe fait vendre** – les entreprises utilisent des images à caractère sexuel de femmes et de filles pour inciter des gens à acheter leurs produits. Ceci peut conduire à la chosification des femmes et des filles.
- **Pauvreté** – accroît le risque des filles et des jeunes femmes de subir la violence car cela limite souvent les choix et l'accès aux moyens leur permettant de se protéger et de se libérer de la violence.
- **Conflits et situations d'urgence** – dans ces situations, les filles et les jeunes femmes risquent davantage d'être victimes de la violence. Elles peuvent être déplacées et isolées de leurs réseaux de soutien. Il peut y avoir une absence de mise en application officielle des lois et un accès limité aux services de protection et de soutien. La violence sexuelle peut aussi être utilisée comme une arme de guerre exposant ainsi les filles et les jeunes femmes à des risques plus grands.
- **Pratiques nuisibles** – portent atteinte aux droits humains fondamentaux et au bien-être des filles et des jeunes femmes. Elles incluent notamment les mutilations génitales féminines et le mariage forcé ou précoce. Ces pratiques sont souvent perçues comme des pratiques culturelles ou traditionnelles mais elles ont leur source dans les inégalités de genre et la discrimination.

RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES

UE –Projet de recherche sur les facteurs en jeu dans la perpétration d'actes de violence (2010)

Carol Hagemann-White, Barbara Kavemann, Heinz Kindler, Thomas Meysen, Ralf Puchert http://ec.europa.eu/justice/funding/daphne3/multi-level_interactive_model/bin/review_of_research.pdf – contient des informations utiles sur les facteurs de risque et de protection.

EVAV Un monde différent est possible : un appel pour une action ciblée et à long terme pour prévenir la violence à l'égard de femmes et des filles (2011)

Coalition pour mettre fin à la violence contre les femmes
http://www.endviolenceagainstwomen.org.uk/data/files/resources/19/a_different_world_is_possible_report_email_version.pdf

Etude approfondie du Secrétaire général des Nations unies de toutes les formes de violence à l'égard des femmes (2006)

<http://www.un.org/womenwatch/daw/vaw/SGstudyvaw.htm>

Le genre compte : Un manuel traitant de la violence fondée sur le genre affectant les jeunes (2007)

Dennis van der Veur, Karolina Vrethem, Gavan Titley http://eycb.coe.int/gendermatters/pdf/Gender_matters_EN.pdf

It's all one curriculum (2009)

IPPF http://www.ippfwhr.org/en/allonecurriculum_en

Doorways - Manuels de formation sur la prévention et le traitement de la violence fondée sur le genre en milieu scolaire (2009) USAID (2009)

USAID http://www.ungei.org/resources/files/Doorways_III_Teachers_Manual.pdf

Un kit d'outils pour les jeunes sur les questions liées à la violence fondée sur le genre : Sensibiliser sur les rôles et les responsabilités dans le cadre des relations (2010)

Ministère des affaires féminines au Cambodge www.giz.de/.../gtz2010-en-toolkit-gbv-kambodscha-introduction.pdf

Campagne du Ruban blanc : In A Box: Promouvoir des relations saines et égalitaires, Un guide pour les enseignants et les responsables communautaires pour les jeunes en Ontario âgés de 11 à 14 ans (2007)

<http://youthrive.ca/sites/youthrive.ca/files/resources/ciabeng.pdf>

Notre droit d'être protégés contre la violence: Activités pour apprendre et agir pour les enfants et les jeunes, UNICEF

<http://www.unicef.org/violencestudy/pdf/Our%20Right%20to%20be%20Protected%20from%20Violence.pdf>

Donner aux jeunes femmes le pouvoir d'initier le changement : manuel de formation (2006) YWCA

YWCA <http://www.worldywca.org/Resources/YWCA-Publications/Empowering-Young-Women-to-Lead-Change>

Le Manuel du Programme H (2002), Promundo.

Le manuel du Programme H inclut environ 70 activités de groupe pour les jeunes hommes (âgés entre 15 et 24 ans) sur la question du genre, la sexualité, la santé reproductive, la paternité et les soins, la prévention de la violence, la santé émotionnelle, la consommation de drogues, et prévenir et vivre avec le VIH/sida.

<http://www.promundo.org.br/en/activities/activities-posts/program-h-manuals-download/>

RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES POUR DEVELOPPER VOS CONNAISSANCES ET VOTRE COMPREHENSION

Elimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard de l'enfant fille : Rapport de la réunion du groupe d'experts (2006)

La Division de la promotion de la femme en collaboration avec l'UNICEF

http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/elim-disc-viol-girlchild/EGM%20Report_FINAL.pdf

Prévention de la violence : les faits (2010)

Organisation mondiale de la santé

http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/4th_milestones_meeting/publications/en/index.html

Étude plurinationale de l'OMS sur la santé des femmes et les violences familiales à l'égard des femmes : résultats initiaux sur la prévalence, les effets sur la santé et les réactions des femmes (2005)

Organisation mondiale de la santé

http://www.who.int/gender/violence/who_multicountry_study/en/

OMS - Fiches d'information

<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/en/>

FICHES D'INFORMATION SUR LES FORMES DE VIOLENCE À L'ÉGARD DES FILLES ET DES JEUNES FEMMES



Ces fiches d'informations proposent une courte définition, des statistiques, ainsi que les causes et conséquences des différentes formes de violence à l'égard des filles et des jeunes femmes. Des liens vers des ressources supplémentaires sont fournis, et pour un travail d'approfondissement, vous trouverez à la fin de chaque fiche une liste d'activités disponibles dans les livrets destinés à chaque groupe d'âge.

- 1. La violence domestique et les enfants**
- 2. Le harcèlement sexuel**
- 3. La violence sexuelle**
- 4. La violence dans les fréquentations**
- 5. La sexualisation des filles**
- 6. Les mutilations génitales féminines**
- 7. Le mariage précoce et forcé**
- 8. La violence à l'égard des femmes en tant que violation des droits de la personne humaine**



FICHE D'INFORMATION : LA VIOLENCE DOMESTIQUE ET LES ENFANTS



DÉFINITION

« La violence domestique se définit comme des comportements pouvant entraîner des agressions physiques, sexuelles et émotionnelles/psychologiques, des contraintes économiques ou financières, ou de la maltraitance d'un partenaire intime envers un autre, les parents envers leurs enfants ou les enfants et adolescents envers leurs parents. Le but de la violence domestique est d'établir et d'exercer un pouvoir sur l'autre et de le garder sous son contrôle.⁴³ »

Rapport Violence against the child, Nations Unies

Bien que les femmes exercent parfois de la violence sur les hommes avec lesquels elles ont une relation, et que la violence existe aussi dans les couples de même sexe, la violence par un partenaire intime/ la violence domestique est dans la grande majorité des cas infligée par les hommes à leurs partenaires féminines.

De nombreux enfants et jeunes sont exposés à la violence domestique – parce qu'ils sont eux-mêmes victimes de cette violence ou parce qu'ils en sont témoins sur un membre de leur famille.

LES FAITS

- Selon les données disponibles, dans certains pays jusqu'à 70 % des femmes sont victimes dans leur vie de violences physiques ou sexuelles aux mains de leur mari ou partenaire. La majorité de ces violences se produit au sein de relations intimes, de nombreuses femmes déclarant leur partenaire intime comme l'auteur de ces violences.⁴⁴
- Au Royaume-Uni, au moins 750 000 enfants sont témoins chaque année de violences domestiques.⁴⁵

La violence à l'égard des femmes se manifeste le plus souvent sous la forme de violences infligées par un partenaire intime ou un membre de la famille.

Quelles sont les causes de la violence domestique ?

Il n'existe pas de réponse simple à cette question. Voici quelques raisons :

- **Inégalité des sexes et discrimination** – Si les hommes et les garçons ne considèrent pas les femmes et les filles comme étant leurs égales, il est peu probable qu'ils leur témoignent du respect. Ils peuvent penser qu'il est acceptable de leur faire du mal, ce qui augmente les risques de violence à leur égard et réduit leur capacité à signaler ces violences et à tenter d'obtenir du soutien pour y mettre fin.
- **Pouvoir et contrôle** – La violence domestique est une forme de pouvoir et de contrôle sur les femmes et les enfants.
- **Enfants invisibles** – La violence domestique peut passer inaperçue ou peut être gérée de manière inappropriée, même lorsque des enfants révèlent qu'ils vivent dans un contexte de violence domestique. S'ils parviennent à en parler, il est possible qu'ils ne soient pas écoutés ou crus et/ou qu'ils ne bénéficient pas du soutien approprié ou suffisant.
- **Culture de l'acceptation** – Les gens excusent, ignorent, justifient et encouragent parfois la violence domestique. Il peut, par exemple, être socialement acceptable qu'un mari exerce un certain contrôle sur sa femme, légitimant ainsi la violence domestique comme étant normale et faisant partie de la vie.
- **Une question privée** – Comme la violence domestique se produit à l'abri des regards, elle est souvent considérée non pas comme un délit mais comme une affaire de famille ou privée, par conséquent sans intérêt public. Les communautés choisissent parfois de l'ignorer et les services chargés de faire respecter les lois, comme la police, hésitent parfois à s'impliquer, même lorsque des cas de violence sont signalés.
- **Lois déficientes** – Dans certains cas, les auteurs de violences ne reçoivent aucune sanction pour leurs délits en raison de lois appliquées de manière insuffisante ou inappropriée, ou d'un manque de lois adéquates permettant de lutter contre la violence domestique.
- **Manque de protection** – Les enfants et les jeunes en danger n'ont parfois pas accès aux services et systèmes de protection requis.

Quelles sont les conséquences de la violence domestique sur les enfants ?

- La violence domestique peut entraîner des blessures **physiques, sexuelles et émotionnelles** pour les enfants.
- Elle peut avoir un impact sur leur développement physique et émotionnel à long terme. Les bébés et jeunes enfants exposés à de la violence dans leur milieu familial subissent un stress émotionnel accru qui peut nuire au développement de leur cerveau et de leurs facultés cognitives et sensorielles. Dès le plus jeune âge, le cerveau d'un enfant est « programmé » pour son fonctionnement physique et émotionnel futur. Être exposé à de la violence domestique constitue une menace pour ce développement.⁴⁶
- Les enfants peuvent développer des **problèmes de santé mentale** tels les troubles du comportement alimentaire ou la dépression.
- La violence domestique peut entraîner des difficultés de concentration pour les enfants, impactant de manière négative leurs résultats scolaires ou les menant même à **abandonner l'école**.
- La violence domestique dans le milieu familial peut **encourager les comportements à risque chez les enfants**, par exemple la consommation de drogues et/ou les comportements sexuels à risque.
- Les enfants et les jeunes peuvent en venir à considérer la violence domestique comme faisant partie intégrante de toute relation, risquant ainsi d'être affectés par la violence en tant qu'adultes – comme victimes ou auteurs de violences.
- La violence domestique peut également avoir un impact sur la capacité des enfants et des jeunes à former avec leurs pairs des relations basées sur le respect. Se retrouvant dans une situation de mal-être social et de confusion sur ce qui est acceptable ou non, ils risquent ainsi de souffrir **d'isolement**, de se replier sur eux-mêmes et d'éprouver des difficultés à se faire des amis.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Gender matters: A manual on addressing gender-based violence affecting young people (2007)

Conseil de l'Europe http://eycb.coe.int/gendermatters/pdf/Gender_matters_EN.pdf

It's all one curriculum (2009)

International Planned Parenthood Federation

Ce kit global d'activités met en rapport la violence basée sur le sexe, le VIH et l'éducation sexuelle

http://www.ippfwhr.org/en/allonecurriculum_en

Doorways training manuals On School-Related Gender-Based Violence Prevention and Response (2009) USAID

Ce kit global d'éducation contient des informations et des activités destinées aux élèves et aux professeurs.

http://www.ungei.org/resources/files/Doorways_III_Teachers_Manual.pdf

A Young People's Toolkit On Issues Connected To Gender-Based Violence: Raising Awareness on Roles & Responsibilities in Relationships (2010)












Cet ensemble de ressources éducatives développé au Cambodge contient une mine d'informations et d'activités que vous pouvez utiliser avec votre groupe.

www.giz.de/.../gtz2010-en-Toolkit-gbv-kambodscha-introduction.pdf



Activités

Vous trouverez ci-dessous une liste d'activités disponibles dans les livrets traitant de la violence domestique et des enfants. Afin de dégager les messages convenant à votre groupe et contexte, il sera peut-être nécessaire d'adapter ces activités. De nombreuses autres activités disponibles dans les livrets peuvent également être adaptées pour aborder le sujet :

Section	Activité	Description	Âge
	Main tendue	Le groupe discute des différents réseaux de soutien de manière à ce que les enfants sachent où obtenir de l'aide s'ils en ont besoin.	PLUS PETITS
	Les secrets peuvent être partagés	Discussion et saynètes pour aider le groupe à comprendre la différence entre les bons et les mauvais secrets	JEUNES
	Histoire d'un rescapé	Le groupe écoute l'histoire d'un rescapé et apprend quels sont les services de soutien à la disposition des femmes victimes de violence. L'histoire du rescapé peut être présentée comme une étude de cas ou via une organisation travaillant avec des rescapés.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Être à l'écoute	Le groupe apprend comment aider ceux qu'ils savent être victimes de violence.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Droits des enfants	Coloriage d'images sur les droits des enfants pour comprendre que tous les enfants ont le droit de vivre sans être soumis à la violence ou dans la crainte de celle-ci.	PLUS PETITS
	Campagne de posters	Les participants créent un poster contre la violence domestique.	JEUNES
	Activistes locaux	Invitation de personnes activement impliquées dans la campagne de lutte contre la violence domestique.	AGE INTER-MEDIAIRE
	C'est la loi	À l'aide d'un intervenant, le groupe développe des dossiers ou scénarios judiciaires concernant des cas de violence domestique.	PLUS AGES
	CEDAW	Le groupe étudie la convention des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes et discute des recommandations qui pourraient être présentées à leur gouvernement.	PLUS AGES
	Plan d'action national	Pendant cette session, les groupes préparent des présentations sur la violence à l'égard des filles à communiquer aux représentants du gouvernement.	PLUS AGES
	Développement d'une campagne communautaire	Le groupe peut développer et mener une campagne de sensibilisation pour mettre fin à la violence domestique.	TOUS LES AGES

FICHE D'INFORMATION : LE HARCÈLEMENT SEXUEL



DÉFINITION

Le harcèlement sexuel est « un comportement non sollicité et inconfortable qui affecte votre vie de manière négative. Il ne produit ni plaisir ni envie, et peut se traduire par exemple par des baisers, des attouchements, du flirt et de la « persécution » non sollicités. »⁴⁷ Il peut prendre la forme d'avances sexuelles non sollicitées, de demande de faveurs sexuelles ou d'autre harcèlement verbal ou physique de nature sexuelle. Le harcèlement sexuel peut être verbal (remarques sur le corps/l'apparence, blagues sexuelles ou avances), non verbal (regard fixe ou sifflement), physique (du contact physique non sollicité à l'attaque sexuelle ou au viol) et numérique (sexting, avances sexuelles et commentaires en ligne).

Le harcèlement sexuel peut se produire entre des pairs et entre des personnes qui se connaissent. Dans certaines sociétés, les avances sexuelles non sollicitées sont parfois normalisées à un point tel que harceler sexuellement ses pairs n'est pas reconnu comme un comportement abusif, et lorsqu'une personne le signale, elle est réprimandée ou ignorée. Il peut être perpétré par des inconnus dans des lieux publics tels les moyens de transport, les parcs ou la rue. Il peut également être perpétré par des personnes en position d'autorité, ce qui accroît la vulnérabilité des victimes. Il peut se produire sur le lieu de travail mais aussi à l'école, souvent par des professeurs sur des élèves.

Les enfants et les jeunes peuvent aussi être victimes d'autres types de harcèlement de type sexiste, comme la transphobie ou l'homophobie, ou « l'intimidation » parce qu'ils ne se conforment pas aux stéréotypes, aux normes ou aux attentes spécifiques à leur sexe. Les enfants et les jeunes peuvent être forcés par leurs pairs et parfois par des adultes à se conformer à des attentes spécifiques liées à leur sexe, et sont souvent punis pour ne pas jouer le jeu – par exemple, un garçon peut être harcelé pour vouloir jouer avec des filles dans la cour de récréation. Ceci peut être traumatisant pour un enfant et exercer une pression le poussant à s'intégrer, tout en l'empêchant d'être la personne qu'il souhaiterait devenir.

LES FAITS

- Entre 40 et 50 % des femmes de l'Union Européenne sont soumises à des avances sexuelles non sollicitées, au contact physique ou à d'autres formes de harcèlement sexuel au travail.⁴⁸
- Aux États-Unis, 83 % des filles entre 12 et 16 ans ont fait l'expérience d'une forme quelconque de harcèlement sexuel à l'école secondaire.⁴⁹
- Au Malawi, 50 % des écolières interrogées ont indiqué avoir subi des attouchements par leurs professeurs ou camarades de classe sans leur consentement.⁵⁰
- Des enquêtes à petite échelle dans des pays de la région Asie-Pacifique ont révélé que 30 à 40 % des ouvrières ont signalé une forme quelconque de harcèlement (verbal, physique ou sexuel).⁵¹



Le harcèlement sexuel s'est normalisé et sa pratique en public est non seulement tolérée, mais également escomptée et prospère. Il existe désormais une culture scolaire qui, de fait, permet d'agir de la sorte, et transforme potentiellement les écoles en champs d'entraînement à la violence domestique ou dans les fréquentations, ou à d'autres types de violence interpersonnelle liée au sexe⁵²

Stein, chercheur scientifique principal,
Wellesley Centre for Women (WCW)



Quelles sont les causes du harcèlement sexuel ?

Il n'existe pas de réponse simple à cette question. Voici quelques raisons :

- **La position des filles dans la société** – En raison de l'inégalité des sexes et de la discrimination, les filles et les jeunes femmes n'ont pas les mêmes pouvoirs que les hommes dans leur communauté. Il devient acceptable qu'elles soient soumises au harcèlement sexuel et à d'autres formes de violence.
- **Pouvoir et contrôle** – Le harcèlement sexuel est une forme de pouvoir et de contrôle sur les femmes et les filles.
- **Les filles considérées comme des objets** – Le corps des filles et des jeunes femmes est considéré comme un objet sexuel sur lequel on peut faire des commentaires et que l'on peut toucher.
- **Culture de l'acceptation** – Le harcèlement sexuel n'est pas mis en question et fait partie intégrante de la vie de tous les jours pour les enfants et les jeunes.
- **Lois déficientes** – Dans certains cas, les lois ne sont pas appliquées pour mettre fin au harcèlement sexuel et les auteurs d'abus sexuels ne sont donc pas punis de leurs délits. Lorsque des lois existent pour lutter contre le harcèlement sexuel des filles, dans certains cas elles ne sont ni connues ni appliquées.

Quelles sont les conséquences du harcèlement sexuel ?

- Le harcèlement sexuel **nuît aux enfants et aux jeunes** et peut avoir d'importants effets physiques, sexuels et émotionnels/psychologiques, tels que l'isolement, l'incapacité de manger ou de dormir, ou le repli sur soi.
- Les filles et les jeunes femmes qui sont harcelées sexuellement à l'école ou sur le chemin de l'école peuvent développer une appréhension d'aller à l'école, ce qui peut impacter leurs **résultats scolaires ou les mener à abandonner l'école**.
- Les filles et les jeunes femmes ne se sentent pas en sécurité dans les lieux publics ou au travail. Ceci peut **contribuer à réduire leur mobilité et leur capacité à participer de manière active à la société**.
- Sans une remise en question du harcèlement sexuel, la conviction que les filles et les femmes ont un rôle mineur dans la société est renforcée. Ceci peut **mener à d'autres formes de violence** à leur égard.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Rapport préparé par la NSPCC, Jessica Ringrose (Institute of Education, Londres)

Rosalind Gill (King's College, Londres) Sonia Livingstone (London School of Economics) Laura Harvey (Open University) http://www.nspcc.org.uk/Inform/resourcesforprofessionals/sexualabuse/sexting-research-report_wdf89269.pdf

Hostile hallways: bullying, teasing and sexual harassment in schools (2001)

American Association of University Women, <http://www.aauw.org/learn/research/upload/hostilehallways.pdf>




Flirting or hurting? A teacher's guide to sexual harassment in schools (1993)

Wellesley College Center for Research on Women www.wgby.org



Activités

Vous trouverez ci-dessous une liste d'activités, également disponibles dans les livrets traitant du harcèlement sexuel. Certaines traitent d'aspects plus larges du harcèlement, mais également du « bullying ». Pour ces dernières et afin de dégager les messages convenant à votre contexte, il sera peut-être nécessaire d'adapter ces activités. De nombreuses autres activités disponibles dans les livrets peuvent également être adaptées pour aborder le sujet du harcèlement sexuel :

Section	Activité	Description	Âge
	Marionnettes	Les participants fabriquent des marionnettes pour réfléchir aux stéréotypes liés aux sexes et comprendre comment les enfants peuvent être harcelés s'ils ne se conforment pas aux normes, rôles et attentes relatifs à leur sexe.	PLUS PETITS
	Poupées	En jouant avec des poupées, les participants réfléchissent aux stéréotypes liés aux sexes et comprennent comment les enfants peuvent être harcelés s'ils ne se conforment pas aux normes, rôles et attentes relatifs à leur sexe.	PLUS PETITS
	Règles du jeu	En discutant des rôles et des règles liés à chaque sexe, les participants réfléchissent aux stéréotypes liés aux sexes et comprennent comment les enfants peuvent être harcelés s'ils ne se conforment pas aux normes, rôles et attentes relatifs à leur sexe.	JEUNES
	Kit de vie	Les participants réfléchissent aux messages décrivant comment être une « vraie » fille ou un « vrai » garçon, aux stéréotypes liés aux sexes et comprennent pourquoi les enfants peuvent être harcelés s'ils ne se conforment pas aux normes, rôles et attentes relatifs à leur sexe.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Notre image	En consultant des magazines et des journaux, les groupes explorent la façon dont les femmes sont représentées dans les médias, et comment elles peuvent être harcelées si elles ne correspondent pas à cette image.	PLUS AGES
	Dire non	Cette session examine ce qui est acceptable ou non en terme d'attouchements.	PLUS PETITS
	Garder son calme	Le groupe apprend comment garder son calme sous pression.	JEUNES
	Mon espace	Cette session examine la question des limites, et de ce qui est acceptable ou non en terme d'attouchements. Elle aide les participants à identifier leurs limites personnelles et à apprendre comment éviter le harcèlement sexuel ou s'en protéger.	JEUNES
	Comprendre les champs de sécurité via des cartes	Les participants utilisent des cartes pour discuter de leur champ de sécurité et parler du harcèlement sexuel dans la communauté.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Harcèlement sexuel	Cette session aide les participants à définir le harcèlement sexuel.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Main tendue	Les participants identifient des sources de soutien pour les personnes victimes de harcèlement sexuel	PLUS PETITS
	Bracelet d'amitié	En confectionnant un bracelet d'amitié, les participants identifient ce qu'ils attendent de leurs amitiés et les différentes façons dont ils peuvent se soutenir mutuellement.	JEUNES
	Être à l'écoute	Les participants étudient des cas de harcèlement sexuel et réfléchissent à la manière de soutenir leurs amis.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Voies de communication	Les participants développent leurs techniques de communication.	AGE INTER-MEDIAIRE

Section	Activité	Description	Âge
	Merci d'écouter	Les participants développent des techniques d'écoute active pour apprendre à écouter et à aider les personnes confrontées à des difficultés.	PLUS AGES
	Intervenir	Par l'intermédiaire de jeux de rôle, les participants réfléchissent à la manière dont ils peuvent intervenir sans danger lorsqu'ils sont témoins d'incidents de harcèlement sexuel.	PLUS AGES
	Ça va ?	Les participants identifient différentes émotions et décrivent comment ils se sentent. Ils réfléchissent à la manière dont ils peuvent s'exprimer si quelqu'un les a harcelés sexuellement.	PLUS PETITS
	Dire non	Cette session aide les participants à dire non au harcèlement sexuel.	JEUNES
	Se protéger	Les participants évaluent les risques du harcèlement sexuel et les facteurs de protection face à celui-ci.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Inégalités au niveau mondial	Les participants évaluent les facteurs de risque des différentes formes de violence, y compris le harcèlement sexuel, dans le monde	AGE INTER-MEDIAIRE
	CEDAW	Le groupe étudie la convention des Nations Unies sur la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes et discute des recommandations qui pourraient être présentées à leur gouvernement.	PLUS AGES
	Plan d'action national	Le groupe prépare des présentations sur la violence à l'égard des filles à communiquer aux représentants du gouvernement.	PLUS AGES
	C'est la loi	Avec l'aide d'un intervenant, le groupe peut développer des dossiers ou scénarios judiciaires concernant des cas de violence.	PLUS AGES
	Développement d'une campagne communautaire	Le groupe développe et mène une campagne communautaire pour mettre fin au harcèlement sexuel.	TOUS LES AGES



FICHE D'INFORMATION : VIOLENCE SEXUELLE



DÉFINITION

La violence sexuelle "est définie comme n'importe quel acte sexuel, tentative d'obtenir un acte sexuel, ou d'autre acte adressé contre la sexualité d'une personne utilisant la contrainte, par n'importe quelle personne indépendamment de la relation avec la victime, quel que soit l'endroit. Il inclut le viol, défini comme la pénétration physiquement obligatoire ou autre contrainte de la vulve ou de l'anus avec un pénis, d'autre partie du corps ou d'un objet".⁵³

Les filles et les jeunes femmes peuvent être physiquement, avec émotion ou autrement forcées à faire des actes sexuels, y compris à entendre des commentaires sexuels, à voir des images sexuelles, à un contact sexuel, à des relations sexuelles bucco-génitales ou à des relations. La violence sexuelle dépend du concept de consentement - un adulte doit pouvoir répondre « oui » ou « non » de façon libre face au comportement sexuel. S'il ne donne pas de consentement ou ne peut pas dire alors que c'est de la violence sexuelle. Selon les lois du pays, les enfants d'un certain âge ne peuvent jamais donner leur consentement. Les filles et les jeunes femmes peuvent aussi être forcées à une activité sexuelle par la crainte et le sentiment qu'elles n'ont aucune liberté de choix. On peut menacer des filles, les humilier, les soudoyer ou les contraindre à l'exécution d'actes sexuels en échange de choses comme de la nourriture, un logement, des médicaments, de l'argent, des cadeaux, des catégories scolaires, le statut ou l'affection. Cela peut aussi commencer à l'aide de la technologie numérique, par exemple par la persuasion à publier des images sexuelles sur Internet.

La violence sexuelle peut survenir dans une famille ou dans une relation ou dans une situation où l'auteur de sévices a une certaine forme de pouvoir sur la fille ou la jeune femme. La violence sexuelle peut aussi survenir due aux conséquences du trafic d'êtres humains à travers des frontières nationales et internationales dans le but d'exploitation sexuelle.

FAITS

- Environ 150 millions de filles de moins de 18 ont été l'objet de relations sexuelles forcées ou d'autres formes de violence sexuelle impliquant le contact physique.⁵⁵
- Des données disponibles suggèrent qu'environ 1 enfant sur 5 en Europe est la victime d'une certaine forme de violence sexuelle. Il est évalué que dans 70 à 85 pour cent de cas, l'auteur de sévices est quelqu'un l'enfant connaît et en qui il a confiance.⁵⁶
- Des évaluations conservatrices suggèrent que 20,000 à 50,000 femmes ont été violées pendant la guerre 1992-1995 en Bosnie-Herzégovine et environ 250,000 à 500,000 femmes et de filles ont été des victimes dans le génocide Rwandais 1994. Dans la République démocratique orientale du Congo, au moins 200,000 cas de violence sexuelle, impliquant surtout des femmes et des filles, ont été documentés depuis 1996; les chiffres réels sont supposés être beaucoup plus élevés.⁵⁷
- Les Enquêtes nationales sur la violence envers les enfants montrent que parmi des femmes de 18-24 ans, presque 38 pour cent au Swaziland, 27 pour cent en Tanzanie et 32 pour cent au Zimbabwe rapportent une certaine forme de violence sexuelle avant l'âge de 18.⁵⁸
- Les expériences de première relation sexuelles forcées parmi des filles adolescentes plus jeune que 15 ans sont de 11 à 48 pour cent globalement.⁵⁹
- Dans des enquêtes dans quatre pays, presque une femme sur quatre a rapporté que leurs premières relations sexuelles ont été forcées.⁶⁰

“ Pour réaliser le changement durable, il est important de changer la législation et développer les politiques qui protègent des femmes; lutter contre la discrimination envers les femmes et promouvoir l'égalité des sexes afin d'œuvrer vers des normes culturelles plus paisibles.”

Organisation Mondiale de la Santé

**ENVIRON
150 MILLIONS
DE FILLES DE
MOINS DE 18 ANS
ONT ÉTÉ L'OBJET
DE VIOLENCE
SEXUELLE**



Quelles sont les causes de la violence sexuelle ?

Il n'y a aucune réponse simple à pourquoi la violence sexuelle arrive. Voici quelques raisons :

- **Position sociale** - l'inégalité des Genre et la discrimination sont des causes qui ont pour conséquence la violence sexuelle envers les filles et les jeunes femmes.
- **Pouvoir et contrôle** - la violence sexuelle est une forme de pouvoir et de contrôle sur les femmes et les filles.
- **Manque d'assistance** - Peu ou aucun service d'assistance peuvent être disponibles pour des filles et des jeunes femmes ayant été victimes de la violence sexuelle. Et quand cette assistance est disponible, elle ne peut pas être adaptée en juste proportion pour répondre aux besoins des filles et des jeunes de femme. Il est aussi difficile d'avoir accès particulièrement dans des zones rurales et celles plus éloignées.
- **Lois inadaptées** - Il peut y avoir des lois inadaptées ou inexistantes sur la violence sexuelle. S'il y a des lois, elles ne peuvent pas être en juste proportion ou suffisamment développées pour être mises en œuvre et l'auteur de sévices peut être impuni. Les femmes et des filles ne peuvent pas être conscientes de la législation qui les protège de la violence.
- **Culture d'acceptation** - qui peut justifier ou excuser la violence et ignore les expériences des filles et des jeunes femmes. Des stéréotypes masculins nuisibles peuvent aussi mener des hommes et les garçons à se conformer ou à adhérer à des vues rigides de rôles de genre et de masculinité, comme la croyance de ces hommes ont plus besoin du sexe que des femmes, ou qu'ils ont droit de faire l'amour avec une femme et le consentement de la femme ne compte pas.
- **Conflit, désastre ou situations de secours** - la violence Sexuelle peut aussi être utilisée comme une arme de guerre tant d'une façon opportuniste que systématique, plaçant des filles et des jeunes femmes à un risque élevé.

Quelles sont les conséquences de la violence sexuelle ?

- A la suite de violences sexuelles, des Filles et des jeunes femmes **peuvent ressentir de la douleur et cela nuit à leur santé**. La violence sexuelle peut mener à **la grossesse indésirable et à des infections sexuellement transmissibles (STD) comme le VIH/SIDA**.
- La violence Sexuelle **peut mener les filles et les jeunes femmes à se sentir violées; ceci peut mener aux questions de santé mentale** comme la dépression, l'état de stress post-traumatique, des difficultés de sommeil, des troubles alimentaires, la détresse émotionnelle et des tentatives de suicide.
- La violence Sexuelle limite les choix de vie disponibles pour des filles et les jeunes femmes.
- La violence Sexuelle peut **augmenter l'activité de prise de risques comme les médicaments et l'abus d'alcool** et la pratique d'un comportement sexuel risqué.
- Des Enfants et des jeunes peuvent apprendre que la violence sexuelle est une partie 'normale' d'une relation et cela peut mener à plus de **violence quand ils sont plus âgés**.
- Des Filles et de jeunes femmes peuvent **subir l'isolement, arrêter l'école ou le travail et ne pas participer à la vie sociale**.



RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Arrêtez le viol maintenant - un site Web de L'ONU pour arrêter le viol dans le cadre d'un conflit. Il y a des témoignages et des supports de plaidoyers que vous pouvez utiliser avec votre groupe.
Http: // www.stoprapenow.org/

La règle des sous-vêtements - une ressource de l'Union européenne pour des parents pour expliquer aux enfants où à d'autres qui ne devraient pas essayer de les toucher, comment réagir et où chercher de l'aide. Utilisez les informations, le film et le livre avec votre groupe pour étendre des informations sur le bon toucher et le mauvais toucher.
Http: // www.underwearrule.org/Default_en.asp

Qui Fiche d'information sur la violence contre femmes
http: // www.who.int/mediacentre/factsheets/fs239/en/index.html

Fiche d'information sur la Jeunesse, la Violence, l'alcool et la vie nocturne (2008)
Campagne Mondiale pour la Prévention de la Violence par l'Organisation Mondiale de la Santé www.cph.org.uk/showPublication.aspx?Pubid=326

Mon amant dangereux - un court-métrage britannique sur le trafic interne de jeunes femmes dans le commerce sexuel. Le film est sous forme d'une vidéo musicale parlant d'une jeune femme faisant l'expérience de l'exploitation sexuelle. Il y a aussi un documentaire appelé « L'Amour ou les Mensonges » disponibles.
Http: // www.mydangerousloverboy.com/

Lilya 4 - jamais - Ce film raconte l'histoire de jeunes femmes victimes de l'exploitation sexuelle en Europe. Vous pouvez l'utiliser pour parler des expériences de jeunes femmes quand elles sont victimes de l'exploitation sexuelle par leurs partenaires. Regardez la bande-annonce ici [http: // www.youtube.com/watch ? V=LUHHSPP7XRM*feature=related](http://www.youtube.com/watch?V=LUHHSPP7XRM&feature=related)

La montée de l'exploitation sexuelle aux Philippines - Ce sont des nouvelles courtes qui font un rapport sur l'exploitation sexuelle au Philippines. Elles contiennent un témoignage d'une jeune femme qui a été forcée dans le travail sexuel par un membre de sa famille. L'utilisez ce documentaire avec votre groupe pour explorer les expériences de jeunes femmes.
Http: // [www.youtube.com/watch ? V=nCwe0ZKtXCA](http://www.youtube.com/watch?V=nCwe0ZKtXCA)

Très Jeunes Filles - un documentaire qui suit la progression de jeunes femmes au New York GEMS (Girls' Education and Mentoring Services) qui est un service d'assistance et de rétablissement pour d'anciennes prostituées. Ce groupe examine les raisons pour lesquelles les jeunes femmes et les filles sont tombées dans la prostitution, leurs relations avec les hommes qui les exploitent, l'aide qu'ils reçoivent de la GEMS et leurs espoirs pour l'avenir. Utilisez la bande-annonce courte [http: // www.youtube.com/watch ? V=7fx6EaHuRCg](http://www.youtube.com/watch?V=7fx6EaHuRCg)

Analyse de la situation d'exploitation sexuelle d'enfants dans la région de l'Afrique orientale et du Sud,
UNICEF [http: // www.unicef.org/events/yokohama/csec-eas-t-southern-africa-draft.html](http://www.unicef.org/events/yokohama/csec-eas-t-southern-africa-draft.html)

Sourires Volés - un rapport de synthèse sur les conséquences de la santé physique et psychologique de femmes et d'adolescents victimes du trafic d'êtres humains en Europe (Commission européenne)
[http: // www.vawpreventionscotland.org.uk/resour ces/research-and-reports/stolen-smiles-summaryreport-physical-an d-psychological-health-conseq](http://www.vawpreventionscotland.org.uk/resources/research-and-reports/stolen-smiles-summaryreport-physical-and-psychological-health-conseq)



Activités

Ci-dessous est une liste des activités qui sont disponibles dans les livrets d'activités qui concerne la violence sexuelle. Vous pouvez devoir adapter les activités pour faire resurgir les messages sur la violence sexuelle et les approprier à votre groupe et contexte. Beaucoup d'autres activités dans les livrets peuvent aussi être adaptées pour aborder à la violence sexuelle :

Section	Activité	Description	Âge
	Marionnette	Les participants font une marionnette et parlent des façons que les filles et les garçons jouent ensemble et parlent du contact inapproprié.	PLUS PETITS
	Violence dans les médias	Les participants regardent des histoires médiatiques de la violence sexuelle et explorent la représentation de jeunes femmes et des relations. Les participants créent une histoire nouvelle sur la relation respectueuse et une conversation à propos du consentement et des dangers de la violence sexuelle.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Musique et amour	Le groupe explore de la musique et ce qu'elle dit de la violence, des jeunes femmes et l'égalité. Le groupe examine comment le consentement sexuel est représenté.	PLUS AGES
	Mon espace	Le groupe identifie des frontières et les zones privées du corps et comment dire stop quand quelqu'un essaye de les toucher.	JEUNES
	Cartographie de sécurité	Les participants analysent leur communauté locale en utilisant des cartes pour discuter des zones de sécurité; ils discutent de la crainte de la violence sexuelle dans la communauté.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Mythes sur violence à travers le monde	Les groupes discutent des mythes et des attitudes par rapport à la violence environnante envers les filles.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Signes d'alarme	Grâce à des panneaux accrochés à une corde à linge les participants identifieront ceux qui appartiennent à une relation et définiront leur propre idée de comportement respectueux et abusif. Ceci peut inclure les signes d'alarme de violence sexuelle.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Où se situent vos limites ?	Les groupes discutent des relations sexuelles et du consentement.	PLUS AGES
	Les formes multiples de violence	Le groupe pratique des méthodes d'intervention sécuritaires dans les incidents de violence contre les filles et les jeunes femmes.	PLUS AGES
	Apprenons à propos du sexe	Le groupe explore l'impact de la pornographie sur des jeunes et leurs relations. Vous pouvez parler de l'industrie pornographique comme des relations contribuant à l'objectivation sexuelle des jeunes femmes et des filles.	PLUS AGES
	Exploitation Sexuelle	Utilisant des scénarios et le drame le groupe développe des cas légaux et des scénarios sur les incidents de violence. Le groupe se concentre sur la violence sexuelle.	PLUS AGES
	Les façons de communiquer	Les groupes développent des compétences de communication et des façons de négocier le consentement éclairé et libre.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Intervenir	Le groupe peut travailler sur des présentations de la façon d'arrêter la violence qui peuvent être envoyées aux représentants gouvernementaux.	PLUS AGES
	Merci d'écouter	Le groupe développe et dirige une campagne communautaire pour sensibiliser dans le but d'arrêter la violence.	TOUS LES AGES
	CEDAW	Le groupe explore les Conventions de L'ONU qui abordent la violence contre des femmes et des filles et discute des recommandations qui peuvent être faites au gouvernement.	PLUS AGES

FICHE D'INFORMATION : VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS



DÉFINITION

La violence dans les fréquentations ou la violence lors d'une rencontre est définie comme la perpétration ou la menace d'un acte de violence dans le contexte de la fréquentation ou quand un homme fait la cour à une partenaire actuelle ou ancienne. Cela peut aussi être vrai quand un partenaire essaye de maintenir le pouvoir et le contrôle sur l'autre par l'abus/violence. Cet abus/violence peut prendre un certain nombre de formes : agression sexuelle, harcèlement sexuel, menaces, violence physique, violence psychologique ou verbale, mentale, sabotage social et poursuite. Il peut inclure l'abus psychologique, le chantage émotionnel, l'abus sexuel, l'abus physique et la manipulation psychologique.

“ L'assistance disponible pour les jeunes afin de traiter la violence dans une relation est insuffisante... Les praticiens travaillant avec des jeunes doivent prendre conscience des questions comme celle de la relation des adolescents par rapport à l'abus, le pouvoir et discuter des questions avec sensibilité. De solides arguments se développent en faveur de l'encadrement de ces jeunes par leurs pairs ou une assistance, puisque beaucoup de jeunes sont plus à l'aise pour discuter de ces questions avec d'autres adolescents qu'avec des adultes. ⁶¹”

Société nationale pour la Prévention de la Cruauté envers les Enfants

LES FAITS

- Au Royaume-Uni, une fille sur trois (âgées de 13-17) a été l'objet d'abus sexuels de la part d'un partenaire et une sur quatre a été l'objet de maltraitance physique de la part d'un partenaire.⁶²

**AU ROYAUME-UNI
1 FEMME SUR 3
A ÉTÉ L'OBJET
D'ABUS SEXUELS
DE LA PART D'UN
PARTENAIRE**



Quelles sont les causes de la maltraitance dans une relation intime ou de la violence dans les fréquentations ?

Il n'y a aucune réponse simple pour répondre pourquoi il y a maltraitance dans relation intime ou de la violence dans les fréquentations. Voici quelques raisons :

- **Position sociale des femmes et des filles** - Ceci est dû à l'inégalité de genre et à la discrimination. Les femmes et des filles peuvent avoir un pouvoir inégal dans des relations et peuvent être contrôlées par la violence physique, sexuelle, émotionnelle et financière.
- **Des filles invisibles** - on ne sait pas dans quelle mesure des filles et des jeunes femmes ont fait l'expérience de maltraitance dans une relation. Il y a donc un manque de compréhension de leurs expériences et de leurs besoins.
- **Culture d'acceptation** - les Gens peuvent excuser, justifier, ignorer ou même encourager la maltraitance dans une relation. Des attitudes nuisibles comme l'idée qu'un garçon doit contrôler une fille peuvent aboutir à l'acceptation de la maltraitance dans une relation.
- **Manque d'assistance** - Il n'y a souvent pas ou très peu d'organisations qui aident et soutiennent des filles et des jeunes femmes qui subissent la violence dans les fréquentations.
- **Lois inadaptées** - Il peut y avoir des lois inadaptées ou inexistantes qui protègent des filles de la violence dans les fréquentations. Il peut y avoir des lois mais les hommes et les femmes ne peuvent pas les connaître ou elles ne peuvent pas être en juste proportion ou suffisamment développées pour être mises en œuvre, aboutissant aux auteurs de sévices à être impunis.
- **Manque de protection** - les filles et de jeunes femmes peuvent ne pas avoir accès aux services et à la protection dont elles ont besoin.

Quelles sont les conséquences de la violence dans les fréquentations ?

- Des Filles et des jeunes femmes ayant fait l'expérience de la violence dans les fréquentations peuvent être l'objet de blessures physiques qui peuvent nuire à leur santé.
- La violence dans les fréquentations peut aboutir à une incapacité des femmes à négocier les termes de leur activité sexuelle ou l'utilisation de contraceptifs. Ceci peut mener à une grossesse indésirable et à des infections sexuellement transmissibles (STD) comme le VIH/SIDA.
- La Violence dans les fréquentations peut mener aux questions de **santé mentale comme la dépression, l'état de stress post-traumatique, des difficultés de sommeil, des troubles alimentaires et des problèmes émotionnels et des tentatives de suicide.**
- La Violence dans les fréquentations peut augmenter le **comportement à risques parmi des jeunes comme la prise de médicaments et l'abus d'alcool** ou la pratique d'un comportement sexuel risqué.
- Des Enfants et des jeunes peuvent apprendre que la maltraitance est une partie 'normale' d'une relation et ceci peut **mener à plus de violence** quand ils sont plus âgés.
- Des Filles et des jeunes femmes peuvent **subir l'isolement, abandonner l'école ou le travail** et ne pas participer à la vie en société.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

S'attendre au Respect – SafePlace- S'attendre au Respect ; Le Programme de Respect engage des jeunes et des adultes dans la construction de relations entre adolescents saines et la prévention de la violence dans les fréquentations et la violence sexuelle. Utiliser la brochure S'attendre au Respect pour livrer un programme complet pour l'arrêt de la violence dans les fréquentations.
Http: // www.safeplace.org/page.aspx?Pid=376


L'amour est le respect - un site Web des USA pour engager, instruire et autoriser la jeunesse et de jeunes adultes à empêcher et finir des relations abusives. Utilisez le questionnaire sur des relations dans vos sessions.
Http: // www.loveisrespect.org/dating-basics/dating-essentiel

Ceci est la maltraitance - un site Web britannique pour des jeunes pour apprendre de la violence dans les fréquentations qui inclut des informations, des mythes et des faits, des court-métrages et un panneau d'affichage. Utilisez les films dans vos sessions pour aider des jeunes à identifier la violence dans les fréquentations.
Http: // thisisabuse.direct.gov.uk/



Activités

Ci-dessous est une liste des activités qui sont disponibles dans les livrets d'activités et concerne la violence dans les fréquentations. Vous pouvez devoir adapter les activités pour comprendre les messages sur la violence dans les fréquentations appropriés à votre groupe et contexte. Beaucoup d'autres activités dans les livrets peuvent aussi être adaptées pour aborder à la violence dans les fréquentations :

Section	Activité	Description	Âge
a	 AGES Violence dans les médias	Les participants agissent comme des journalistes pour analyser dans des journaux la représentation de relations et la violence dans les médias.	AGE INTER-MEDIAIRE
	 Musique et amour	Les participants explorent la musique et ce qu'elle dit de la violence, des jeunes femmes et l'égalité. Les participants regardent comment la musique représente les relations et créent une chanson à propos de genre de relation ils veulent.	PLUS AGES
	 Égalité dans la maison ?	Le groupe regarde les rôles de jeunes hommes et des femmes dans la maison et discute l'égalité et quels changements ils pourraient apprécier dans leur maison de l'avenir.	PLUS AGES
	 Mon espace	Par des jeux actifs, le groupe apprend à parler quand ils sont inconfortables dans une situation.	JEUNES
	 Gardez Votre calme	Le groupe apprend des façons de rester calme quand ils sont sous pression.	JEUNES
	 Signes d'alarme	Des groupes regardent des images et discutent des signes de relations saines et malsaines.	AGE INTER-MEDIAIRE
	 Mythes sur la violence à travers le monde	Le groupe discute des mythes et des attitudes sur la violence environnante contre des filles.	PLUS AGES
	 Les formes multiples de violence	Le groupe discute des formes de violence contre des filles et des jeunes femmes.	PLUS AGES
	 Les secrets peuvent être partagés	La discussion et le drame aident le groupe à comprendre la différence entre des secrets sains et malsains	JEUNES
	 Histoire de Survivant	Le groupe apprend de l'histoire d'un survivant et les services d'assistance disponibles pour des femmes ayant été victime de la violence. L'histoire du survivant peut être présentée comme une étude de cas ou comme une présentation d'une organisation travaillant avec des survivants.	AGE INTER-MEDIAIRE
	 Tante d'Agonie	En discutant des scénarios différents, le groupe apprend à soutenir les gens qui ont fait l'objet de violence.	AGE INTER-MEDIAIRE
	 Les façons de communiquer	Les participants développent leurs compétences de communication.	PLUS AGES
	 Intervenez	En utilisant drame et scénarios, le groupe pratique des méthodes sécuritaires d'intervention pour les incidents de violence et discrimination.	PLUS AGES
	 CEDAW	Le groupe explore la Convention sur l'Élimination de Discrimination contre des Femmes et il discute les recommandations qui peuvent être faites au gouvernement.	PLUS AGES
	 Plan d'Action national	Des travaux en groupe sur des présentations qu'ils peuvent livrer aux représentants gouvernementaux sur la violence contre des filles.	PLUS AGES
	 Développez une campagne communautaire	Le groupe développe et dirige une campagne communautaire pour sensibiliser et changer les attitudes pour arrêter la violence dans les fréquentations.	TOUS LES AGES

FICHE D'INFORMATION :

LA SEXUALISATION DES FILLES ET DES JEUNES FEMMES



DÉFINITION

La sexualisation est le fait de considérer ou de percevoir une personne comme objet sexuel tout en lui niant sa dignité et ses caractéristiques individuelles. La sexualisation des enfants implique le fait d'imposer une sexualité adulte sur des filles et des garçons qui n'y sont pas préparés à ce stade de leur développement, que ce soit sur le plan émotionnel, psychologique ou physique.⁶³ Une conséquence possible est le développement d'une conscience sexuelle prématurée chez les enfants et leur identification propre à des objets sexuels. Cela est souvent dû à l'abondance des images et des termes sexuels qui remplissent le quotidien, particulièrement en Occident. La sexualisation encourage la normalisation des rôles sexuels négatifs, des stéréotypes et des attentes, ainsi que des attitudes et comportements nuisibles pouvant engendrer un risque accru de violence à l'encontre des filles et des jeunes femmes.

Parallèlement, il est important de se rappeler que certaines images sont quelques fois également utilisées afin de réprimer la sexualité féminine. Par exemple, dans certains contextes, la femme-modèle est présentée comme une personne dépourvue de désir sexuel, ou bien la sexualité de groupes spécifiques de femmes, telles que les femmes handicapées, peut être sévèrement réprimée. Lorsque les femmes ne se conforment pas aux attitudes et stéréotypes imposés, elles peuvent être victimes de réactions violentes.

LES FAITS

- Une étude réalisée en 2008 par Girlguiding UK et la Mental Health Foundation⁶⁴ a montré que la sexualisation précoce et la pression pour grandir trop vite sont deux facteurs clés de l'anxiété ressentie par les filles.
- Une étude réalisée en 2005 sur les films pornographiques populaires aux États-Unis a montré que 89,9 % des scènes incluaient soit des agressions verbales, soit des agressions physiques, et que 94,4 % des actes d'agression étaient commis sur des femmes.⁶⁵
- Dans une étude de l'Union européenne concernant 25 000 jeunes originaires de 25 pays, 23 % ont dit avoir vu des images sexuelles (y compris sur les sites internet, à la télévision ou sur des vidéos/DVD, dans des magazines ou des livres). 14 % ont dit avoir vu des images sexuelles sur des sites internet et 15 % avoir vu ou reçu des messages sexuels.⁶⁶
- Dans une étude réalisée au Royaume-Uni, trois élèves sur dix ont déclaré s'informer sur la sexualité en visionnant des films pornographiques.⁶⁷

“ Les inquiétudes liées à la sexualisation des enfants et des jeunes ne sont pas un phénomène récent. Elles sont toutefois en progression du fait de la plus grande disponibilité des diverses technologies auxquelles les jeunes ont accès, comme internet et les téléphones portables⁶⁸ ”

K Marvin

Quelles sont les causes de la sexualisation ?

- **Le sexe fait vendre** : les entreprises utilisent des images sexuelles pour encourager les consommateurs à acheter leurs produits. Le plus souvent, des femmes et des filles sont présentées dans des positions sexy, à moitié nues, ou c'est leur corps même qui devient le produit. Cela peut amener à considérer les femmes et les filles comme des objets de plaisir sexuel et de gratification, et à estimer leur valeur uniquement par rapport au plaisir qu'elles peuvent donner aux autres.
- **L'enfance est invisible** : les enfants sont traités tels des adultes. Les désirs et besoins des filles sont ignorés, car on leur vend des vêtements et des jouets qui traduisent des désirs d'adultes (souvent masculins). Les jouets peuvent par exemple présenter les femmes en tant qu'objets sexuels ou en position de faiblesse et de soumission par rapport aux hommes. Les vêtements peuvent eux aussi être orientés vers un public adulte, comme par exemple les soutien-gorge rembourrés vendus au rayon filles.
- **La pornographie et la violence** : la pornographie est largement disponible et répandue. On la retrouve dans les clips vidéo et les magazines destinés aux jeunes hommes. Elle présente trop souvent les femmes comme des objets et la violence comme une composante naturelle de l'acte sexuel. C'est aussi par ce biais que les jeunes s'informent sur la sexualité et les relations de couple.
- **Les nouvelles technologies** : les téléphones portables et les réseaux sociaux encouragent les consommateurs à montrer et à diffuser des images d'eux-mêmes ou des autres. Les enfants et les jeunes subissent une pression les poussant à présenter des images spécifiques d'eux-mêmes.
- **Une culture de l'acceptation** : la sexualisation est un sujet passé sous silence, et son impact sur les enfants et les jeunes n'est pas bien compris.

Quelles sont les conséquences de la sexualisation ?

Un rapport récent du gouvernement britannique a démontré que « la sexualisation crée un contexte plus favorable aux agressions sexuelles envers les enfants et nuit aux relations saines, augmentant ainsi le risque de violence envers les femmes et les filles ». La sexualisation a encore d'autres conséquences :

- La sexualisation crée une **culture dans laquelle ni les filles ni les jeunes femmes** ne sont respectées. « Une personne est considérée comme un objet sexuel destiné au plaisir des autres, plutôt que d'être vue comme ayant la capacité d'agir de façon indépendante et de prendre des décisions. »⁷⁰
- Les enfants peuvent être encouragés à avoir des relations sexuelles précoces et à adopter un comportement sexuel à risque, ce qui augmente les chances de grossesses indésirables et de contracter des **infections sexuellement transmissibles comme le VIH/sida**.
- Les enfants sont susceptibles **d'accepter la violence** au sein de leurs relations, car ils considèrent normalement à la fois l'image des femmes et des filles comme objets sexuels et la violence comme composante importante des relations sexuelles, notamment à cause du visionnage de films pornographiques.
- Les filles et les jeunes femmes peuvent être **harcelées sexuellement** par des garçons et des jeunes hommes qui propagent d'elles des images sexuelles.
- **Une faible confiance** en elles peut pousser les filles et les jeunes femmes à se comparer à des images irréalistes de femmes. A force d'essayer de ressembler aux femmes sexy des photos, les filles et les jeunes femmes peuvent finir par **avoir une image négative** de leur propre corps. Cela peut mener à des troubles alimentaires tels que l'anorexie et la boulimie.
- Les filles et les jeunes femmes peuvent **grandir trop vite** et passer à côté de leur enfance.
- Les filles et les jeunes femmes peuvent penser que leur apparence est plus importante que leur **éducation et leur vie professionnelle**.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

EU Kids online

<http://www2.lse.ac.uk/media@lse/research/EUKidsOnline/EU%20Kids%20II%20%282009-11%29/EUKidsOnlineIIReports/Final%20report.pdf>

Killing us softly 4 : l'image des femmes dans la publicité. Un court métrage sur un exposé de Jean Kilbourne portant sur la sexualisation des femmes et des filles. Vous pouvez l'utiliser afin de parler de la représentation des femmes et des filles et de la sexualisation.

<http://www.mediaed.org/cgi-bin/commerce.cgi?preadd=action&key=241>

Sexy inc : nos enfants sous influence. Un documentaire de Sophie Bissonnette sur l'hypersexualisation de notre société et ses effets sur les jeunes.

http://www.nfb.ca/film/sexy_inc/related_films

Makers : un documentaire qui explique la sexualisation des jeunes femmes. Vous pouvez l'utiliser avec des participants plus âgés afin d'analyser la sexualisation.

<http://www.makers.com/jean-kilbourne>

Groupe de travail de l'American Psychological Association sur la sexualisation des filles :

pour en apprendre davantage sur la sexualisation.

<http://www.apa.org/pi/women/programs/girls/report.aspx>



Activités

Vous trouverez ci-dessous une liste d'activités disponibles dans les livrets d'activités qui analysent la sexualisation. Il se peut que vous ayez à adapter ces activités afin de faire ressortir les messages relatifs à la sexualisation et faire en sorte qu'elles soient appropriées pour votre groupe et votre contexte. Parmi les autres activités présentées dans les livrets, de nombreuses autres peuvent également être adaptées afin d'aborder le thème de la sexualisation:

Section	Activité	Description	Âge
	Marionnettes	Les participants fabriquent des marionnettes et examinent les stéréotypes, attitudes et comportements sexuels.	PLUS PETITS
	Que voulez-vous être ?	Le groupe utilise le jeu afin de mener une discussion et une réflexion sur les messages véhiculés par les médias en rapport aux stéréotypes sexuels, la sexualité et les relations de couple.	JEUNES
	La violence dans les médias	Les participants jouent aux journalistes afin d'analyser les journaux et l'image des relations de couple et de la violence dans les médias.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Me représenter	En regardant les magazines et les journaux, le groupe explore de quelle façon les femmes sont représentées dans les médias.	PLUS AGES
	Dire non	Le groupe analyse les contacts acceptables et inacceptables. Vous pouvez faire le lien avec la sexualisation en parlant des messages véhiculés par les médias relatifs aux contacts.	PLUS PETITS
	Mon espace	Le groupe analyse les limites personnelles ainsi que les contacts acceptables et inacceptables. Les participants identifient leurs propres limites.	JEUNES
	Le harcèlement sexuel	Cette session aide les participants à définir le harcèlement sexuel et son lien avec la sexualisation des filles et des jeunes femmes.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Informons-nous sur la sexualité et les relations	Les participants évoquent leur apprentissage de la sexualité et des relations de couple, et aussi l'impact de la pornographie et de la sexualisation sur leur façon de comprendre la sexualité et les relations de couple.	PLUS AGES
	Où placez-vous la limite ?	Les participants évoquent le consentement sexuel et la manière de négocier leur propre consentement libre et informé.	PLUS AGES
	Trouver de l'aide	La session identifie les sources de soutien pour les participants.	PLUS PETITS
	Le bracelet de l'amitié	En fabriquant un bracelet de l'amitié, les participants identifient ce qu'ils attendent des relations amicales.	JEUNES
	Courrier des lecteurs	Cette session permet aux participants de réfléchir sur des études de cas d'harcèlement sexuel et sur comment ils peuvent s'entraider ou aider leurs amis.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Intervenir	Les participants ont recours au jeu de rôle afin de réfléchir à la manière d'intervenir dans différents cas d'harcèlement ou de violence sexuels.	PLUS AGES
	Non à la violence	Cette session aide les participants à dire non au harcèlement sexuel.	JEUNES
	La CEDEF	Le groupe explore la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de quelle manière la violence y est traitée.	PLUS AGES
	Plan d'action national	Durant cette session, les groupes travaillent sur des présentations portant sur le thème de la violence à l'égard des filles pouvant être présentées aux élus locaux et aux membres du gouvernement.	PLUS AGES

FICHE D'INFORMATION : LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES (MGF) OU EXCISION



DÉFINITION

Les mutilations génitales féminines sont aussi connues sous le terme d'« excision ». Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « les mutilations sexuelles féminines recouvrent toutes les interventions incluant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou autre lésion des organes génitaux féminins pratiquées pour des raisons non médicales »⁷¹. Les mutilations génitales féminines sont internationalement reconnues comme violation des droits fondamentaux des filles et des femmes.

LES FAITS

- Environ 100 à 140 millions de filles et de femmes à travers le monde ont subi des mutilations génitales ou excisions.
- En Afrique, ce sont plus de 3 millions de filles qui courent ce risque chaque année.⁷²

“ L'excision est une violation des droits fondamentaux des femmes et des enfants. Elle va à l'encontre du droit d'une fille à disposer de son propre corps. Les filles subissent cette mutilation sans avoir donné leur autorisation, et souvent contre leur gré. Cette situation accroît et perpétue les inégalités entre les sexes⁷³ ”

Orchid Project

Quelles sont les conséquences des MGF ?

Il n'y a pas d'explication simple à la pratique des MGF, mais en voici quelques raisons :

- **La place des filles au sein de la société** : elle reflète des inégalités profondes entre les sexes et constitue une forme extrême de discrimination à l'encontre des femmes. Les MGF sont le résultat de normes sociales qui considèrent ces actes comme nécessaires à la bonne éducation des filles ; une façon de les rendre « propres » et « belles », et de les préparer à la vie adulte et au mariage.
- **Le contrôle et le pouvoir** : la peur face à la sexualité féminine est souvent répandue, et les MGF représentent une façon de contrôler et de diminuer la sexualité féminine et l'expérience sexuelle. Les MGF sont souvent motivées par des croyances relatives à la définition du comportement sexuel acceptable qui associe virginité pré-nuptiale et fidélité conjugale. Dans de nombreuses communautés, les MGF sont aussi considérées comme un moyen de réduire la libido féminine et d'aider la femme à résister aux actes sexuels « illicites » qui pourraient nuire à l'honneur familial.
- **La culture de l'acceptation** : les MGF sont devenues une convention sociale dans certaines communautés. La pression sociale qui pousse à se conformer aux actions passées et présentes des autres motive fortement à perpétuer ces pratiques. Les MGF peuvent aussi être associées à des croyances religieuses, bien qu'aucun précepte religieux ne les exigent.
- **Des lois inopérantes** : il se peut que les lois ne soient pas appliquées de manière adéquate ou suffisante pour mettre un terme aux MGF. Cela donne aux agresseurs la possibilité de rester impunis pour leurs crimes. Certains pays peuvent aussi ne pas avoir de législation interdisant les MGF.
- **Un soutien limité** : il se peut qu'il n'existe qu'un soutien limité ou pas de soutien du tout pour aider les filles et jeunes femmes à échapper à cette pratique et protéger celles (et ceux) qui s'opposent à ces actes. Les hommes ne sont pas les seuls à accepter cette pratique ; certaines femmes y sont aussi favorables.

Quelles sont les conséquences des MGF ?

- Les filles et les jeunes femmes soumises aux MGF perdent de **grandes quantités de sang et souffrent de douleurs atroces**.
- Les MGF **nuisent à long terme à la santé** des filles et des jeunes femmes. Ces pratiques consistent à enlever et à endommager certaines parties normales et saines de leur vagin. Elles peuvent nuire au fonctionnement normal de leur corps et provoquer des infections urinaires, des fistules, de l'infertilité, des problèmes durant l'accouchement, des risques accrus d'infection par le VIH/sida et même la mort.
- Ces pratiques peuvent avoir un impact émotionnel sur les filles et les jeunes femmes qui développent alors une peur et une gêne ainsi qu'un sentiment de détresse.
- Les MGF peuvent **priver les jeunes femmes de plaisirs sexuels**.
- La pratique des MGF **contrôle les filles et les jeunes femmes**. Elle renforce leur position inférieure dans la société, et l'autorité sur elles et sur leur corps est donnée à d'autres.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Éliminer les mutilations sexuelles féminines - Déclaration interinstitutions, 2008, agences des Nations Unies (2008)

http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789242596441_fre.pdf?ua=1

Aide-mémoire de l'OMS sur les MGF

<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs241/fr/>

**LES MGF
REPRÉSENTENT
UNE VIOLATION
DES DROITS
FONDAMENTAUX**



Activités

La liste ci-dessous présente des activités disponibles dans les livrets d'activités relatives aux MGF. Il se peut que vous ayez à adapter ces activités afin de faire ressortir les messages relatifs aux MGF qui sont appropriés pour votre groupe et votre contexte. Parmi les autres activités présentées dans les livrets, de nombreuses autres peuvent également être adaptées afin d'aborder le thème des MGF.

Section	Activité	Description	Âge
	Les marionnettes	Les participants fabriquent des marionnettes représentant des filles et des garçons, et parlent des attentes physiques relatives aux garçons et aux filles.	PLUS PETITS
	Les règles familiales	Les organisateurs peuvent adapter cette activité afin d'aborder le thème des MGF en ajoutant une question supplémentaire pour l'invité. Les organisateurs doivent s'assurer que l'invité partage leur point de vue sur les MGF et en parle volontiers.	JEUNES
	La vie dans une boîte	Les participants peuvent réfléchir aux attentes sexuelles par rapport au corps des filles et des garçons et analyser les MGF dans ce contexte.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Les MGF	Les intervenants peuvent faciliter la discussion au sein du groupe.	JEUNES
	Les MGF	Le groupe peut avoir une discussion sur les MGF et leur lien avec les inégalités sexuelles.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Les mythes mondiaux sur la violence	Le groupe discute des mythes et des attitudes qui entourent la violence faite aux filles.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Les multiples formes de violence	Le groupe apprend au sujet des formes de violence envers les filles et les jeunes femmes.	PLUS AGES
	Une histoire des services d'aide	Un invité issu d'un groupe local militant pour l'arrêt des MGF peut parler de la manière dont ils aident les filles et les jeunes femmes.	JEUNES
	Courrier des lecteurs	En discutant des différents scénarios, les groupes apprennent comment aider les victimes de violence parmi leurs connaissances.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Histoires de survivantes	Les organisateurs peuvent recevoir un invité pour relater les expériences de filles ayant échappé à ces pratiques ou de femmes ayant subi des MGF et qui luttent activement contre celles-ci aujourd'hui.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Campagne d'affiches	Les participants peuvent créer une affiche contre les MGF.	JEUNES
	Les militants locaux	Les organisateurs peuvent recevoir des invités actifs dans la lutte contre les MGF.	PLUS AGES
	La CEDEF	Le groupe peut explorer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les participants discuteront de recommandations possibles à faire à leurs gouvernements.	PLUS AGES
	C'est la loi	Avec l'aide d'un intervenant, le groupe peut développer des cas et des scénarios juridiques portant sur des incidents de violences.	PLUS AGES
	Plan d'action national	Durant cette session, les groupes travaillent sur des exposés portant sur la violence envers les filles et les jeunes femmes qui pourront être présentés aux membres du gouvernement. Rappelez-vous de travailler avec des alliés locaux.	PLUS AGES

FICHE D'INFORMATION :

LE MARIAGE PRÉCOCE ET FORCÉ



DÉFINITION

Le mariage précoce/forcé est un mariage formel qui a lieu sans l'accord libre et informé soit de la fille ou de la jeune femme, soit du garçon ou du jeune homme. Tous les mariages d'enfants sont considérés comme des mariages précoces et forcés, car les enfants (souvent définis comme âgés de moins de 18 ans) ne peuvent pas légalement donner leur accord pour le mariage. Même si cette pratique concerne aussi les garçons, les filles le sont de façon disproportionnée.

Les unions informelles sont également fréquentes dans certaines communautés, dans lesquelles les filles sont, avant l'âge de 18 ans, forcées de vivre avec un partenaire comme s'ils étaient mariés. La cohabitation suscite des préoccupations relatives aux droits fondamentaux qui sont similaires à celles suscitées par le mariage précoce et forcé, mais le caractère informel de ces unions signifie souvent que les filles sont encore moins protégées par les cadres légaux existants.

“ Il s'agit également d'un véritable problème international répandu dans le monde entier qui implique souvent des gens vivant dans des pays différents qui sont forcés à se marier ”

Plan UK

LES FAITS

- À travers le monde, plus de 60 millions de filles sont des épouses enfants mariées avant l'âge de 18 ans.
- Les tendances au sein des pays en développement (à l'exception de la Chine) montrent qu'une fille sur trois est susceptible d'être mariée avant l'âge de 18 ans, et qu'une fille sur neuf se mariera avant son quinzième anniversaire. En 2010, plus de 67 millions de femmes âgées de 20 à 24 ans ont été mariées alors qu'elles étaient enfant. Si ces tendances se poursuivent, ce seront 14,2 millions de filles qui seront mariées tous les ans au cours de la prochaine décennie. ⁷⁴
- La violence et les mauvais traitements caractérisent la vie d'épouse de nombre de ces filles. ⁷⁵
- Une fille est forcée de se marier toutes les trois secondes. ⁷⁶
- Près de la moitié des femmes âgées de 20 à 24 ans vivant en Asie centrale et du Sud et en Afrique de l'Ouest ont été mariées avant l'âge de 18 ans. Elles courent ainsi un fort risque de subir une grossesse précoce et une invalidité maternelle, voire même de mourir, et se voient limiter l'accès à l'éducation et à un emploi. ⁷⁷
- Tous les ans, ce sont près de 16 millions d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans qui donnent naissance à un enfant dans les pays en développement. Dans neuf cas sur dix, la mère est déjà mariée. Empêcher le mariage des enfants aidera ainsi à réduire de manière significative les grossesses précoces, les invalidités et les décès dus à la maternité. Les filles connaîtraient aussi un risque réduit d'être infectées par le VIH. ⁷⁸

LE MARIAGE PRÉCOCE ET FORCÉ EXISTE PARTOUT DANS LE MONDE



Quelles sont les causes du mariage précoce et forcé ?

Il n'existe pas de réponse simple au pourquoi du mariage précoce et forcé, mais en voici quelques raisons :

- **La place des filles au sein de la société** : le mariage précoce et forcé est étroitement lié à l'inégalité entre les sexes. Au cœur de ce problème se trouvent les normes sociales qui discriminent les femmes et les filles, et accordent une plus grande valeur aux droits et à la réussite des garçons et des hommes. Cette pratique nuisible est également soutenue par l'idée que les filles sont un poids économique et un bien d'échange. Le mariage forcé perpétue également le cycle implacable des inégalités entre les sexes. Il prive la fille de son enfance, perturbe son éducation, réduit ses chances de réussite, augmente son risque d'être victime de violences et de mauvais traitements, et met sa santé en danger.
- **La pauvreté** : les filles peuvent être considérées comme un poids financier pour les familles pauvres ou modestes. Elles sont alors forcées de se marier afin de réduire les dépenses de leurs familles ; dans certaines communautés, les familles gagnent même de l'argent par l'intermédiaire de la dot.
- **Des pratiques nuisibles** : les pressions sociales au sein d'une communauté peuvent pousser des familles à donner leurs jeunes enfants en mariage. Par exemple, certaines cultures partagent la croyance que donner leurs filles en mariage avant qu'elles n'atteignent l'âge de la puberté est une bénédiction pour les familles concernées. Certaines sociétés pensent que le mariage précoce protège les jeunes filles des agressions et des violences sexuelles et les empêche de tomber enceintes hors mariage, ce qui déshonorerait la famille.
- **Le manque de lois** : il se peut que les lois soient inopérantes ou même absentes. Si des lois existent, elles ne sont pas forcément connues ou appliquées.
- **Les conflits, désastres et urgences** : les désastres et les urgences peuvent pousser les familles à avoir recours au mariage précoce de leurs filles comme moyen de protection contre des risques perçus et réels; elles pensent ne pas avoir d'alternative.
- **Le manque de soutien** : il se peut que le soutien soit insuffisant, voire inexistant, pour aider les filles et les jeunes femmes à échapper au mariage précoce. Les jeunes filles mariées sont souvent négligées par les politiques, les programmes et les services.

Quelles sont les conséquences du mariage précoce et forcé ?

- Le mariage précoce et forcé constitue une **violation des droits de la personne humaine** qui affecte négativement l'enfant et la société dans son ensemble. Il prive une fille de son enfance, perturbe son éducation, limite ses perspectives d'avenir, augmente les risques de violence et autres formes d'abus à son égard et met sa santé en péril.
- Lorsqu'elles se marient, les filles et les jeunes femmes arrêtent souvent d'aller à l'école pour s'occuper des travaux ménagers, parce qu'elles tombent enceintes, et en raison de normes sociales selon lesquelles le mariage et les études sont incompatibles. **Cela les prive ainsi du droit à l'éducation**, mais en plus, réduit leurs perspectives et choix pour l'avenir. Le manque d'éducation ne porte pas seulement préjudice aux filles, il a également de vastes répercussions sur leurs enfants et leur communauté.
- Le mariage précoce et forcé entraîne souvent des **formes très directes de violence physique, sexuelle et émotionnelle**. En général, les filles qui se marient jeunes n'ont pas la stature ni l'ascendant nécessaire sur leurs maris et leur belle-famille, ce qui accroît les risques qu'elles soient victimes de violences et d'autres formes d'abus. Les femmes qui se marient jeunes sont plus susceptibles d'être battues ou menacées, et de croire qu'un mari a parfois raison de battre sa femme. Ceci est d'autant plus vrai quand il existe une grande différence d'âge entre une jeune fille et son époux.
- Pour beaucoup de filles, le mariage marque aussi une **initiation soudaine et violente aux relations sexuelles**, souvent avec un mari beaucoup plus âgé. Incapables de négocier les conditions de leurs relations, les filles mariées alors qu'elles sont encore enfants n'ont pas la possibilité de s'abstenir de relations sexuelles ni exiger l'utilisation du préservatif, ce qui entraîne des abus sexuels et crée des risques sérieux pour leur santé, notamment des grossesses précoces et des infections sexuellement transmissibles, dont, de plus en plus fréquemment, le SIDA/VIH. Comme elles ont parfois un **accès limité aux soins médicaux** et que leur corps n'est pas prêt à avoir des enfants, de nombreuses filles meurent en accouchant.
- En raison de **l'isolement social** causé par le mariage précoce et forcé, les jeunes filles ont rarement la possibilité de quitter leur partenaire maltraitant ou d'accéder à des aides sociales et juridiques. Séparées de leur famille et de leurs amis, sans la liberté d'interagir avec leurs pairs ou de participer aux activités de leur communauté, elles n'ont que peu ou pas de recours lorsqu'elles cherchent à obtenir de la protection ou à jouer un rôle actif dans la société.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Informations sur le mariage forcé disponibles sur le site web « **PLAN – take the vow** ». Courte vidéo que vous pourriez utiliser avec votre groupe.
<http://www.plan-uk.org/early-and-forced-marriage/>

Activités

Vous trouverez ci-dessous une liste d'activités, également disponibles dans les livrets, traitant du mariage précoce et forcé. Afin d'extraire les messages convenant à votre groupe et contexte, il sera peut-être nécessaire d'adapter ces activités. De nombreuses autres activités disponibles dans les livrets peuvent également être adaptées pour aborder le sujet :

Section	Activité	Description	Âge
	Tâches ménagères	Les participants réfléchissent aux attentes liées à chaque sexe dans un foyer. Ils peuvent en particulier se demander s'il existe des attentes sur l'âge du mariage et la personne avec qui l'on se marie.	PLUS PETITS
	Que voulez-vous devenir ?	Les participants peuvent discuter des normes existantes lorsque les filles et les garçons jouent ensemble, et faire le lien avec les normes sur le mariage dans la communauté.	JEUNES
	Normes familiales	Le groupe réfléchit à l'impact que la vie de famille peut avoir sur les perspectives d'avenir des garçons et des filles.	JEUNES
	Égalité à la maison ?	Les participants réfléchissent au type de relation qu'ils souhaiteraient avoir.	PLUS AGES
	Pourquoi n'est-elle pas simplement partie ?	À l'aide d'anecdotes, les groupes discutent de différents scénarios et de l'impact du mariage précoce et forcé sur les filles et les jeunes femmes.	PLUS AGES
	Formes multiples de violence	Le groupe apprend quelles sont les formes de violence envers les filles et les jeunes femmes.	PLUS AGES
	Être à l'écoute	En discutant de différents scénarios, les groupes apprennent comment apporter leur soutien aux personnes de leur entourage confrontées à la violence.	AGE INTER-MEDIAIRE
	Droits des filles	Les participants apprennent que le mariage précoce et forcé est une violation des droits de la personne humaine.	JEUNES
	Campagne de posters	Le groupe peut créer un poster incitant à mettre fin au mariage précoce et forcé.	AGE INTER-MEDIAIRE
	C'est la loi	À l'aide d'un intervenant, le groupe peut développer des dossiers ou scénarios judiciaires concernant des cas de violence.	PLUS AGES
	CEDAW (CEDEF)	Le groupe peut utiliser la session de discussion pour explorer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes, et pour discuter des recommandations qui pourraient être présentées au gouvernement.	PLUS AGES
	Plan d'action national	Pendant cette session de discussion, les groupes préparent des présentations sur la violence à l'égard des filles à communiquer aux représentants du gouvernement.	PLUS AGES
	Développement d'une campagne communautaire	Le groupe peut développer et mener une campagne de sensibilisation pour mettre fin au mariage précoce et forcé.	TOUS LES AGES

FICHE D'INFORMATION :

LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES EN TANT QUE VIOLATION DES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE



La violence à l'égard des filles et des jeunes femmes est une violation des droits de la personne humaine. Des états du monde entier se sont engagés à se conformer à différentes déclarations et conventions internationales qui représentent un cadre juridique et de principe permettant de garantir les droits des jeunes femmes et des filles.

Les cinq accords suivants de l'ONU sont particulièrement importants dans la lutte contre la violence à l'égard des filles et des femmes : la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW/CEDEF), la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant (CRC/CIDE), la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la Déclaration et Programme d'action de Beijing. La convention CEDAW se concentre sur les droits des filles et des femmes tandis que la convention CRC s'applique aux droits des enfants en dessous de 18 ans. La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes est le premier document à avoir clairement identifié la violence à l'égard des femmes comme étant une violation des droits de la personne humaine. Le Programme d'action de Beijing fixe douze champs d'action pour mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes et des filles, dont un concernant la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

Déclaration universelle des droits de l'homme

<http://www.un.org/fr/documents/udhr/>

Le 10 décembre 1948, la toute nouvelle Organisation des Nations Unies adopta la Déclaration universelle des droits de l'homme. Résultant de la fin de la deuxième guerre mondiale, le document était un engagement pour la liberté, la justice et la paix dans le monde. La Déclaration définissait les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels fondamentaux de tout être humain. Il ouvrait la voie à la législation internationale sur les droits de l'homme et reconnaissait les droits de tout être humain à l'égalité et au respect.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits »

(Article 1)

CEDAW - Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)

<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/>

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a été adoptée par l'ONU en 1979 et est entrée en application en 1981. Elle a été ratifiée (signée légalement) par tous les états à l'exception des États-Unis, du Soudan, de la Somalie, de l'Iran, de la Corée du Nord et de deux nations des îles du pacifique, les Palaos et le Tonga.

Cette convention est une déclaration internationale des droits de la femme, qui définit toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles dans les domaines de la politique, culture, vie de famille, économie et vie sociale. Elle place surtout les droits des femmes dans le cadre des droits de la personne humaine et appelle à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle propose un programme d'action à l'échelle nationale pour mettre fin à toutes les formes de discrimination contre les femmes, exigeant que les états prennent « toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour assurer le plein développement et le progrès des femmes, en vue de leur garantir l'exercice et la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales sur la base de l'égalité avec les hommes. » (Article 3).

À cet égard, les états ayant signé ce traité international sont dans l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger et maintenir les droits des femmes et mettre fin à toutes les formes de discrimination à leur égard. Tous les quatre ans, ils présentent au Comité pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes un rapport exposant les progrès réalisés dans l'application du traité.

Suivant son analyse de ces progrès, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes peut également proposer des recommandations générales. Bien que la convention d'origine ne mentionne pas de manière spécifique la violence à l'égard des femmes et des filles, deux recommandations générales (12 et 19) précisent que la définition de discrimination dans la Convention inclut la violence à l'égard des femmes. La recommandation générale 19 reconnaît spécifiquement la violence à l'égard des femmes et des filles comme étant une forme de discrimination. Elle cite la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles, demandant « des mesures préventives, notamment des programmes d'information et d'éducation visant à changer les attitudes concernant le rôle et la condition de l'homme et de la femme. »⁸⁰ Le Comité recommande également l'instauration de services de soutien aux victimes de violence ou courant le risque de l'être.

Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant (CRC/CIDE)

<http://www2.ohchr.org/english/law/crc.htm>

En 1989, l'ONU a adopté la Convention relative aux droits de l'enfant. À l'exception des États-Unis et de la Somalie, 193 nations ont à ce jour signé cette convention. Les droits de l'enfant s'appliquent à tous les enfants, où qu'ils vivent et quels que soient leur culture, leur religion ou leur langue. Ils précisent que tous les enfants ont le droit à la vie, à la santé et à l'éducation, ainsi que celui d'être protégés contre la violence, les abus sexuels et la négligence ; ils appellent également à mettre fin à la discrimination.

Convention relative aux droits de l'enfant et Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes - principes communs

L'utilisation de ces deux conventions peut être utile lorsque l'on considère la situation des filles et des femmes à différents stades de leur vie. Toutes deux :

- peuvent s'appliquer aux besoins spécifiques des filles et des femmes en tant que membres de la société victimes de discrimination ;
- reconnaissent le rôle important joué par la famille dans la société ;
- attachent une importance particulière à la santé, y compris la santé en matière de sexualité et de reproduction ;
- soulignent le droit à l'éducation ;
- appellent à mettre fin à la négligence et aux abus sexuels dirigés contre le sexe féminin ainsi qu'aux pratiques dangereuses à l'encontre des femmes ;
- cherchent à développer le pouvoir d'action des femmes et des enfants via des droits participatifs.⁸¹

Déclaration de l'ONU sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes

http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=a/res/48/104&referer=/english/&Lang=F

En 1993, l'ONU a adopté la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette déclaration historique a été le premier document à définir clairement la violence à l'égard des femmes comme étant une violation des droits de la personne humaine. Elle a mis, à une échelle nationale et internationale, cette question au premier plan dans les domaines législatif, politique et pratique. Suite à cette déclaration, un Rapporteur spécial de l'ONU a été nommé pour faire le point sur la situation de la violence à l'égard des femmes dans le monde, y compris ses causes et ses conséquences.

La déclaration définit la violence à l'égard des femmes comme étant « tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. »

Elle indique aussi que la violence à l'égard des femmes et des filles est à la fois une cause et une conséquence de l'inégalité entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons.

« Reconnaissant que la violence à l'égard des femmes traduit des rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la domination et à la discrimination exercées par les premiers et freiné la promotion des secondes, et qu'elle compte parmi les principaux mécanismes sociaux auxquels est due la subordination des femmes aux hommes. »⁸²

Déclaration et Programme d'action de Beijing

<http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/BDPfA%20E.pdf>

En 1995, lors de la Conférence mondiale sur les femmes à Beijing, une déclaration et un programme d'action ont été adoptés et ratifiés par 189 états. La déclaration de Beijing indique que les droits des femmes font partie intégrante des droits de la personne humaine, et souligne l'importance de la participation des femmes et du renforcement de leur pouvoir d'action.

Le Programme d'action de Beijing élabore une stratégie pour mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes et développer leur pouvoir d'action. Il inclut douze domaines de préoccupation, l'un d'eux étant la violence à l'égard des femmes. Ce document n'est pas juridiquement contraignant mais peut être utilisé pour faire pression sur les gouvernements et les inciter à passer à l'action.

« Le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur pleine participation sur un pied d'égalité à tous les domaines de la vie sociale, y compris aux prises de décisions et leur accès au pouvoir, sont des conditions essentielles à l'égalité, au développement et à la paix ; les droits des femmes sont des droits fondamentaux de la personne. »⁸³

**LA VIOLENCE
À L'ÉGARD
DES FILLES ET
DES JEUNES
FEMMES EST
UNE VIOLATION
DES DROITS DE
LA PERSONNE
HUMAINE**



Droits en matière de sexualité et de reproduction

Les droits en matière de sexualité et de reproduction sont d'une importance capitale dans le développement du pouvoir d'action des femmes et de l'égalité des sexes, ainsi que dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

Les droits en matière de sexualité comprennent la sexualité des personnes, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, les comportements sexuels et la santé liée à la sexualité. Les droits en matière de reproduction comprennent la fécondité, la reproduction, la santé liée à la reproduction, et la parentalité. Ces deux types de droits se recoupent en partie. Les droits liés à la reproduction ont été universellement reconnus comme un droit de la personne humaine à la **Conférence internationale sur la population et le développement** (ICPD) qui s'est tenue au Caire en 1994. Le document résultant de cette conférence a été signé par 179 pays. L'élaboration de ces droits s'est ensuite développée lors des conférences qui ont suivi. (<http://www.un.org/popin/icpd/conference/offeng/poa.html>). L'ICPD a reconnu l'égalité des sexes et le développement du pouvoir d'action des femmes comme étant une priorité mondiale. Elle a aussi reconnu le lien entre la santé et les droits, et entre la violence à l'égard des femmes et des filles et les droits en matière de reproduction, et elle a par exemple souligné les conséquences de la violence domestique sur la santé des femmes et des filles. Elle a appelé tous les gouvernements à mettre à la disposition de toutes les femmes des services de santé en matière de sexualité et de reproduction.

Ce programme d'action a renforcé la compréhension des droits des femmes en tant que droits de la personne humaine, y compris leurs droits en matière de sexualité et de reproduction, en recommandant de se concentrer sur les besoins et expériences des femmes. Il a aussi placé les droits de la femme, non seulement comme une question de droits de la personne humaine, mais également comme un moyen de mettre fin à la pauvreté et de parvenir au développement durable.

« Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'équité ainsi qu'assurer la promotion des femmes et l'élimination de toutes les formes de violence à leur encontre, et veiller à ce que les femmes aient les moyens de maîtriser leur fécondité sont des éléments capitaux des programmes relatifs à la population et au développement. Les droits des femmes et des fillettes font inaliénablement, intégralement et indissociablement partie des droits universels de la personne humaine. L'égalité et la pleine participation des femmes à la vie civile, culturelle, économique, politique et sociale aux niveaux national, régional et international, et l'élimination de toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe sont des objectifs prioritaires pour la communauté internationale. »⁸⁴

Pour la première fois, la résolution adoptée par l'Assemblée générale (RES/67/144) sur l'intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes contenait des références à la santé et aux droits liés à la sexualité et à la reproduction. Il en était de même des conclusions adoptées lors de la 57^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, dont le thème principal était l'élimination et la prévention de toutes formes de violence à l'égard des femmes et des filles.

Les droits liés à la sexualité ne sont pas explicitement reconnus comme un droit de la personne humaine dans les accords ou conventions des Nations Unies, mais des efforts ont été faits en ce sens. La définition pratique des droits en matière de sexualité est fournie par l'Organisation mondiale de la santé (http://www.who.int/reproductivehealth/topics/gender_rights/sexual_health/en/), mais cette définition ne représente pas la position officielle de l'OMS sur le sujet et ne devrait pas être citée en tant que telle.



CONSEILS :

TRAVAIL AVEC HOMMES ET GARÇONS SUR VIOLENCE FINISSANTE CONTRE FEMMES ET FILLES

Les hommes et les garçons font partie intégrante de la promotion de l'égalité des sexes et de la lutte contre la violence contre les filles et les jeunes femmes. Un ensemble de preuves croissant manifeste que les interventions qui marchent avec des hommes et des garçons peuvent aider à changer les facteurs associés à l'utilisation d'homme de violence contre les femmes. En tant que tel, il est essentiel que les garçons et les hommes fassent partie de la conversation et se mobilisent comme des alliés vers la lutte contre la violence contre les femmes et les filles.

Il y a beaucoup de groupes d'hommes dans le monde qui travaillent ensemble et avec succès pour promouvoir l'engagement d'hommes et des garçons dans la réalisation de l'égalité des sexes et la réduction de la violence. La Campagne de Ruban Blanche est, par exemple, une campagne menée par des hommes internationaux marchant pour finir la violence contre les femmes. Il cherche à engager des hommes dans le cadre de la solution.

“ La violence contre les femmes est ' une question (publication) d'homme ' parce que c'est des épouses, des mères, des sœurs, des filles et des amis dont les vies sont limitées par la violence et l'abus. C'est une question (publication) d'homme parce que, comme des leaders communautaires et des décideurs, les hommes peuvent jouer un rôle clé dans l'aide pour stopper la violence contre les femmes. C'est une question (publication) d'homme parce que les hommes peuvent se prononcer et intervenir quand ses amis ou parents masculins insultent ou attaquent les femmes. Et c'est une question (publication) d'homme parce qu'une minorité d'hommes traite des femmes et des filles avec le mépris et la violence et il c'est la majorité d'hommes qui doivent aider à créer une culture dans laquelle ceci soit inacceptable. ”

Michael Flood, Activiste

Comment ce programme d'études implique des garçons et de jeunes hommes

Il est important d'impliquer les garçons et les jeunes hommes dans la campagne pour arrêter la violence contre les filles et les jeunes femmes. Il est particulièrement important de noter que la plupart des hommes et garçons ne sont pas violents et que les normes de genre, des attitudes et des comportements peuvent aussi être nuisibles pour des hommes. Comme tel, chaque effort devrait être fait pour assurer aux garçons et aux jeunes hommes avec qui vous travaillez qu'ils ne sont pas accusés ou situés dans le rôle de profiteurs, mais plutôt que l'on leur donne l'espace et le temps pour défier et questionner des notions nuisibles et les espérances de masculinité.

Partout, dans le programme d'études, il y a des informations et des conseils sur la façon d'inclure des garçons et de jeunes hommes dans le programme. Chaque activité dans le programme d'études explore un élément de cette approche :

Conversations SÛRES : Créez des espaces sûrs pour des garçons et de jeunes hommes pour discuter l'inégalité de genre et la violence contre les femmes et les filles.

Les garçons et les jeunes hommes ne peuvent pas savoir où comprendre la violence contre des femmes et des filles. Par exemple, en Espagne, la recherche a montré que seulement 1,2% d'hommes ont été au courant de que la violence contre des femmes et des filles était un problème sérieux.

Les garçons et les jeunes hommes peuvent aussi se sentir intimidés, particulièrement quand affrontés avec des questions sensibles et inconfortables. Les leaders rapportent, par exemple, que les garçons peuvent 'lambiner' quand ils se sentent effrayés ou mal à l'aise dans un groupe où il est essentiel d'écouter et d'exprimer les sentiments. Cependant la plupart des garçons et de jeunes hommes veulent vraiment connaître et apprendre de la prévention de la violence contre des femmes et des filles. Voici quelques bouts pour créer des conversations sûres avec les garçons et les jeunes hommes :

- consulter avec des garçons et de jeunes hommes à l'avance et découvrent ce qu'ils veulent connaître - utilisent leur retour d'information pour former le contenu et la livraison de la session.
- s'assurer qu'ils sont impliqués dans des règles du jeu se développant et insistent fermement, mais avec bonté, que les règles doivent être gardées par tout le monde
- garder les activités courtes et initialement la tâche concentrée. Comme leur confiance se développe les garçons peuvent être plus inclinés à parler de sentiments et des relations
- s'assurer que les filles ne taquent pas et ne ridiculisent pas les garçons
- défier n'importe quel sexisme ou homophobie dans les sessions
- s'assurer que vous vous engagez avec des garçons comme des alliés dans le travail avec vous sur la violence contre les filles et les jeunes femmes
- éviter de donner d'exemples personnels et utilisent le tiers et des techniques d'éloignement. Par exemple, qui est les options et les choses différentes un garçon ou une fille pourraient faire dans une situation où...
- contrôler que les matériaux et les images que vous utilisez présentent une large vue de masculinité.

CHAMPIONS MASCULINS : Les Garçons et les jeunes hommes sont des alliés fondamentaux pour sensibiliser pour arrêter la violence et ils devraient être impliqués dans le développement et la livraison des messages de la campagne. Les garçons et les hommes peuvent aussi faire de grands modèles à émuler pour promouvoir une masculinité alternative, une masculinité respectueuse. Les filles et les garçons profitent des hommes qui agissent comme des modèles positifs à émuler et qui :

- reconnaissent que la violence est aussi une question qui concerne les hommes et les garçons
- défient la violence contre les femmes et les filles en intervenant sans risque et en offrant le l'assistance aux filles et aux femmes
- sont impliqués dans le travail de prévention et des campagnes
- boycottent et résistent le sexisme, le comportement homophobe et violent et les activités comme des plaisanteries inopportunes et des médias pornographiques

Invitez des hommes à co-faciliter ou contribuer à une session ou aider à concevoir et à diriger une campagne. Vous pouvez aussi travailler en collaborant avec les jeunes groupes d'homme ou des garçons locaux et leurs leaders. Identifiez les leaders communautaires masculins qui sont des modèles à émuler appropriés.

HOMMES RESPONSABLES : n'acceptez pas les actes, la langue ou les comportements violents dans le groupe. Dans l'ensemble de sessions approuvez des frontières pour le comportement acceptable et inacceptable. Faites-ceci initialement, d'accord avec le groupe entier quand vous mettez le code de conduite.

C'est important pour les garçons et les jeunes hommes d'apprendre d'et comprendre le légal et le cadre de droits de l'homme qui soutient des droits de la femme et l'élimination de violence contre les femmes et pour reconnaître leur rôle et responsabilité dans la promotion de ces droits. Travaillez avec les garçons et les jeunes hommes pour établir des actions positives pour promouvoir l'égalité des sexes et empêche la violence. La Campagne de Ruban Blanche, qui a initialement commencé au Canada, fonctionne actuellement dans plus de 55 pays, en offrant les pas suivants pour les garçons et les jeunes hommes :

- Écoutez les femmes ... apprenez les femmes.
- Apprenez du problème.
- Apprenez pourquoi quelques hommes sont violents.
- Soutenez le Ruban Blanc ou d'autres événements qui promeuvent des hommes et l'engagement des garçons dans des droits de la femme s'avancant et la violence finissante contre des femmes et des filles.
- Défiez la langue sexiste et les plaisanteries qui dégradent les femmes.
- Apprenez à identifier et s'opposer au harcèlement sexuel et la violence dans le lieu de travail, l'école et la famille.
- Soutenez des programmes locaux de femme et des organisations.
- Examinez comment un comportement propre pourrait contribuer au problème.
- Travaillez à solutions à long terme .⁸⁶

Comme un leader vous devrez maintenir un environnement sûr qui soit utile aux garçons et à l'apprentissage des filles. Souvenez-vous de ne jamais vous mettre vous-même ou d'autres personnes en danger et toujours avoir un adulte avec vous.

TRANSFORMEZ DES MASCULINITÉS (les espérances d'être un garçon ou un homme) :

Il est important que l'on donne aux garçons et aux hommes des occasions de parler du genre et des masculinités et les fournissent avec des images positives et respectueuses et les modèles à émuler qui changent leurs idées de masculinité.

Les garçons apprennent de la masculinité et les espérances de rôles d'homme, des attitudes et des comportements d'hommes dans leur famille et leurs amis masculins. Ceci peut être une expérience positive ou négative. Une expérience négative offre seulement une vue très étroite de masculinité. D'autres influences comme les médias, par exemple, perpétuent souvent la vue fausse que les hommes sont forts et héroïques ou faibles et désespérés. En réalité, il y devrait être beaucoup de façons différentes d'être un homme et une expression de la masculinité. Le genre est une échelle glissante et pas un cadre rigide. Les sessions dans ce programme d'études explorent comment les normes de genre, les rôles et les espérances sont socialement construits. Les membres sont encouragés à penser ce qu'il a l'intention d'être 'moi' et de trouver leurs propres façons d'être.

Des normes de genre nuisibles et des valeurs et l'inégalité de genre peuvent aussi affecter les garçons et les hommes. Ils peuvent aussi être pris au piège dans l'adaptation aux stéréotypes masculins négatifs qui ne reflètent pas leurs pensées réelles et leurs sentiments.

Il est donc important que l'on donne à de jeunes hommes et des garçons des occasions de mettre en doute les rôles, des espérances et des stéréotypes auxquels ils font face. Assurez-vous que les idées et des commentaires viennent de garçons et de jeunes hommes eux-mêmes et que vous 'ne les dites pas qui être ou quoi faire '.

DEMANDEZ AUX HOMMES : Cette programme d'études doit répondre aux besoins des garçons et des jeunes hommes dans votre groupe; il est important que vous consultiez avec eux et les impliquiez dans des décisions sur quelles sessions préparer ou quelle campagne choisir. C'est aussi important pour de jeunes hommes et des garçons d'être encouragés de suggérer des idées sur la façon de communiquer et d'engager d'autres jeunes hommes et d'autres garçons.

Écoutez les besoins des jeunes hommes et ses expériences. Tous les garçons et jeunes hommes sont différents et viennent de milieux divers, des âges, la sexualité, des groupes socio-économiques, des pays et des cultures. Les hommes peuvent avoir des expériences différentes plusieurs fois. Par exemple, un homme peut se sentir puissant dans sa maison par rapport à sa femme, mais peut se sentir opprimé et impuissant au travail.⁸⁷ Assurez-vous de créer des occasions pour les garçons et jeunes hommes pour parler de leurs expériences et discuter les pressions que' ils peuvent sentir. Ils doivent se sentir sûrs et être donné le temps et l'espace pour défier les notions traditionnelles de masculinité et réfléchir sur des questions de leur propre identité de genre et de sexualité.

Les garçons et jeunes hommes peuvent éprouver ou être témoin de la violence dans leurs vies. Il y a souvent un silence encore plus grand délimitant les expériences de garçons et jeunes hommes, et ils peuvent avoir beaucoup de mal à demander de l'aide et le de l'assistance. Assurez-vous de créer un environnement confortable et sûr pour parler de leurs expériences (s'ils le souhaitent) et rendez-vous disponible auparavant et après des sessions dans le cas où ils veulent vous parler confidentiellement. Si n'importe quel garçon ou jeune homme dans votre groupe divulguent une expérience de violence s'assurent de suivre votre politique de protection d'enfant locale et procédure et le conseil fourni dans la Section 2 de ce manuel.

PLUS D'INFORMATIONS ET RESSOURCES

Le but le Cadre des Hommes abordable et impliquant et des Garçons pour Promouvoir l'Égalité des sexes et finissent la Discrimination de Genre et la Violence (Michael Kaufman)

Disponible en anglais et en français.

Le rôle d'Hommes et Garçons dans réalisation d'Égalité des sexes.

Rapport du Groupe Expert Respectant organisé par la Division de Nations unies pour l'Avancement de Femmes en collaboration avec OIT et ONUSIDA, le 21-24 octobre 2003, Brasilia, le Brésil. Disponible en anglais.

La Bibliographie D'homme (compilé par Michael Flood).

Ceci est une bibliothèque virtuelle vaste sur des hommes, des masculinités, le genre et la sexualité. Disponible en anglais.

Masculinidades y equidad de Género/Masculinités et Égalité des sexes.

Ceci est une bibliothèque virtuelle vaste de ressources en espagnol.

Pour plus de ressources en travail avec hommes et garçons, visite :

Http: // www.whiteribbon.ca/

http: // goodmenproject.com/

10 choses que les hommes peuvent faire pour empêcher la violence de genre

Http: // www.jacksonkatz.com/wmcd

html http: // www.promundo.org.br/en/about-us/introduction

www.michaelkaufman.com/

http: // www.wecanendvaw.org/

http: // manupcampaign.org/

Engagement des Garçons et Jeunes Hommes dans la Prévention de Violence Sexuelle : une revue systématique et global d'interventions évaluées | 2011

http: // www.svri.org/menandboys.pdf

http: // www.menengage.org/ est un réseau mondial d'organisations d'homme

CONSEILS :

QUE FAIRE SI ...

Vous pouvez faire face à quelques défis en livrant ce programme d'études. Voici un certain nombre de d'astuces sur la façon de traiter certains des plus communs :

D'autres leaders sont appréhensifs du faire de l'insigne :

Impliquez des leaders dans la préparation du programme d'études et assurez-vous qu'ils connaissent ce qu'ils entreprennent. Donnez-leur des occasions de parler de leurs préoccupations dans un espace sûr et de soutien avec un autre leader ou un formateur. Assurez-vous que tout le monde est préparé et a discuté ce que les risques sont et comment vous traiterez différentes questions qui surgissent - par exemple, des révélations. Tous les leaders devraient recevoir la formation pour livrer ce programme d'études. Assurez que les leaders peuvent avoir accès à l'assistance d'un autre leader s'ils veulent parler de quoi que ce soit.

Les parents et des travailleurs sociaux s'inquiètent :

Impliquez des parents et les travailleurs sociaux dans la planification traitent et les gardent informés de ce que vous faites (vous pouvez trouver un modèle de lettre dans les documents de conseils). Écoutez leurs préoccupations et soyez flexible. Vous pourriez être étonnés par leur réaction! Donnez aux parents et des travailleurs sociaux l'occasion de retirer leurs enfants des sessions s'ils le veulent. Demandez aux parents et aux travailleurs sociaux de vous impliquer aux sessions; vous pourriez leur demander d'être interviewés ou attendre les spectacles ou les productions d'art. Assurez-vous toujours que les participants et leurs travailleurs sociaux/parents soient impliqués.

Un participant dit quelque chose d'inopportun :

Défiez doucement quoi que ce soit dit que, en expliquant que c'est inopportun ou que cela peut être un Masculin ntendu. N'acceptez pas le sexisme ou une langue des commentaires nuisibles. Parlez avec des participants après chaque session pour voir comment ils se sentent. Si un participant est bouleversé, devient défensif ou agressif pendant des sessions cela peut être un signe de que le participant éprouve un sentiment violent. Rappelez-vous de suivre la politique de protection d'enfant de votre association et la procédure si vous avez des préoccupations.

Vous pourriez séparer l'unité dans des groupes plus vieux et plus jeunes pour garder des conversations dans des tranches d'âge. Référez-vous toujours en arrière au code de conduite de groupe que vous avez écrit à la session de début et si nécessaire passer un certain temps à y retourner.

Les participants ne veulent pas parler de quelque chose :

Impliquez-les dans le processus de planification pour que' ils aient le contrôle de ce qu'ils font. Donnez la liberté aux filles de laisser une activité s'ils veulent à. Fournissez une activité alternative un leader disponible pour ceux prenant du temps de. Assurez que vous faites enregistrer les bagages avec des participants après la session s'ils partent comme ils peuvent vouloir votre assistance. Ne pressurisez pas de participants pour parler s'ils ne veulent pas à, c'est à eux/elles de décider.

Fournissez des occasions alternatives pour des participants pour parler. Par exemple ils pourraient se sentir plus à l'aise en parlant à un autre leader.

Vous ne connaissez pas la réponse à la question d'un participant :

Dites-eux que vous leur reviendrez. On n'attend pas(ne s'attend pas) à ce que vous soyez un expert - mais n'oubliez pas de découvrir la réponse! Pourquoi ne pas demander à un expert de venir et rendre visite votre groupe ?

Un leader ne pense pas que c'est leur rôle pour arrêter la violence :

Quelques leaders peuvent penser que la violence contre les femmes et les filles est une question culturelle ou privée. Soyez clair que la culture, la tradition, la religion et des croyances ne sont jamais une excuse pour la violence. Statistiquement, la violence basée sur le sexe est commise plus souvent par quelqu'un connu à la personne éprouvant la violence. Juste parce que cela arrive ne signifie pas en privé que c'est acceptable. Indépendamment du contexte de violence, c'est toujours un abus de droits de l'homme et c'est toujours mal. Pour que toutes les filles et femmes aient leurs droits pleins et égaux a ces des hommes, la violence doit être éliminée dans toutes les sphères de la vie. Rappelez aux leaders que les Guides de Fille et des Éclaireuses sont dans une position unique pour aborder cette question. La direction de Fille et le Scoutisme de Fille appellent aux millions de filles et de jeunes femmes que beaucoup d'eux peuvent être affectées par la violence. La fille Guide et les Éclaireuses ont l'occasion d'apprendre de questions dans l'environnement sûr et de soutien.

Les leaders pensent que la violence contre des femmes et des filles n'est pas un problème de leur pays :

La violence contre les filles arrive dans chaque pays. Parfois elle n'est pas rapportée; les victimes peuvent garder le silence à cause de la crainte, de l'embarras ou de la honte. Dans d'autres cas la législation faible et des services d'assistance signifient que les cas ne sont pas enregistrés. La violence a une culture de silence qui l'entoure. Ainsi même si vous pensez que cela n'arrive pas dans votre pays, il est très possible que cela arrive dans une maison de votre rue ou à une école dans votre voisinage.

Utilisez la statistique locale et demandez aux services d'assistance locaux et des organisations de femme de venir et parler aux leaders pour développer leur compréhension de violence contre les femmes et les filles dans votre zone. Impliquez des participants à votre groupe et demandez-leur s'ils pensent que c'est une question importante. Il peut aider à parler des relations en général et ensuite se concentrer sur la violence contre les femmes et filles.

Quelqu'un demande pourquoi nous nous concentrons sur des filles seulement ?

Les garçons éprouvent vraiment la violence basée sur le sexe; ils peuvent être dans une relation abusive, la violence familiale d'expérience, être harcelés sexuellement, bafoués à cause de leur sexualité, mariés de force, être sexuellement exploité, violé ou abusé sexuellement, socialisé pour bafouer, ou avoir les notions négatives de masculinité. Mais cette campagne se concentre sur la violence contre les femmes et filles parce que les filles et femmes éprouvent plus de violence et abus que les garçons. Cela génère un impact disproportionné sur les femmes et filles.

La participation active des garçons et des hommes est essentielle pour finir la violence contre des femmes et des filles. Les garçons et filles, les femmes et les hommes doivent travailler dans le partenariat pour protéger les droits de la fille et de la femme et empêcher et éliminer la violence contre les femmes et les filles. Le programme d'études encourage donc l'engagement actif de garçons.

Quelqu'un croit que des relations de même sexe sont fausses :

L'homophobie est la crainte et le tabou autour de la sexualité. Il y a beaucoup de personnes dans le monde qui ont des mêmes relations sexuelles. Les relations entre deux personnes consentantes sont un droit humain. Dans quelques pays l'homosexualité est illégale mais ceci est un abus de leurs droits de l'homme.

Quelqu'un croit que des pratiques nuisibles comme le mariage premier et obligatoire ou la mutilation génitale féminine / la coupe sont des traditions acceptables :

La mutilation génitale féminine et un mariage tôt et obligatoire sont les formes de violence contre les femmes et filles; ils sont un abus de droits de l'homme. Il peut y avoir un peu de résistance à vous défiant ces pratiques nuisibles dans vos communautés locales, donc vous devriez agir avec sensibilité et soigneusement. Il exigera le temps et la patience d'amener la communauté avec vous. Identifiez des alliés communautaires, comme des chefs religieux et traditionnels, culturels et référez-vous aux traités de droits de l'homme internationaux.

Merci au Royaume-Uni Girlguiding pour quelque contenu de cette section.

CONSEILS :

MÉTHODES ET COMPÉTENCES POUR ACCOMPAGNER ET DÉLIER LA PAROLE

Écouter

Votre rôle en tant que facilitateur de la parole, est d'adapter les activités du programme aux besoins des individus et du groupe entier. Le meilleur moyen d'y parvenir est de pratiquer une écoute active et bienveillante. Cela permet de :

- Établir une relation de confiance
- Entendre ce que chacun souhaite dire
- Clarifier les propos obscurs — avec vos mots, ou ceux d'un autre
- Remarquer les signaux verbaux et non verbaux
- Démontrer votre implication par des hochements de tête, par le regard...
- Revenir en arrière, résumer et réagir aux interventions passées
- Rappeler les accords qui ont été passés
- Être en empathie — par votre présence, votre voix, le ton que vous employez...
- Vérifier régulièrement l'engagement du groupe et remarquer les baisses d'intérêt
- Faire des objections constructives et bienveillantes ⁸⁸

In addition if you are working with boys and girls you will need to develop a style that meets all participants' needs.

Discuter

Il est très important de proposer des activités qui aboutissent sur une discussion afin que les enfants et les jeunes réfléchissent au sujet et se forment leurs propres réponses. De cette manière, l'apprentissage est naturel. Cela les entraîne également à une prise de parole efficace et sans peur. Dans une conversation de ce type, il est important que les participants aient le temps de réfléchir et de formuler leurs réponses. Dans chaque activité, vous trouverez plusieurs points susceptibles de faire l'objet d'un débat. Vous n'avez pas à tous les traiter. L'objectif est d'avoir une discussion animée et enrichissante, non de cocher toutes les cases du manuel.

Voici une liste de questions pour vous aider à enrichir le débat :

- Questions ouvertes — afin de nourrir la parole : utilisez les « quoi, quand, où, comment » ; préférez utiliser « quoi » et « comment » à « pourquoi » afin de recentrer le débat ; encouragez les descriptions « parle-moi de... ».
- Questions d'approfondissement – afin d'obtenir plus d'informations ex : « quels types de conséquences... », « qu'est-ce que, précisément, tu n'aimes pas... », « raconte-moi en détail... », « qu'est-ce qui serait acceptable... », « en quoi exactement est-ce que cela te dérange que... ». Posez des questions sur les causes et sur les effets.
- Remises en question — afin de remettre en cause les affirmations contenant « jamais », « toujours », « tous les... ». Soyez attentif à ce genre de déclaration et mettez en lumière des situations où les choses peuvent être perçues différemment.
- Questions de clarification — afin de s'assurer qu'une intervention est comprise, comme « tu veux donc dire que... ».
- Demandez de clarifier par des comparaisons : « c'est mieux que... », « c'est pire que... », « c'est moins que... ».
- Question pour faire circuler la parole — afin d'encourager la participation d'autres personnes du groupe : « et vous, quelle serait votre réponse à... ».
- Questions fermées — afin de vérifier des faits et des déclarations.
- Pauses — afin de donner un peu de temps pour réfléchir aux questions. Utilisées aux bons moments, c'est un outil puissant pour faire entrer quelqu'un dans la discussion.
- Enchaînement de questions — partez d'un sujet et, par des questions d'approfondissement, de clarification, creusez le sujet jusqu'au bout avec le groupe. ⁸⁹

Répondre aux besoins des participants

L'environnement le plus propice à l'apprentissage est celui où l'on se sent à la fois en sécurité et stimulé par un défi. La liste qui suit vous aidera à anticiper les besoins de votre groupe lors de la transmission du programme.

- Demandez avant et pendant les sessions des retours sur ce qui a marché et ce qui n'a pas marché.
- Proposez des méthodes sûres, qui n'exigent pas de parler de soi directement : préférez la troisième personne et les techniques pour mettre de la distance entre soi et la situation. Faites appel aux scénarios mettant en scène des personnages proches de la vie des enfants, mais qui ne sont pas eux. Lors des discussions, posez des questions comme : que conseillerez-vous à un ami(e) s'il/elle était dans cette situation...? Reprenez des intrigues de séries télévisées. Assurez-vous qu'un temps égal soit accordé aux problèmes concernant les jeunes garçons et à ceux concernant les jeunes filles. N'encouragez pas la compétition entre les garçons et les filles.
- Soyez sûr que les matériaux que vous utilisez ne présentent pas une vision trop étroite ou stéréotypée de ce qu'est être une fille / femme, ou un garçon / homme.
- Faites confiance à ce qui a marché et gardez-le en tête pour les sessions prochaines !

N'oubliez pas qu'au fur et à mesure, vous progresserez. Prenez le temps de réfléchir à comment transmettre le programme, et vous développerez vos compétences.

Les jeux de rôles

La partie activités du manuel propose un certain nombre de jeux de rôle dans lesquels on demande au groupe de suivre un scénario préexistant ou bien d'en créer un de toutes pièces. C'est un moyen intéressant qui permet aux jeunes de mettre une distance salutaire entre eux et le sujet traité par le scénario.

Vous pouvez rendre les jeux de rôles plus accessibles par :

- Des consignes claires de ce à quoi vous voulez arriver
- Des temps de préparation courts ; dites-leur que vous n'attendez pas de chefs-d'œuvre.
- Des groupes actifs dans lesquels tout le monde participe
- Des encouragements à la créativité dans l'interprétation des rôles
- Un environnement encourageant et bienveillant

Le travail en petit groupe ou en paire

Dans la plupart des sessions, un temps est dédié au travail en groupe réduit ou en paire afin que les enfants les plus jeunes et les plus silencieux puissent eux aussi participer. Lors d'un travail en petit groupe ou en paire, pensez à :

- Vous assurer que les groupes sont constitués de personnes qui pourront fournir un travail de qualité. C'est l'occasion pour vous de séparer les enfants les plus turbulents.
- Connaître les besoins du groupe. Dans le cas d'un groupe mixte, il peut être préférable de former vous-même les paires afin d'avoir la répartition de genre appropriée au scénario choisi.
- Vous devrez trouver l'équilibre entre vous mêler à eux pour vous assurer qu'ils ont bien compris et les laisser travailler seuls.
- Si un enfant parle beaucoup, on peut lui donner le rôle de script – il doit écrire le scénario au fur et à mesure qu'il s'élabore.

La ligne continue

C'est une technique qui permet d'ouvrir la discussion en demandant aux personnes de se placer sur une ligne qui représente l'éventail des opinions sur un sujet donné. Par exemple, une des extrémités de la ligne représente « toujours », le milieu « parfois », et l'autre extrémité « jamais ». Se déplacer dans la pièce afin de représenter leurs opinions est une bonne façon d'énergiser et de faire rentrer les participants dans l'activité.

C'est une excellente méthode pour mettre en relief l'existence de différents points de vue. Il arrive que certains enfants suivent le groupe par peur d'être isolés. Dans ce cas, vous pouvez faire une réflexion pour que les personnes changent de position : « oui, mais si... », ou « imaginons que... ».

Le dessin et les arts créatifs

Proposer des activités artistiques individuelles et créatives permet aux enfants d'avoir un temps de réflexion et de digérer les informations des activités précédentes. C'est aussi un moment où les enfants peuvent venir vous parler seul à seul de quelque chose qui les préoccupe alors, soyez bien à l'écoute de ce type de besoin.

Travailler avec des invités

Vous trouverez certainement, non loin de votre lieu d'intervention, des experts en matière de violences faites aux jeunes filles et aux femmes, qui bien sûr peuvent vous aider à mener vos sessions et à partager leurs connaissances avec le groupe. La plupart du temps, les enfants sont ravis d'apprendre de quelqu'un de nouveau. Ci-après quelques recommandations au moment d'inviter quelqu'un externe:

- Établissez des partenariats avec des services de soutien pertinents.
- Impliquez l'invité dans l'organisation de la session à laquelle il assistera, et même dans celle du programme tout entier.
- Expliquez clairement à l'invité les attentes et les objectifs de la session.
- Utilisez la connaissance que vous avez de votre groupe : parlez à l'invité de l'âge, des intérêts, des capacités de votre groupe afin qu'il puisse s'imprégner.
- Si vous le jugez approprié, encouragez les participants à écrire une lettre d'invitation dans laquelle ils expliqueront ce qu'ils souhaitent apprendre. Une lettre de remerciement n'est alors pas superflue.

Travailler avec des groupes mixtes

Un groupe mixte est un environnement où les jeunes apprennent à vivre ensemble et comprennent leurs différences. En tant que chef de groupe vous devez réfléchir à comment répondre aux besoins de tous en tenant compte des différences de maturités, d'attentes et d'expériences. Un groupe mixte n'exclut pas la possibilité de former des petits groupes ou des paires unigenres. Les jeunes sont souvent inspirés par des chefs de groupes du même sexe qu'eux, ainsi il est important qu'une femme chef de groupe invite occasionnellement des collègues hommes à participer aux sessions, et vice versa.

Travailler avec des groupes unigenres

Les groupes mixtes comme les groupes unigenres devraient être des espaces sûrs où la parole circule et la réflexion se fait, mais dans certaines circonstances, les jeunes peuvent se sentir plus à l'aise dans un groupe exclusivement du même sexe qu'eux.

Dans le cas où vous travaillez avec des enfants à risques, ou dans un environnement culturel particulièrement sensible, un groupe unigenre peut constituer une réponse appropriée.

Référez-vous à nos conseils sur « **travailler avec des hommes et des garçons** »

CONSEILS :

LES DIFFÉRENTES MANIÈRES D'APPRENDRE

Nous nous sommes efforcés à varier les activités du manuel afin que tout groupe puisse s'impliquer dans le programme. Cependant, les idées, les travaux ou le vocabulaire peuvent être difficiles d'accès pour un jeune public. Soyez-en conscient lors de vos sessions. Ci-dessous quelques points à garder à l'esprit afin de favoriser la participation de tous :

N'isolez pas quelqu'un qui éprouve des difficultés : essayez de l'aider fait partie intégrante du travail. Les conseils ci-dessous doivent être appliqués à tous, et non pas seulement aux participants en difficulté. Répondez toujours à la difficulté par un sourire ou une parole rassurante.

Trouvez le rythme de votre groupe : il est plus important que les participants comprennent bien ce qu'il se passe plutôt que de cocher toutes les cases du programme sans en avoir compris le sens. En même temps, il ne faut pas que cela génère ennui ou frustration. Assigner des rôles différents, attribuer des tâches spécifiques à tel ou tel enfant peut aider à combattre ce sentiment.

Lorsqu'une **lecture** d'un texte est nécessaire, lisez vous-même à haute voix, demandez un volontaire ou choisissez un lecteur ou une paire de lecteurs assurés. De cette façon, ceux qui ont des difficultés à lire n'ont pas à l'admettre et peuvent toujours pleinement participer.

Il est possible que des membres de votre groupe ne sachent pas bien **écrire** ; formez les paires ou les groupes en conséquence lors des activités d'écriture, en mettant dans chacun un jeune qui sait écrire. En d'impossibilité, proposez comme alternative le dessin, ou prenez l'initiative d'écrire vous-même ce qui est dit.

Lorsque vous rencontrez des **mots ou des concepts compliqués**, expliquez-les avant que les participants aient besoin de les utiliser — demandez au groupe de vous donner des exemples ou de répondre aux questions concernant ces termes pour être sûr qu'ils aient compris. Il faut expliquer les choses de façon simple, directe, qui parle aux jeunes.

Pour les **statistiques ou les pourcentages**, donnez des explications visuelles (par exemple, « c'est comme une moitié de pizza/cake/barre chocolatée »). En effet, faire le lien entre les statistiques et le monde réel est souvent difficile.

Ne donnez pas beaucoup de **consignes** d'un coup. Une consigne simple à la fois est une meilleure façon de procéder. Avant de commencer, assurez-vous que tout le monde a bien compris ; vous pouvez demander au groupe de vous réexpliquer la consigne.

Lorsque possible, accomplissez vous-même au préalable la tâche demandée afin de donner l'exemple.

Essayez de repérer lorsqu'une personne ne participe pas à une activité, par colère ou par manque d'intérêt. Peut-être cette personne est-elle mal à l'aise, n'est pas motivée par cette activité ou simplement trouve trop difficile de compléter ou de comprendre ce qu'on attend d'elle. Essayez alors dans la mesure du possible de déterminer la cause de ce comportement en lui demandant gentiment et discrètement. Vous n'obtiendrez peut-être pas de réponse, mais rappelez que vous êtes là pour aider.

Ne tolérez aucune plaisanterie sur les capacités mentales d'un membre de votre groupe. Soyez ferme et faites bien comprendre que ce genre de propos n'est pas acceptable.

CONSEILS :

IMPLIQUER LES PARENTS ET LES PERSONNES AYANT LA GARDE

Il vous revient de développer votre propre programme. Vous devez tenir compte des besoins de votre groupe, mais également de la communauté qui l'entoure. Il est donc important d'impliquer dès le début les parents et les membres éminents de la communauté. Envisagez une réunion avec les parents ou les personnes qui s'occupent des enfants afin d'évaluer les besoins et de discuter de la forme que prendront vos sessions. Peut-être pouvez-vous former un groupe motivé de parents et de membres de la communauté afin de vous aider dans la transmission du programme.

Le sujet des sessions peut faire naître des doutes, des craintes. Assurez-vous que les parents connaissent le contenu du programme, qu'ils aient tous l'occasion d'en parler avec vous ou d'autres chefs de groupes, et qu'ils aient bien connaissance de leur droit à retirer leurs enfants des sessions à tout moment. Il est peu probable que les parents prennent cette décision, mais il est important qu'ils fassent un choix totalement informés, et tout aussi important que vous respectiez leur décision. Adaptez la lettre type qui suit et envoyez-la aux parents / personnes ayant la garde. Organisez une réunion d'information ou prenez du temps pour aller les voir et obtenir leur soutien avant et pendant toute la durée du programme.

Rassurez les parents sur le fait que les activités que vous allez proposer sont adaptées à un jeune public. Vous pouvez aller jusqu'à leur donner une copie du programme des sessions et leur demander des conseils sur les sujets qu'il faudrait traiter. Dites aux parents qu'il s'agit d'une grande occasion de parler de choses importantes dans un cadre calme et bienveillant, par exemple de ce qu'est un garçon, ce qu'est une fille, ce qu'est l'amitié ou telle et telle relation. Rappelez aux parents que la violence faite aux jeunes filles et aux femmes est une violation des droits de l'homme et que nous avons tous un rôle à jouer pour qu'elle cesse.

“ Les parents, les dirigeants des écoles et les chefs des communautés doivent être consultés afin d'identifier la meilleure manière de mettre en contexte le contenu du programme et la meilleure manière de travailler avec les jeunes filles de leur communauté. Ainsi, conscients des contenus du programme, ils ne seront pas choqués d'entendre de jeunes filles parler entre elles de sujets délicats. La pleine implication des parents, des dirigeants des écoles et des chefs de la communauté dans la transmission et le suivi du programme permet de solliciter si besoin est, leur aide et leur soutien. ”

Groupe leader, Malawi

Un certain nombre d'activités sont l'occasion d'impliquer les parents — faites-les intervenir dans une pièce de théâtre ou dans son organisation, invitez-les à parler de leurs expériences et à donner leur avis lors d'un concours d'affiches... Il peut arriver ainsi que certains parents s'impliquent à fond et fassent bénéficier la campagne « stop à la violence » de leur soutien, de leurs connexions et de leurs ressources.

Il est préférable que les parents connaissent d'avance les sujets que vous allez traiter avec votre groupe à la prochaine session, afin qu'ils puissent décider d'envoyer ou non leur enfant.

Voici une lettre type qui vous permet, une fois adaptée, d'informer les parents sur le contenu du programme.

Cher parent

Lors des prochaines semaines, nous allons travailler sur un programme de prévention de la violence à l'encontre des jeunes filles et des femmes. À travers différentes activités, nous aborderons plusieurs types de violence, mais nous nous concentrerons particulièrement sur (insérez le(s) type(s) de violence(s) que vous allez traiter). Ce choix a été déterminé par (insérez le(s) nom(s)) après avoir identifié de ce qui revêt de l'importance aux yeux de nos membres de (insérez le pays), en se basant sur les résultats de (insérez comment, par quel témoignage, quelles études ou quelles statistiques sur la violence vous êtes arrivé à ce choix).

Nous (détaillez l'identité de votre organisation) agissons dans le cadre d'une campagne nationale et internationale coordonnée par l'Association mondiale des guides et Éclaireuses (l'AMGE). En tant que première organisation mondiale en faveur des filles, avec plus de 10 millions de filles guides et scouts dans le monde entier, l'AMGE a lancé la campagne « stop à la violence », qui inclut un programme éducatif pour tous ses membres. L'AMGE et (insérez le nom de votre organisation membre) estiment avoir la responsabilité de proposer aux jeunes filles cette chance de revendiquer leurs droits et d'agir pour ce qui leur tient à cœur.

Nous proposerons dans ce programme six types d'activités :

1. Nous commencerons par créer une ambiance de travail bienveillante pour que les jeunes puissent parler de l'inégalité des genres et de la violence faites aux jeunes filles et aux femmes.
2. Nous réfléchirons ensemble sur ce qu'est être un garçon ou être une fille ; afin de comprendre le pourquoi de l'inégalité entre les sexes et des discriminations – et ainsi promouvoir l'égalité.
3. Nous identifierons la violence faite aux femmes et aux jeunes filles ; afin de connaître les différentes formes de violence qui existent.
4. Nous soutiendrons les relations nées du respect ; afin de développer des compétences relationnelles et amicales saines.
5. Nous revendiquerons les droits des filles ; afin que les droits humains s'appliquent également aux jeunes filles.
6. Nous agirons pour stopper la violence ; afin que, par l'organisation d'événements, de campagnes, d'activités, le monde prenne conscience de la violence subie et lutte contre elle.

En suivant ce programme, votre enfant apprendra à connaître ses droits, ses responsabilités, et saura comment se protéger et protéger les autres de la violence, en obtenant à la fin du cursus un insigne spécial.

Comme pour tous nos programmes, soyez assuré que les informations et les activités que nous allons proposer aux enfants sont adaptées à leur âge et à leurs possibilités, et que tout se passera dans un environnement sûr, bienveillant et égalitaire. Les chefs de groupes ont suivi une formation spécifique afin de transmettre parfaitement ce programme éducatif.

Vous êtes bien sûr libre de retirer votre enfant de toutes ou de certaines des sessions du programme « Voix contre la violence », et vous serez tenu informé à l'avance des sujets qui seront abordés de session en session.

Pour en savoir plus sur la campagne « stop à la violence », visitez (le site web de votre organisation membre... et www.stoptheviolencecampaign.com) ou contactez (nom du responsable de votre unité). Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à venir en parler avec nous.

Si participer aux sessions suscite doutes et préoccupations chez vous ou chez votre enfant, nous vous invitons à contacter (nom du responsable de votre unité) qui pourra vous indiquer des services de soutien appropriés.

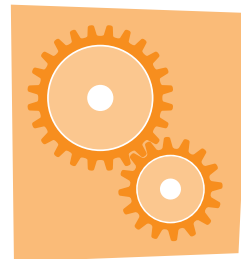
La mise en place de ce programme est une étape importante dans la lutte contre la violence à l'encontre des jeunes filles et des femmes, et nous apprécions votre soutien pour créer un monde où toutes les jeunes filles peuvent vivre en sécurité et sont traitées en égales.

Cordialement,

(nom et fonction du chef de groupe)

OUTILS:

PLANIFICATION ET EVALUATION : POUR LES PLUS PETITS ET JEUNES, ET POUR LA TRANCHE D'ÂGE INTERMEDIAIRE ET LES PLUS AGES



INTRODUCTION

Les activités pour les plus petits et les jeunes et le questionnaire pour la tranche d'âge intermédiaire et les plus âgés sont des outils importants qui vous aideront à planifier votre programme. Ces outils vous aideront aussi à évaluer le programme à la fois AVANT et APRES la réalisation du programme.

- Activités pour les plus petits et les jeunes
- Questionnaire pour l'âge intermédiaire et les plus âgés

Pourquoi faisons-nous cela ?

En utilisant ces outils, vous pouvez évaluer les connaissances actuelles de votre groupe et les attitudes face à la discrimination sexospécifique et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes. Vous pouvez utiliser les commentaires recueillis pour identifier les questions qui sont pertinentes à votre groupe et décider des activités et des sujets qui retiendront votre attention particulière pour élaborer votre programme.

Vous pouvez aussi utiliser ces informations pour suivre l'impact du programme. En revisitant les mêmes activités avec votre groupe, avant de commencer le programme et après sa mise en œuvre, vous pouvez contrôler s'il ya eu des changements dans les attitudes ou une prise de conscience parmi les participants.

Ces informations peuvent vous aider à :

- Comprendre la différence que vous apportez en tant que leader de groupe ;
- Expliquer aux parents, aux responsables communautaires, aux sympathisants, à la presse et aux critiques la différence que ce programme apporte dans votre communauté, et pourquoi les enfants et les jeunes doivent y participer ; et
- Déterminer ce qui peut être amélioré pour vous aider ensuite dans la planification et la réalisation du programme.

Avant de réaliser les activités, veillez à vous familiariser avec la Section 2 Préparation, Etape 2 évaluer les risques liés à la mise en œuvre du programme, Etape 3 Connaître les procédures locales relatives à la protection de l'enfant et Etape 7, Créer un environnement sûr et encourageant. La violence est un sujet délicat et difficile à aborder et vous devez être prêt à répondre avec tact et en toute sécurité aux éventuelles questions des participants. Si un membre du groupe exprime des inquiétudes sur le contenu des activités d'évaluation ou signale un cas de violence, suivez la politique relative à la protection de l'enfant de votre association.

Vous pouvez aussi envisager d'adapter le langage que vous utiliserez, en particulier pour les deux premières tranches d'âge. La violence peut sembler être un mot trop difficile à comprendre pour des enfants de cet âge. A la place, vous pouvez parler de ce qui peut faire du mal ou blesser les filles et les jeunes femmes.

Pourquoi l'AMGE veut-elle évaluer le programme ?

L'évaluation de l'impact du programme VOIX CONTRE LA VIOLENCE est essentielle pour savoir si le travail entrepris par le Mouvement du Guidisme/Scoutisme féminin contribue à mettre un terme à la violence envers les filles et les jeunes femmes au niveau mondial, et si oui, en comprendre la portée.

Après avoir complété les activités avant et après la réalisation du programme, comparez vous-même les résultats et transmettez les informations récoltées à votre Organisation membre et à l'Association mondiale des guides et des éclaireuses. Vous pouvez remplir le rapport d'évaluation en ligne ou compléter un exemplaire version papier et l'envoyer à l'AMGE (voir ci-après pour plus d'informations). Vos commentaires contribueront à la réalisation d'une étude globale qui nous aidera à déterminer si le programme a un impact.

Les résultats de l'évaluation seront utilisés par l'Association mondiale des guides et des éclaireuses (AMGE) pour faire connaître les effets du programme VOIX CONTRE LA VIOLENCE aux gouvernements, aux donateurs et aux partenaires clés dans le monde et démontrer l'importance de l'éducation dans la prévention de la violence fondée sur le genre et aussi aider l'AMGE à améliorer ses programmes dans le futur. Souvenez-vous que toutes les données que nous utilisons garderont un caractère anonyme.

Comment allez-vous utiliser ces outils pour évaluer le programme ?

Avant de commencer le programme :

- 1: Utilisez les outils avant même de commencer le programme.
- 2: Examinez et modifiez la formulation des activités ou du questionnaire si nécessaire. Sélectionnez les sections appropriées des outils à utiliser avec vos participants.
- 3: Se familiariser avec la Section 2, Liste de vérification pour la préparation, Evaluer les risques liés à la mise en œuvre du programme, Etape 3 Connaître les procédures relatives à la protection de l'enfant et Etape 7 Créer un espace sûr et encourageant.
- 4: Consignez le nombre/l'âge/le sexe des participants qui complètent les activités.
- 5: Rappelez aux participants qu'il n'y aucune obligation pour eux de participer aux activités.
- 6: Utilisez les réponses pour vous aider à choisir les formes de violence à l'égard des filles et des jeunes femmes sur lesquelles vous mettez l'accent.
- 7: Une fois que les participants ont complété les activités, conservez leurs réponses de manière sécurisée et confidentielle.

Quand vous avez achevé le programme :

- 8: Après la session finale AGIR – dans un délai de un à deux mois après la réalisation du programme – reprenez le questionnaire/les activités avec vos participants.
- 9: A nouveau, notez le nombre/l'âge/le sexe des participants qui achèvent les activités pour pouvoir mesurer les changements. De même, enregistrez les réponses et classez-les en toute sécurité.
- 10: Comparez vos résultats avec les activités réalisées par votre groupe avant le début du programme. Analysez si des changements ont eu lieu dans les attitudes ou les connaissances. Si ces changements ont été positifs, utilisez ces informations dans le cadre de votre travail avec les médias, les donateurs et les organisations partenaires.

Note aux leaders :

Merci de bien vouloir également remplir le formulaire de feedback du leader que vous trouverez à la page 103. Les commentaires fournis par nos leaders nous intéressent vivement ainsi que les suggestions des participants. Vos commentaires aideront l'AMGE à améliorer la qualité de ses programmes futurs.

Selon votre choix, vous pouvez compléter la version papier du formulaire de feedback, ou compléter la version électronique (email stoptheviolence@wagggworld.org et nous vous enverrons une copie par courriel), ou vous pouvez encore nous fournir vos commentaires en utilisant les liens Web figurant ci-dessous pour le Rapport du leader post-programme pour les deux groupes d'âge les plus jeunes et le Rapport du leader post-programme pour les groupes d'âge intermédiaire et les plus âgés. Le formulaire de feedback du leader se trouve à la fin des rapports.

Où dois-je envoyer les documents après avoir terminé ?

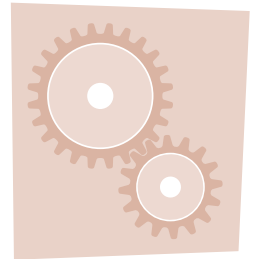
Après avoir complété la session d'évaluation post-programme, vous devez aller en ligne pour compléter le rapport du leader après la réalisation du programme. Ce rapport à compléter en ligne inclut une section dédiée aux commentaires du leader.

Le Rapport du leader post-programme pour les plus petits et jeunes peut être consulté sur le site Web suivant : <http://waggg.voices-against-violence-early-younger-years-leaders.sgizmo.com/s3/>

Le rapport du leader post-programme pour la tranche d'âge intermédiaire et les plus âgés peut être consulté sur le site Web suivant : <http://waggg.voices-against-violence-middle-older-years-leaders.sgizmo.com/s3/>

Si vous souhaitez compléter les formulaires en version électronique, veuillez envoyer un courriel à stoptheviolence@wagggworld.org et nous vous enverrons une copie par courriel. Alternativement, si vous n'avez pas accès à l'Internet ou que vous n'êtes pas en mesure de compléter en ligne ce rapport, vous pouvez envoyer votre évaluation finalisée des outils que vous trouverez à la page 78 (pour les plus petits et jeunes), à la page 96 (tranche d'âge intermédiaire et les plus âgés) et à la page 103 (formulaire de feedback du leader) et le faire parvenir par voie postale à l'AMGE (Voices against Violence Project Coordinator, Olave Centre, 12c Lyndhurst Road London NW3 5PQ UK).

OUTILS: PLANIFICATION ET EVALUATION : POUR LES PLUS PETITS ET JEUNES



ACTIVITES POUR LES PLUS PETITS ET JEUNES

Vous pouvez utiliser une ou toutes les activités ci-après pour vous aider à évaluer les connaissances de votre groupe sur l'égalité des sexes et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes. L'évaluation réalisée post-programme utilise les mêmes activités avec quelques questions supplémentaires. **Refaites les activités à la fin du programme (environ 1 à 2 mois après avoir achevé le programme) pour en mesurer l'impact. Envoyez les résultats de l'évaluation effectuée avant et après la réalisation du programme à l'AMGE (merci de suivre les instructions à la page 76 et 77 pour apprendre comment suivre et consigner les résultats de votre évaluation).**

ACTIVITE A: Rôles de genre

Avant de commencer, n'oubliez pas de noter l'âge et le sexe des participants.

Informez-vous sur les attitudes des participants à l'égard des rôles de genre et des caractéristiques.

- Sur un tableau ou une grande feuille de papier, reproduisez le tableau avec les rôles de genre indiqués à la Figure i ci-dessous. Choisissez deux énoncés dans le premier tableau Figure i - Rôles de genre (qui sont sexospécifiques) et six autres énoncés supplémentaires dans la seconde case. Merci de randomiser l'ordre des huit énoncés pour rendre l'activité plus intéressante pour les participants.
- Passez en revue les énoncés un par un et demandez aux participants: 'Qui décrit-on ici ? - une fille ou une femme, un garçon ou un homme, ou les deux ?' (Par ex. 'Qui fait la vaisselle?' 'Qui est bon en maths?').
- Demandez aux participants de placer un autocollant dessus ou de cocher la colonne qui selon eux décrit le mieux le type de personne auquel l'énoncé fait référence (par ex. cet énoncé concerne une fille/femme, un garçon/homme, ou les deux).
- Note: Si les participants ne peuvent pas lire couramment, les leaders peuvent utiliser à la place un tableau avec des images, en se servant de symboles et d'illustrations simples pour les différents sexes et les caractéristiques. Voir les exemples à la Figure ii.

Figure i - Rôles de genre

Les leaders doivent choisir deux des énoncés ci-dessous et demander quelle personne est décrite – une fille ou une femme, ou un garçon ou un homme, ou encore l'un ou l'autre ou les deux ?

Sera un oncle plus tard dans la vie
Sera une tante plus tard dans la vie
Sera une mère plus tard dans la vie
Sera un frère

Sera un père plus tard dans la vie
Sera une sœur
Sera un grand-père plus tard dans la vie

Les leaders choisiront six énoncés dans la liste ci-dessous

Prépare le diner
Fait la vaisselle
Nettoie la maison
Repare les choses
Est bon en maths
Est bon en lecture
Reste scolarisé après 14 ans

Va à l'université
Aime sauter à la corde
Joue au football
Joue à se déguiser
Aime les bonbons
Pleure
Aime les dessins animés/les films

Porte un t-shirt bleu
A des cheveux courts
Se préoccupe de son apparence
Veut être un super héros
Veut se marier
Joue avec des camions

LES PLUS PETITS ET JEUNES

Figure ii - Rôles de genre Tableau avec des images

Veuillez copier ce tableau deux fois afin de pouvoir consigner les réponses pré-programme et les réponses post-programme. Indiquez quelles sont les réponses recueillies avant et après le programme à titre de référence personnelle.

Réponses pré-programme Réponses post-programme (Rayer la mention inutile)			
			
			
			
			

Figure iii - Activité A Résultats avant la réalisation du programme

Noter les 8 énoncés utilisés et le nombre total d'autocollants/coches dans chaque carré.

Énoncé	Femme/Fille	Homme/ Garçon	L'un ou l'autre
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
Nombre total de coches			

Figure iv - Activité A Résultats après la réalisation du programme

Noter les 8 énoncés utilisés et le nombre total d'autocollants/coches dans chaque carré.

Énoncé	Femme/Fille	Homme/ Garçon	L'un ou l'autre
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
Nombre total de coches			

ACTIVITE B: "Jeux de rôle sur la violence et la non-violence"

Dans cette activité, les leaders de groupe doivent mimer ou parler de trois scénarios. Il peut être plus approprié d'utiliser des supports tels que des poupées et des ours en peluche plutôt que de vraies personnes. Lors de la démonstration de scénarios violents, il est peut-être préférable d'en discuter que de les mimer. Demandez aux participants de REFLECHIR à ce qu'est la violence et à la manière dont ils réagiraient dans ce genre de situations. Cette activité permettra d'en savoir plus sur la manière dont les participants perçoivent la violence.

- Parmi les options fournies dans le tableau ci-dessous à la Figure i, choisissez un scénario 'non-violent' et deux scénarios 'violents'. Ces scénarios doivent être expliqués ou mimés devant le groupe avec l'aide d'un adulte ou si un autre adulte n'est pas disponible, utilisez un support approprié. Vous pouvez ajouter vos propres scénarios.

Figure i

SCENARIOS NON VIOLENTS : Pour le programme destiné aux plus petits et aux jeunes	SCENARIOS VIOLENTS : Pour le programme destiné aux plus petits et aux jeunes
<ul style="list-style-type: none"> • Un garçon touche légèrement une fille à l'épaule dans le cadre d'un jeu. • Un garçon serre une fille dans ses bras quand elle pleure. • Un garçon heurte une fille accidentellement alors qu'il marchait en lisant un livre. • Un homme plus âgé aide une fille après une chute. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un enseignant dit à une fille "les filles sont nulles" en lui rendant un devoir de maths incorrect. • Un garçon frappe une fille parce qu'elle a eu une meilleure note que lui à son devoir de sciences et lui dit "tu as dû tricher." • Un groupe de garçons dans la rue commencent à suivre une fille sur le chemin de la maison, bien qu'ils sachent que cela rend mal à l'aise. • Une remarque sexiste est faite à une fille devant un groupe et tout le monde en rit. • Un garçon bouscule une fille et lui dit qu'elle est trop faible pour le stopper. • Une mère donne plus de nourriture à son fils qu'à sa fille malgré sa faim, et dit à sa fille qu'elle n'a pas besoin de manger plus parce que "les garçons sont plus forts et ont besoin de plus."
Scénarios additionnels pour le programme destiné aux jeunes uniquement	
	<ul style="list-style-type: none"> • A la table du dîner, un ami de la famille pose sa main sur les genoux d'une fille bien que celle-ci lui ait demandé de ne pas le faire. • Un groupe de garçons oblige une fille à enlever son chemisier et la menace de lui faire du mal si elle ne s'exécute pas.

- Après avoir discuté de chaque scénario ou l'avoir mimé, informez les participants que vous allez maintenant leur poser trois questions et qu'ils devront lever la main s'ils sont d'accord avec la question. L'activité peut être rendue plus interactive en proposant aux participants de lancer une balle/pièce de monnaie dans un seau où la réponse appropriée est collée, ou de se placer sous une pancarte qui indique l'option qu'ils privilégient. (Voir les étiquettes fournies ci-dessous à la Figure iv servant de supports visuels)
 - "Qui pense qu'une personne est maltraitée ?"*
 - "Qui pense qu'une personne n'est pas maltraitée ?"*
 - "Qui ne sait pas si une personne est maltraitée ?"*
- Après avoir enregistré les réponses des participants, expliquez au groupe quels sont les scénarios où des personnes sont maltraitées (les scénarios violents), et ceux où des personnes ne sont pas maltraitées (les scénarios non-violents).
- Expliquez que la violence inclut tout acte susceptible de causer un préjudice physique, psychologique ou émotionnel à une autre personne. Rappelez au groupe que pour mettre fin à la violence, ils ne doivent pas nécessairement, ni ne devraient, intervenir pour mettre fin à une situation de violence. Quand la situation est menaçante, il vaut mieux éviter d'intervenir à tout prix pour ne pas se mettre davantage en danger et accroître les risques. Toutefois, on peut chercher l'aide d'autres personnes pour aider à mettre fin à la violence.

Note pour les leaders: le terme de violence peut sembler être un mot trop difficile à comprendre pour les enfants de cet âge. Vous pouvez utiliser un autre langage plus adapté à leur âge. Par exemple, vous pouvez parler de ce qui peut faire du mal ou blesser autrui.

LES PLUS PETITS ET JEUNES

Figure ii - Activité B Réponses recueillies pré-programme

Inscrivez les deux scénarios violents utilisés et reportez les réponses des participants dans le tableau ci-dessous. Faites le compte pour chaque colonne et notez le chiffre pour chaque catégorie.

Scénarios violents utilisés	La personne n'est pas maltraitée	La personne est maltraitée	I don't sais pas
1.			
2.			
Nombre total de coches			

Figure iii - Activité B Réponses recueillies post-programme

Scénarios violents utilisés	La personne n'est pas maltraitée	La personne est maltraitée	I don't sais pas
1.			
2.			
Nombre total de coches			

Figure iv - Cartes illustrant l'opinion



Maintenant, faites savoir aux participants que vous aimeriez approfondir certains aspects des deux scénarios 'violents. Posez au groupe les questions suivantes sur chaque scénario et notez les réponses des participants dans les cases à la figure v. Veuillez utiliser ces cases pour noter les réponses du groupe avant et après la réalisation du programme.

*Qu'est-ce qu'il/elle (la victime) ressent lorsque cela arrive ?
[Donnez la possibilité aux participants de discuter]*

*Est-ce normal (pour l'agresseur) d'agir ainsi ? Oui ou non ?
[Demandez aux participants de lever la main pour répondre et puis comptez le nombre de Oui et de Non]*

*Qui peut imaginer une autre manière non violente de gérer la situation? Qui sont ceux ou celles qui ne considèrent pas pouvoir faire quelque chose dans cette situation?
[Demandez aux participants de lever la main pour répondre et puis comptez le nombre de votes pour chaque option]*

*Que feriez-vous dans cette situation si vous étiez témoin de la scène ?
[Donnez la possibilité aux participants d'expliquer oralement ce qu'ils feraient et notez les réponses les plus fréquemment données]*

LES PLUS PETITS ET JEUNES



Figure v

Discussion sur le Scénario violent 1

Veillez copiez ces tableaux afin de pouvoir enregistrer les réponses de votre groupe avant et après le programme :

“Qu’est-ce qu’il/elle (la victime) ressent lorsque cela arrive ?”

Veillez noter les principaux points qui ressortent de la discussion:

Réponses recueillies pré-programme 	Réponses recueillies post-programme 

“Est-ce normal (pour l’agresseur) d’agir ainsi ?”

Consignez le nombre de votes pour chaque catégorie :

	OUI, c’est normal	NON, ce n’est pas normal
Nombre total de réponses recueillies pré-programme		
Nombre total de réponses recueillies post-programme		



“Qui peut imaginer une autre manière non violente de gérer la situation? Qui ne considère pas pouvoir faire quelque chose dans cette situation ?”

Enregistrez le nombre de votes pour chaque catégorie:

	OUI, je peux penser à une autre manière non violente	NON, je ne pense pas que je puisse faire quelque chose
Nombre total de réponses recueillies pré-programme		
Nombre total de réponses recueillies post-programme		

“Que feriez-vous dans cette situation si vous étiez témoin de la scène ?”

Veillez noter les principaux points d’action abordés par les participants :

Réponses recueillies pré-programme 	Réponses recueillies post-programme 



LES PLUS PETITS ET JEUNES

Discussion sur le Scénario violent 2

Veillez copiez ces tableaux afin de pouvoir enregistrer les réponses de votre groupe avant et après le programme :

“Qu’est-ce qu’il/elle (la victime) ressent lorsque cela arrive ?”

Veillez noter les principaux points qui ressortent de la discussion:

Réponses recueillies pré-programme 	Réponses recueillies post-programme 

“Est-ce normal (pour l’agresseur) d’agir ainsi ?”

Consignez le nombre de votes pour chaque catégorie :

	OUI, c’est normal	NON, ce n’est pas normal
Nombre total de réponses recueillies pré-programme		
Nombre total de réponses recueillies post-programme		


“Qui peut imaginer une autre manière non violente de gérer la situation? Qui ne considère pas pouvoir faire quelque chose dans cette situation ?”

Enregistrez le nombre de votes pour chaque catégorie:

	OUI, je peux penser à une autre manière non violente	NON, je ne pense pas que je puisse faire quelque chose
Nombre total de réponses recueillies pré-programme		
Nombre total de réponses recueillies post-programme		

“Que feriez-vous dans cette situation si vous étiez témoin de la scène ?”

Veillez noter les principaux points d’action abordés par les participants :

Réponses recueillies pré-programme 	Réponses recueillies post-programme 

LES PLUS PETITS ET JEUNES

ACTIVITE C: "S'exprimer"

Dans cette activité, demandez aux participants à qui ils n'hésiteraient pas à parler en toute confiance et qui, selon eux, peut leur apporter un soutien s'ils subissent des violences.

Figure i

Rédigez les rôles suivants sur de grandes feuilles de papier et affichez-les dans la salle

- | | |
|------------------------------|---|
| a. Mon père | h. Mon chef religieux (veuillez adapter en fonction de votre communauté) |
| b. Ma mère | i. Mon responsable communautaire (veuillez adapter en fonction de votre communauté) |
| c. Ma sœur | j. Quelqu'un parmi les guides ou les éclaireuses (ou un groupe équivalent) |
| d. Mon frère | k. D'autres personnes qui vous semblent appropriées |
| e. Autres filles de mon âge | |
| f. Autres garçons de mon âge | |
| g. Mon professeur | |

Note: Si les participants ont des difficultés à lire les étiquettes, utilisez des illustrations simples pour représenter chaque catégorie. Voir Figure iii pour plus d'idées.

- Expliquez au groupe que "Dans votre vie, il y a différentes personnes à qui vous pouvez parler de choses vous concernant, comme par exemple, votre mère, votre père et d'autres filles de votre âge, etc." [Indiquez les étiquettes pour chaque groupe]. "Si vous avez vécu des situations que nous venons d'évoquer, ou vu ce qui est arrivé à un/une amie, vers qui vous tourneriez-vous pour en parler?"
- Demandez aux participants de placer un autocollant/signe sur toutes les personnes auxquelles ils peuvent s'adresser en commençant là où ils veulent dans la pièce. Dites aux participants qu'ils peuvent choisir autant de personnes qu'ils le souhaitent. Si un participant(e) a des difficultés à identifier une personne à qui il/elle peut s'adresser pour demander de l'aide, rappelez à chacun qu'il n'est pas seul et qu'il peut venir parler à un leader ou à une personne chez les guides et les éclaireuses.

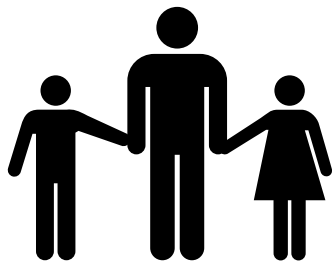
Donnez du temps aux enfants pour réfléchir à leurs réponses avant d'enregistrer leurs choix.

Figure ii

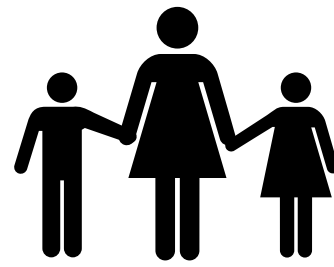
Réponses recueillies pré-programme 	Réponses recueillies post-programme 
ROLE a	
ROLE b	
ROLE c	
ROLE d	
ROLE e	
ROLE f	
ROLE g	
ROLE h	
ROLE i	
ROLE j	
ROLE k	

LES PLUS PETITS ET JEUNES

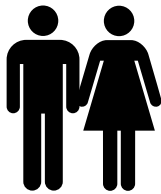
Figure iii - Cartes avec symboles



Ma mère



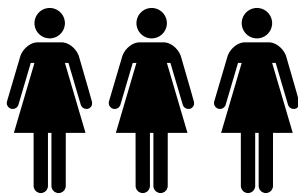
Ma mère



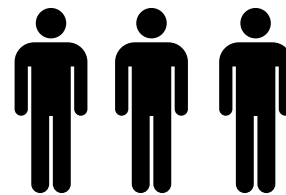
Ma sœur



Mon frère



D'autres filles de mon âge



D'autres garçons de mon âge



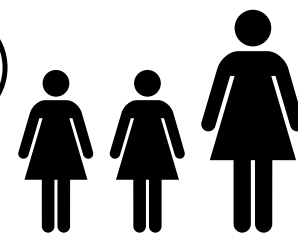
Mon professeur



Mon chef religieux



Mon responsable communautaire



Quelqu'un parmi les guides ou les éclaireuses
(ou un groupe équivalent)

EVALUATION POST-PROGRAMME

Lorsque vous aurez achevé le programme, veuillez répéter les Activités A - C avec votre groupe. Ceci vous permettra de constater si le programme a modifié leur perception et leurs attitudes. Puis, posez les questions suivantes aux participants et notez toutes leurs réponses. Ces questions vous aideront à mesurer l'impact du programme sur les participants.

Avant de commencer, n'oubliez pas de noter l'âge et le sexe de vos participants:

- Posez les questions ci-dessous en utilisant une méthode 'power-walk' (décrite ci-après) ou en demandant aux participants de voter à main levée avec les yeux fermés. Expliquez-leur qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, mais que vous voulez des réponses honnêtes de leur part, d'où le fait d'avoir les yeux fermés. Indiquez aux participants qu'ils peuvent répondre par Oui, Non ou Pas certain(e) et que vous lirez chacune des questions et puis qu'ils pourront faire un pas en avant ou lever la main pour signifier qu'ils sont d'accord avec l'énoncé donné.
- Méthode 'Power walk' : Demandez aux membres du groupe de former un cercle et de fermer les yeux. Ceux qui répondent positivement à la question doivent faire un pas en avant/s'avancer vers le centre du cercle (à savoir, 'Si vous êtes d'accord, faites un pas en avant').
- Notez le nombre de participants qui ont répondu Oui, Non et Pas certain(e) à chaque question.
- Vous voudrez peut-être faire un test en posant une ou deux questions à votre groupe afin de vous assurer que tout le monde a bien compris l'activité. Par exemple, vous pouvez demander "Aimez-vous jouer avec vos ami(e)s ? Aimez-vous faire le ménage ?" Si oui, faites un pas en avant/lever votre main." [Faites une pause et enregistrez les réponses, puis invitez-les à reculer pour se repositionner]. "Si la réponse est Non, faites un pas en avant/lever votre main." [Faites une pause et enregistrez les réponses, puis invitez-les à reculer pour se repositionner]. "Si vous n'êtes pas certain(e), faites un pas en avant/lever votre main." [Faites une pause et enregistrez les réponses, puis invitez-les à reculer pour se repositionner].

Question 1:

"A la lumière de ce que vous avez appris en réalisant le programme VOIX CONTRE LA VIOLENCE, avez-vous maintenant une perception différente à l'égard de ce que les FILLES peuvent faire ?"

Question 2:

"A la lumière de ce que vous avez appris en réalisant le programme VOIX CONTRE LA VIOLENCE, avez-vous une perception différente à l'égard de ce que les GARCONS peuvent faire ?"

Enregistrez le nombre de personnes qui répondent par oui, non et pas certain(e) à chaque question et ajoutez ces chiffres dans votre rapport d'évaluation finale.

Questions	Oui	Non	Pas certain(e)
"A la lumière de ce que vous avez appris en réalisant le programme VOIX CONTRE LA VIOLENCE, avez-vous maintenant une perception différente à l'égard de ce que les FILLES peuvent faire ?"			
"A la lumière de ce que vous avez appris en réalisant le programme VOIX CONTRE LA VIOLENCE, avez-vous une perception différente à l'égard de ce que les GARCONS peuvent faire ?"			

LES PLUS PETITS ET JEUNES

A l'aide de la même méthode décrite à la page 86, posez la question suivante aux participants. Demandez aux participants de fermer les yeux pendant la durée de cet exercice. Expliquez-leur que vous attendez des réponses honnêtes de leur part, d'où le fait de leur demander d'avoir les yeux fermés, et rappelez-leur qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Si la dynamique du groupe ne permet pas de réaliser cet exercice avec les yeux fermés, demandez-leur alors d'écrire la lettre qui correspond aux personnes avec lesquelles ils se sentent à l'aise pour parler ; par exemple, s'ils font confiance à 'b - ma mère', alors ils écrivent 'b' sur leur feuille de papier. N'oubliez pas que vous pouvez utiliser les symboles de la Figure iii à la page 85.

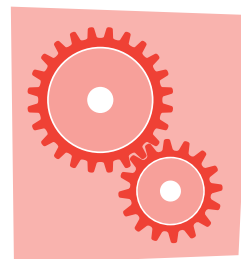
Question 3:

"REFLECHIR aux discussions qui ont lieu au cours des dernières semaines, avez-vous parlé à d'autres de ce que vous avez appris ? Merci de lever votre main/d'écrire la lettre si vous avez parlé aux personnes suivantes des choses que vous avez apprises." Lire à haute voix les rôles a - k ci-dessous, répéter la question si nécessaire.

“Avez-vous parlé à des choses que vous avez apprises au cours de ce programme ?”	
a. Père	
b. Mère	
c. Sœur	
d. Frère	
e. Autres filles de mon âge	
f. Autres garçons de mon âge	
g. Professeur	
h. Autres guides/éclaireuses (ou, participants au programme)	
i. Chef religieux	
j. Responsable communautaire	
k. Autres, veuillez spécifier :	

OUTILS:

PLANIFICATION ET ÉVALUATION : PARTICIPANTS DE 12 À 16 ANS ET DE 17 À 25 ANS



Il est important que vous sachiez ce que les participants connaissent et quelles sont leurs attitudes sur la question de la violence à l'égard des femmes et des filles. Cela pourra vous aider à structurer votre programme et à décider des aspects sur lesquels vous voulez vous concentrer, ainsi qu'à évaluer les risques encourus à présenter ce programme.

Vous pouvez aussi utiliser ce questionnaire pour évaluer l'impact du programme sur votre groupe.

Suis-je prêt à réaliser ce questionnaire ?

Avant de réaliser ce questionnaire, assurez-vous de bien vous familiariser avec la section 2, Préparation, étapes 2 (Évaluation des risques liés à la présentation du programme), 3 (Connaissance de la procédure locale de protection de l'enfance) et 7 (Création d'un environnement sûr et encourageant). La violence est un sujet délicat et difficile à aborder, et vous devez être prêt à traiter les questions éventuelles des participants en toute sécurité et avec sensibilité. Si un membre du groupe émet des inquiétudes concernant le contenu du questionnaire ou signale un acte de violence, suivez les directives concernant la protection de l'enfance de votre association.

Utilisez ce questionnaire pour en savoir plus sur les attitudes et les connaissances de vos participants (12 à 16 ans et 17 à 25 ans uniquement). Passez-le en revue et assurez-vous qu'il vous convient. Faites-en des photocopies que vous distribuerez au groupe. Répétez ces activités à la fin du programme pour évaluer les changements au sein du groupe et voir ce que les participants ont appris et compris.

Avant de commencer, notez le nombre de participants au questionnaire, leur âge et leur sexe. Conservez leurs réponses et comparez-les avec les réponses obtenues à la fin du programme (environ 1 à 2 mois après la fin de la section « Agir »). Pour en savoir plus sur l'utilisation de cet outil, reportez-vous à la section d'introduction des outils (page 76).

Astuces de présentation :

1. Présentez le questionnaire et insistez sur le fait qu'il est confidentiel et anonyme. Expliquez que vous rassembleriez les questionnaires dans un sac prévu à cet effet ou que, si vous en avez à votre disposition, vous donneriez à chacun une enveloppe dans laquelle les placer.
2. Expliquez que le questionnaire aidera à développer le programme ainsi qu'à connaître les attitudes et les connaissances des jeunes dans le monde. Nous avons besoin de réponses honnêtes de la part des jeunes car nous sommes réellement intéressés par leurs opinions et leurs idées. Nous avons créé ce questionnaire pour nous assurer de les écouter et pour aider à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles. En tant que leader de groupe, vous utiliserez les résultats pour décider des formes de violence sur lesquelles vous concentrer et pour vous aider à développer un programme adapté à votre groupe. L'AMGE utilisera les résultats de ce questionnaire pour étudier les tendances globales concernant les attitudes et le niveau de sensibilisation à la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes parmi tous nos membres. N'oubliez pas de remercier votre groupe pour sa participation.
3. Assurez-vous d'indiquer à tous où ils peuvent trouver de l'aide et à qui ils peuvent parler. Faites en sorte d'être disponible le jour du questionnaire au cas où certains voudraient vous parler parce qu'ils sont concernés par les questions.
4. Distribuez aux participants une liste de services d'aide à emporter avec eux.
5. Assurez-vous que tous sont silencieux et ne peuvent pas voir le questionnaire des autres.
6. Distribuez le questionnaire et assurez-vous que chacun dispose d'un espace privé et silencieux pour répondre aux questions.
7. Demandez à tous de plier le questionnaire en deux et lorsqu'ils ont terminé, récoltez-le dans un sac prévu à cet effet.
8. Rassemblez les questionnaires et analysez les données de manière anonyme.
9. Complétez le formulaire d'évaluation en ligne ou celui de la page 96 et envoyez-le à l'AMGE.

12 À 16 ANS ET 17 À 25 ANS : QUESTIONNAIRE DU PARTICIPANT

À PROPOS DE CE QUESTIONNAIRE

Nous sommes sur le point de lancer un programme pour aider à mettre fin à la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes.

Nous aimerions avoir votre opinion.

Ces questions vous feront peut-être penser à quelque chose qui vous est arrivé, ou qui est arrivé à un ami proche ou à quelqu'un de votre famille, par le passé ou maintenant. Elles vous feront peut-être penser à quelque chose qui vous inquiète. Peu importe ce dont il s'agit, vous pouvez venir nous en parler.

Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse. Nous utiliserons ces informations pour créer un éventail d'activités adaptées à vos besoins.

CE QUESTIONNAIRE EST TOTALEMENT ANONYME

Cela signifie que nous ne demandons pas de nom et que personne ne saura ce que vous avez répondu aux questions.

Section A - En savoir plus sur vous

1. Sexe (cochez la case correspondante)

Masculin Féminin Autre _____

2. Âge (cochez la case correspondante)

11 - 12 13 - 15 16 - 19 20 - 25 26 et plus

Section B - Connaissances

Instructions : Réfléchissez aux affirmations ci-dessous et entourez votre réponse.

Leaders : sélectionnez au minimum 3 questions sur la discrimination sexuelle dans la liste ci-dessous. Les mêmes questions devraient être utilisées dans les questionnaires de début et de fin de programme. Supprimez toutes les autres questions ainsi que toutes les réponses. Les réponses ont été fournies à l'intention du leader, donc n'oubliez pas de les supprimer avant de distribuer le questionnaire.

3. Connaissances sur la discrimination sexuelle

	RÉPONSES POSSIBLES	RÉPONSE
Dans le monde, autant de filles que de garçons vont à l'école.	Vrai/Faux	Faux
40% des parlementaires du monde sont des femmes.	Vrai/Faux	Faux
Dans le monde, la lecture est enseignée à davantage de garçons que de filles.	Vrai/Faux	Vrai
Dans le monde, lorsque les petites filles sont malades, leurs parents les amènent chez le médecin aussi souvent que les petits garçons.	Vrai/Faux	Faux
Si un employeur dit à une femme qu'elle sera payée moins qu'un homme parce qu'elle est enceinte, cela constitue de la discrimination.	Vrai/Faux	Vrai
Si une fille ne peut pas étudier une matière car son professeur pense que la matière est trop difficile pour les filles, cela constitue de la discrimination.	Vrai/Faux	Vrai
Si un garçon n'a pas le droit d'étudier les arts plastiques parce que ses parents pensent que le sport est meilleur pour les garçons, cela constitue de la discrimination.	Vrai/Faux	Vrai

12 À 16 ANS ET 17 À 25 ANS

Leaders : sélectionnez au minimum 3 questions sur la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes dans la liste ci-dessous. Les mêmes questions devraient être utilisées dans les questionnaires de début et de fin de programme. Supprimez toutes les autres questions ainsi que toutes les réponses.

4. Connaissances sur la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes

	ANSWER OPTIONS	ANSWER
Les filles qui se marient avant l'âge de 18 ans courent davantage le risque de subir des actes de violence de la part de leur mari ou sa famille.	Vrai/Faux	Vrai
Les filles qui se marient avant l'âge de 18 ans continuent souvent l'école après leur mariage et accomplissent autant de choses que les filles qui se marient après l'âge de 18 ans.	Vrai/Faux	Faux
Dans le monde, 20% des filles et des jeunes femmes de moins de 15 ans courent le risque d'être abusées sexuellement.	Vrai/Faux	Vrai
Moins d'1 million de filles (âgées de 5 à 15 ans) dans le monde sont forcées à devenir des travailleuses sexuelles chaque année.	Vrai/Faux	Faux
Les filles et les jeunes femmes qui subissent des violences sexuelles ont plus de risques de contracter le VIH/SIDA et des maladies sexuellement transmissibles, et courent plus le risque de tomber enceintes contre leur gré.	Vrai/Faux	Vrai
Les filles et les jeunes femmes qui subissent des violences sexuelles ont plus de risques de souffrir de dépression, de troubles du sommeil ou de l'alimentation, de détresse émotionnelle et de faire des tentatives de suicide.	Vrai/Faux	Vrai
Les filles et les jeunes femmes qui subissent des violences sexuelles abandonnent parfois l'école et se retrouvent isolées de leur communauté.	Vrai/Faux	Vrai
Les mutilations génitales féminines (MGF) n'ont pas d'impact négatif à long terme sur la santé des filles et des jeunes femmes.	Vrai/Faux	Faux
Être contraint par un ami à avoir des relations sexuelles ou de pratiquer le sexe oral n'est pas une forme de violence.	Vrai/Faux	Faux
Être menacé ou effrayé par une personne avec qui vous sortez ou avez une relation est une forme de violence.	Vrai/Faux	Vrai

Leaders : sélectionnez au minimum 2 questions concernant les droits dans la liste ci-dessous. Les mêmes questions devraient être utilisées dans les questionnaires de début et de fin de programme. Supprimez toutes les autres questions ainsi que toutes les réponses.

5. Connaissances des droits

La violence à l'égard des filles et des jeunes femmes est une violation des droits de la personne humaine.	Vrai/Faux	Vrai
La violence à l'égard des filles et des jeunes femmes est une conséquence de l'inégalité entre hommes et femmes, et entre filles et garçons.	Vrai/Faux	Vrai
Tous les garçons ont le droit d'aller à l'école, mais pour les filles, cela constitue un privilège.	Vrai/Faux	Faux
Les gouvernements ont la responsabilité de s'assurer que les lois et les politiques ne créent pas de discrimination à l'égard des filles et des femmes, mais ils ne sont pas obligés d'agir pour punir ceux qui ne se conforment pas à ces lois.	Vrai/Faux	Faux
Les femmes ont le même droit de voter et d'être élues au gouvernement que les hommes.	Vrai/Faux	Vrai
Les femmes ont le droit de recevoir le même salaire que les hommes si elles effectuent le même travail qu'eux.	Vrai/Faux	Vrai
Les femmes ont les mêmes droits que les hommes lorsqu'il s'agit de choisir avec qui elles se marient et combien d'enfants elles veulent avoir.	Vrai/Faux	Vrai
Un mariage peut avoir lieu à n'importe quel âge du moment que les parents des mariés sont d'accord, peu importe si les mariés sont d'accord.	Vrai/Faux	Faux

12 À 16 ANS ET 17 À 25 ANS

Section C - Attitudes

Leaders : sélectionnez au minimum 3 affirmations sur la discrimination sexuelle dans la liste ci-dessous. Les mêmes affirmations devraient être utilisées dans les questionnaires de début et de fin de programme. Supprimez toutes les affirmations non utilisées.

Instructions : veuillez indiquer si vous êtes d'accord ou non avec les affirmations ci-dessous en cochant la colonne appropriée.

6. Attitudes envers la discrimination sexuelle

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
Les garçons sont naturellement meilleurs en maths et en sciences que les filles.		
Les garçons sont plus forts que les filles et ne devraient pas pleurer.		
Les garçons sont naturellement meilleurs en sport que les filles.		
Il est moins important pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes de poursuivre leurs études car elles resteront à la maison pour s'occuper de leur famille.		
Seuls les hommes devraient travailler en dehors de la maison.		
Les filles et les femmes sont naturellement meilleures en tâches ménagères que les garçons et les hommes, et leur responsabilité principale devrait être les travaux ménagers tels que le ménage et la cuisine.		
La responsabilité principale des femmes devrait être de s'occuper des enfants et des membres âgés de la famille, tandis que celle des hommes devrait être de gagner de l'argent.		
Il est juste que certains métiers (par exemple travailler dans la police) soient ouverts uniquement aux hommes car les femmes ne peuvent pas les faire aussi bien qu'eux.		
Comme les garçons et les hommes travaillent plus dur, ils ont besoin de plus de temps pour se reposer à la maison.		
Il est normal de ne pas embaucher une femme, ou de la payer moins, parce qu'elle prévoit d'avoir des enfants.		

Leaders : sélectionnez au minimum 3 affirmations sur la violence dans la liste ci-dessous. Les mêmes affirmations devraient être utilisées dans les questionnaires de début et de fin de programme. Supprimez toutes les affirmations non utilisées.

7. Attitudes envers la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
Il est normal et inoffensif d'appeler les filles et les jeunes femmes par des noms sexuels en public.		
Il est normal et inoffensif de faire des blagues sur les homosexuels.		
Pincer les fesses d'une fille ou d'une jeune femme en public est un amusement inoffensif.		
Les images à caractère sexuel des filles et des jeunes femmes dans les médias ne font aucun mal.		
Une fille devrait se marier avec la personne que ses parents ont choisie.		
Les garçons et les jeunes hommes ne peuvent rien faire pour empêcher la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes.		
Les filles et les jeunes femmes qui s'habillent de manière sexy sont responsables des attentions indésirables et de la violence qu'elles subissent.		
Si une fille ou une jeune femme accepte des cadeaux, des bonnes notes ou de l'argent en échange de relations sexuelles, cela ne constitue pas un viol.		
Une femme ne peut pas être violée par une personne avec qui elle a déjà eu des relations sexuelles ou avec qui elle est mariée.		
Si une femme ne dit pas « non », elle ne peut pas être violée.		
Une femme devrait pouvoir tolérer de la violence pour maintenir l'unité de sa famille.		

Section D - Capacité de réaction

8. Si vous étiez témoin de discrimination sexuelle ou de violence à l'égard de filles ou de jeunes femmes, ou que vous subissiez cela personnellement, en qui auriez-vous suffisamment confiance pour parler de cette situation ? [Cochez toutes les réponses appropriées]

- Mon père
- Ma mère
- Ma sœur
- Mon frère
- D'autres filles de mon âge
- D'autres garçons de mon âge
- Mon professeur
- Mon chef religieux [Leaders : veuillez adapter en fonction de votre communauté]
- Mon chef communautaire [Leaders : veuillez adapter en fonction de votre communauté]
- Quelqu'un dans la communauté des guides ou des éclaireuses [Leaders : veuillez adapter en fonction de votre groupe]
- Autre (veuillez préciser) : _____

9. Si vous deviez parler aux personnes ci-dessous d'un incident de discrimination sexuelle ou de violence à l'égard de filles ou de jeunes femmes, qui pensez-vous vous soutiendrait et prendrait des mesures pour améliorer la situation ? [Cochez toutes les réponses appropriées]

- Mon père
- Ma mère
- Ma sœur
- Mon frère
- D'autres filles de mon âge
- D'autres garçons de mon âge
- Mon professeur
- Mon chef religieux [Leaders : veuillez adapter en fonction de votre communauté]
- Mon chef communautaire [Leaders : veuillez adapter en fonction de votre communauté]
- Quelqu'un dans la communauté des guides ou des éclaireuses [Leaders : veuillez adapter en fonction de votre groupe]
- Autre (veuillez préciser) : _____

10. Pensez-vous que vous pouvez faire quelque chose pour réduire la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes ?

- Oui
- Non

Si Oui, que pensez-vous pouvoir faire ? Veuillez expliquer ci-dessous :






Si Non, pourquoi pas ? Veuillez expliquer ci-dessous :

12 À 16 ANS ET 17 À 25 ANS

11. Où pensez-vous que vous avez la possibilité de vous exprimer contre la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes ? [Cochez toutes les réponses appropriées]

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Dans ma famille | <input type="checkbox"/> En ligne/sur les réseaux sociaux (ex : Facebook, Twitter) |
| <input type="checkbox"/> Auprès de mon/ma partenaire | <input type="checkbox"/> Auprès de mes amis |
| <input type="checkbox"/> À l'école/au travail | <input type="checkbox"/> Au niveau national (ex : dans les journaux ou lors d'événements nationaux) |
| <input type="checkbox"/> Dans ma communauté | <input type="checkbox"/> Au niveau international (ex : lors d'événements internationaux) |
| <input type="checkbox"/> Dans mon groupe de guides ou d'éclaireuses | <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____ |

12. Veuillez répondre aux questions ci-dessous en indiquant votre capacité à gérer les situations suivantes :

	 Très capable	 Capable	 Pas sûr	 Peu capable	 Incapable
Savoir où trouver de l'aide si vous subissez de la violence					
Savoir comment aider un ou une camarade qui subit de la violence					
Savoir reconnaître la violence dans vos propres relations					
Savoir intervenir en toute sécurité si vous voyez ou entendez parler d'un incident					

13. Quelle est la meilleure solution pour mettre fin à la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes ? Donnez-nous vos idées !

1

2

ÉVALUATION DE FIN DE PROGRAMME

Une fois le programme terminé, soumettez à nouveau le questionnaire aux participants, demandez-leur également de répondre aux questions ci-dessous, et prenez note de toutes les réponses. Ces questions vous aideront à mesurer l'impact du programme.

Section E - Attribution des connaissances

14. Pensez-vous que vos connaissances dans les domaines de la discrimination sexuelle et de la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes sont généralement meilleures ou moins bonnes que celles de vos pairs ?

Moins bonnes Équivalentes Meilleures

15. Pensez-vous que vos connaissances dans les domaines de la discrimination sexuelle et de la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes proviennent de votre participation au programme Voix contre la violence ?

Oui Non

Section F - Mesures prises

16. Depuis la fin du programme, quelles mesures parmi celles citées ci-dessous avez-vous prises pour aider à mettre fin à la discrimination sexuelle et à la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes ? [Cochez tout ce qui est applicable et, si cela est requis, indiquez environ combien de fois et où les mesures ont été prises.]

- Pour aider à mettre fin à la discrimination sexuelle et/ou à la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes, j'ai modifié mon propre comportement ou ma façon d'agir.
- J'ai parlé ouvertement avec mes amis ou ma famille de la discrimination sexuelle et de la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes. Combien de fois ? _____
- J'ai parlé en public (ex : à l'école ou lors d'un événement dans ma communauté) de la discrimination sexuelle et de la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes. Combien de fois et où ? _____
- J'ai écrit un article sur la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes (ex : à l'école, dans un blog). Combien de fois et où ? _____
- J'ai parlé sur les réseaux sociaux de la discrimination sexuelle et de la violence à l'égard des filles (ex : Twitter, Facebook, Myspace, blog). Combien de fois et où ? _____
- Je n'ai pris aucune mesure.

17. Si vous avez pris une ou plusieurs des mesures ci-dessus, l'auriez-vous fait si vous n'aviez pas participé au programme Voix contre la violence ?

Oui Non

12 À 16 ANS ET 17 À 25 ANS

18. Depuis la fin du programme, avez-vous effectué l'une des démarches suivantes ? [Cochez tout ce qui est applicable]

- J'ai demandé à mes amis, à ma famille ou à d'autres personnes de prendre des mesures pour aider à lutter contre la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes.
- J'ai réussi à obtenir que mes amis, ma famille ou d'autres personnes prennent des mesures pour aider à lutter contre la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes.
- J'ai lancé une initiative dans ma communauté pour aider à lutter contre la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes.

19. Pensez-vous que les mesures prises ont aidé à réduire la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes ?

- Oui Non

Si oui, de quelle manière pensez-vous que ces mesures ont aidé à réduire la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes ?

20. Depuis la fin du programme, avez-vous été en contact avec des preneurs de décisions (ex : vos dirigeants communautaires locaux, votre directeur d'école) à propos de la discrimination sexuelle et de la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes ?

- Oui Non

Si oui, avec qui avez-vous été en contact et qu'avez-vous fait à cette occasion ?

Nous vous remercions

d'avoir rempli ce questionnaire.

Veillez le plier en deux et le rendre à votre leader.

12 À 16 ANS ET 17 À 25 ANS : QUESTIONNAIRE DU PARTICIPANT

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DONNÉES DU LEADER

Remplissez ce formulaire après avoir rassemblé les questionnaires de tous les participants. Il devra être rempli deux fois, une première fois après le questionnaire de début de programme et une deuxième fois après le questionnaire de fin de programme.

Si vous effectuez l'évaluation de début de programme, vous pouvez ignorer les sections pour lesquelles des données provenant du questionnaire de fin de programme sont requises.

Vous pouvez remplir le formulaire de collecte de données du leader en ligne en utilisant le lien ci-dessous :

Le rapport de fin de programme du leader pour les 12 à 16 ans et 17 à 25 ans est disponible à l'adresse internet ci-dessous :

<http://waggs.Voices-Against-Violence-Middle-Older-Years-Leaders.sgizmo.com/s3/>

Vous pouvez le poster à l'adresse suivante : VOIX CONTRE LA VIOLENCE Project Coordinator, World Association of Girl Guides and Girl Scouts, Olave Centre, 12c Lyndhurst Road, London NW3 5PQ, Royaume-Uni, ou l'envoyer par email à stoptheviolence@waggsworld.org

(Cochez ce qui est applicable)

Formulaire de collecte de données de début de programme Formulaire de collecte de données de fin de programme

Section A - Informations sur les participants

1. Combien de participants ont rempli le questionnaire ?

filles et jeunes femmes garçons et jeunes hommes

2. How many participants from each age group completed the questionnaire?

10 et moins 11 - 12 13 - 15 16 - 19 20 - 25 26 et plus

Section B - Connaissances

3. Connaissances sur la discrimination sexuelle

Notez ci-dessous les trois affirmations vraies ou fausses utilisées dans le questionnaire, le nombre de participants ayant entouré la bonne réponse et le nombre de participants ayant répondu à chaque question. Indiquez les totaux au bas du tableau.

3. CONNAISSANCES SUR LA DISCRIMINATION SEXUELLE	NOMBRE DE RÉPONSES CORRECTES	NOMBRE TOTAL DE RÉPONSES
Total		

4. Connaissances sur la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes

Notez ci-dessous les trois affirmations vraies ou fausses utilisées dans le questionnaire, le nombre de participants ayant entouré la bonne réponse et le nombre de participants ayant répondu à chaque question. Indiquez les totaux au bas du tableau.

4. CONNAISSANCES SUR LA DISCRIMINATION SEXUELLE	NOMBRE DE RÉPONSES CORRECTES	NOMBRE TOTAL DE RÉPONSES
Total		

12 À 16 ANS ET 17 À 25 ANS

5. Connaissances sur les droits

Notez ci-dessous les trois affirmations vraies ou fausses utilisées dans le questionnaire, le nombre de participants ayant entouré la bonne réponse et le nombre de participants ayant répondu à chaque question. Indiquez les totaux au bas du tableau.

5. CONNAISSANCES SUR LA DISCRIMINATION SEXUELLE	NOMBRE DE RÉPONSES CORRECTES	NOMBRE TOTAL DE RÉPONSES
Total		

Section C - Attitudes

6. Attitudes concernant la discrimination sexuelle

Notez ci-dessous les trois affirmations utilisées dans le questionnaire et le nombre de participants ayant coché chaque réponse. Indiquez les totaux au bas du tableau.

6. CONNAISSANCES SUR LA DISCRIMINATION SEXUELLE	NOMBRE DE RÉPONSES CORRECTES	NOMBRE TOTAL DE RÉPONSES
Total		

7. Attitudes concernant la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes

Notez ci-dessous les trois affirmations utilisées dans le questionnaire et le nombre de participants ayant coché chaque réponse. Indiquez les totaux au bas du tableau.

7. CONNAISSANCES SUR LA DISCRIMINATION SEXUELLE	NOMBRE DE RÉPONSES CORRECTES	NOMBRE TOTAL DE RÉPONSES
Total		

12 À 16 ANS ET 17 À 25 ANS

Section D - Capacité de réaction

8. Capacité à parler de la discrimination sexuelle et de la violence

Comptez le nombre de croix obtenues pour chaque groupe et indiquez les totaux dans le tableau ci-dessous.

GROUPES	NOMBRE DE CROIX
Mon père	
Ma mère	
Ma sœur	
Mon frère	
D'autres filles de mon âge	
D'autres garçons de mon âge	
Mon professeur	
Mon chef religieux	
Mon chef communautaire	
Quelqu'un dans la communauté des guides ou des éclaireuses	
Autre	
Nombre total de croix	

8a. Si les participants ont sélectionné Autre, résumez les réponses les plus fréquemment données :

9. Réseaux de soutien

Comptez le nombre de croix obtenues pour chaque groupe et indiquez les totaux dans le tableau ci-dessous.

GROUPES	NOMBRE DE CROIX
Mon père	
Ma mère	
Ma sœur	
Mon frère	
D'autres filles de mon âge	
D'autres garçons de mon âge	
Mon professeur	
Mon chef religieux	
Mon chef communautaire	
Quelqu'un dans la communauté des guides ou des éclaireuses	
Autre	
Nombre total de croix	

9a. Si les participants ont sélectionné Autre, résumez les réponses les plus fréquemment données :

12 À 16 ANS ET 17 À 25 ANS

10. Notion de ses propres capacités

Comptez le nombre de croix obtenues dans chaque catégorie et notez-le dans le tableau ci-dessous.

QUESTION	OUI	NON
Pensez-vous pouvoir faire quelque chose pour réduire la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes ?		

10a. (Si la réponse est oui) Résumez les principales mesures que les participants ont indiqué pouvoir prendre pour réduire la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes :

10b. (Si la réponse est non) Résumez les principales raisons fournies par les participants pour expliquer pourquoi ils pensent ne rien pouvoir faire pour réduire la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes:

11. Conscience des opportunités d'action

Comptez le nombre de croix obtenues dans chaque catégorie et indiquez les totaux dans le tableau ci-dessous.

TYPES D'OPPORTUNITÉS	NOMBRE TOTAL DE CROIX SUR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS
Dans ma famille	
En ligne/sur les réseaux sociaux	
Auprès de mon/ma partenaire	
Auprès de mes amis	
À l'école/au travail	
Au niveau national	
Dans ma communauté	
Au niveau international	
Dans mon groupe de guides ou d'éclaireuses	
Aucun des choix ci-dessus	
Autre	
Nombre total de croix	

11a. Si les participants ont sélectionné Autre, résumez les réponses les plus fréquemment données :

12 À 16 ANS ET 17 À 25 ANS

12. Les participants se sentent-ils capables de gérer les situations ci-dessous (notez le nombre de participants ayant répondu sous chaque catégorie) :

	 Très capable	 Capable	 Pas sûr	 Peu capable	 Incapable
Savoir où trouver du soutien si vous subissez de la violence					
Savoir comment aider un ou une camarade qui subit de la violence					
Savoir reconnaître les abus dans vos propres relations					
Savoir intervenir en toute sécurité si vous voyez ou entendez parler d'un incident					
Nombre total de croix					

13. Notez toutes les idées proposées comme meilleures solutions possibles pour mettre fin à la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes :

LA SECTION CI-DESSOUS DEVRAIT ÊTRE COMPLÉTÉE UNIQUEMENT DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DE FIN DE PROGRAMME

14. Niveau de connaissances

Comptez le nombre de croix obtenues dans chaque catégorie et indiquez les totaux dans le tableau ci-dessous.

QUESTION	MOINS BONNES	ÉQUIVALENTES	MEILLEURES
Pensez-vous que vos connaissances dans les domaines de la discrimination sexuelle et de la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes sont généralement meilleures ou moins bonnes que celles de vos pairs ?			

15. Impact of curriculum on understanding

Comptez le nombre de croix obtenues dans chaque catégorie et indiquez les totaux dans le tableau ci-dessous.

QUESTION	MOINS BONNES	ÉQUIVALENTES	MEILLEURES
Pensez-vous que vos connaissances dans les domaines de la discrimination sexuelle et de la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes proviennent de votre participation au programme Voix contre la violence ?			

12 À 16 ANS ET 17 À 25 ANS

Section E - Mesures prises

16. Mesures prises par les participants pour aider à mettre fin à la discrimination sexuelle et à la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes

Comptez le nombre de croix obtenues dans chaque catégorie et indiquez les totaux dans le tableau ci-dessous.

MESURES PRISES	NOMBRE DE PARTICIPANTS AYANT PRIS CETTE MESURE	NOMBRE TOTAL DE MESURES PRISES INDIQUÉES
J'ai modifié mon comportement		N/A
J'ai parlé ouvertement avec mes amis ou ma famille		
J'ai parlé en public		
J'ai écrit un article		
J'ai parlé sur les réseaux sociaux		
Nombre total de mesures prises	N/A	
Aucune mesure prise		N/A

16a. (Le cas échéant) Si les participants ont parlé en public, résumez les situations dans lesquelles ils ont indiqué avoir parlé :

16b. (Le cas échéant) Si les participants ont écrit des articles, résumez où, selon eux, ces articles ont été publiés :

16c. (Le cas échéant) Si les participants ont indiqué avoir parlé sur les réseaux sociaux, résumez dans quels réseaux sociaux ils ont indiqué s'être exprimés :

17. Impact du programme sur les mesures prises

Comptez le nombre de croix obtenues dans chaque catégorie et indiquez les totaux dans le tableau ci-dessous.

QUESTION	OUI	NON
Si vous avez pris une ou plusieurs des mesures ci-dessus, l'auriez-vous fait si vous n'aviez pas participé au programme Voix contre la violence ?		

12 À 16 ANS ET 17 À 25 ANS

18. Influence des participants sur les autres

Comptez le nombre de croix obtenues dans chaque catégorie et indiquez les totaux dans le tableau ci-dessous.

MESURES PRISES POUR INFLUENCER	NOMBRE DE PARTICIPANTS AYANT PRIS CETTE MESURE
J'ai demandé aux autres de prendre des mesures	
J'ai réussi à obtenir que d'autres prennent des mesures	
J'ai lancé une initiative dans ma communauté	
Nombre total de mesures prises	

19. Impact des mesures prises par les participants

Comptez le nombre de croix obtenues dans chaque catégorie et indiquez les totaux dans le tableau ci-dessous.

QUESTION	OUI	NON
Pensez-vous que les mesures que vous avez prises ont aidé à réduire la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes ?		

19a. (Si la réponse est oui) Résumez comment les participants pensent que les mesures prises ont contribué à réduire la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes.

20. Influence des participants sur les preneurs de décisions

Comptez le nombre de croix obtenues dans chaque catégorie et indiquez les totaux dans le tableau ci-dessous.

QUESTION	OUI	NON
Dans les 1 à 2 mois écoulés, avez-vous été en contact avec des preneurs de décisions concernant la discrimination sexuelle et la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes ?		

20a. (Si la réponse est oui) Si les participants ont été en contact avec des preneurs de décisions, résumez avec qui ils ont été en contact et quelles mesures ont été prises (ex : demander une rencontre) :

COMMENTAIRES DU LEADER SUR PROGRAMME VOIX CONTRE LA VIOLENCE

Nous attachons beaucoup d'importance à votre opinion et nous utiliserons vos commentaires pour améliorer les prochaines éditions du programme Voix contre la violence. Prenez le temps de remplir ce formulaire et envoyez-le à l'AMGE (stoptheviolence@wagggworld.org). Vous le trouverez également en ligne avec le Rapport de fin de programme du leader.

Pour les 5 à 7 ans et les 8 à 11 ans, le rapport de fin de programme du leader se trouve à l'adresse suivante :

<http://waggs.Voices-against-Violence-early-Younger-Years-Leaders.sgizmo.com/s3/>

Pour les 12 à 16 ans et les 17 à 25 ans, le rapport de fin de programme du leader se trouve à l'adresse suivante:

<http://waggs.Voices-against-Violence-Middle-older-Years-Leaders.sgizmo.com/s3/>

Si vous souhaitez remplir le formulaire sur ordinateur, contactez-nous à stoptheviolence@wagggworld.org et nous vous en enverrons la version électronique.

IÈRE PARTIE : INFORMATIONS SUR LES PARTICIPANTS

1. En comparaison avec les revenus d'une famille moyenne dans votre pays, les membres de votre groupe venaient-ils de familles...?
(Cochez la case appropriée)

Plus pauvres que la moyenne

De revenus moyens dans notre pays

Plus riches que la moyenne

2. Durant les discussions ayant eu lieu pendant le programme, des incidents de violence ont-ils été révélés par les participants ?

Oui

Non (passez à la question 3)

Si oui, combien de participants ont révélé des incidents ?

La procédure de protection de l'enfance de votre pays est définie par votre organisation nationale sur la question et déterminera la marche à suivre. Décrivez brièvement ci-dessous comment vous avez géré ces informations sans révéler l'identité des victimes :

3. Quels thèmes et /ou types de violence avez-vous abordé en particulier avec votre groupe? Merci de fournir une brève description ci-dessous.

4. Indiquez ci-dessous les sessions et activités du programme que vous avez suivies avec votre groupe, dans l'ordre dans lequel vous les avez effectuées. Évaluez la qualité de chaque session selon l'échelle disponible. La première ligne contient un exemple.

Section du programme	Âge	Ordre des activités	QUALITÉ DE LA SESSION				
			Mauvaise	Au-dessous de la moyenne	Moyenne	Bonne	Excellente
Ex : PENSER	5 à 7 ANS	a. Marionnettes b. Poupées c. Contes	1	2	3	4	5
1.			1	2	3	4	5
2.			1	2	3	4	5
3.			1	2	3	4	5
4.			1	2	3	4	5
5.			1	2	3	4	5
6.			1	2	3	4	5

Si vous avez choisi « Au-dessous de la moyenne » ou « Mauvaise » pour une ou plusieurs des sessions, indiquez brièvement la raison.

5. Parmi les activités du programme effectuées avec votre groupe, lesquelles ont été les plus efficaces et pourquoi ?

6. Parmi les activités du programme effectuées avec votre groupe, lesquelles ont été les moins efficaces et pourquoi ?

7. Avez-vous dû adapter les activités du programme avant de les utiliser avec votre groupe ? (Cochez l'une des options)

<input type="checkbox"/> Pas du tout – Je n'ai pas du tout adapté les activités (passez à la question 8)	<input type="checkbox"/> Un peu – J'ai effectué quelques modifications	<input type="checkbox"/> Moyennement – J'ai effectué plusieurs modifications	<input type="checkbox"/> Beaucoup – J'ai effectué énormément de modifications
--	--	--	---

7a. Si vous avez adapté les activités du programme, qu'avez-vous dû modifier ?

8. Avez-vous développé de nouvelles activités sur les thèmes du programme pour les ajouter à vos sessions ?

Oui

Non (*passez à la question 9*)

8a. (Si oui) Pouvez-vous décrire brièvement les activités que vous avez développées?

9. Au cours de la session « AGIR » effectuée avec votre groupe, une activité de prise d'action a-t-elle été prévue ?

Oui

Non (*passez à la question 10*)

9a. (Si oui) Pouvez-vous décrire brièvement l'activité choisie par votre groupe, y compris (i) fournir une vue d'ensemble de l'activité, (ii) indiquer si l'activité a déjà eu lieu, et – si l'activité a eu lieu – (iii) indiquer combien de participants étaient impliqués et (iv) donner vos commentaires éventuels sur l'activité (ex : résultats obtenus, difficultés rencontrées) :

10. Évaluez la qualité du programme Voix contre la violence dans les secteurs suivants :

Secteur	QUALITÉ DU PROGRAMME				
	Mauvaise	Au-dessous de la moyenne	Moyenne	Bonne	Excellente
Pertinence – Les supports fournis étaient-ils pertinents à la situation des filles et des jeunes femmes dans votre pays ou région ?	1	2	3	4	5
Détails – Les supports fournis contenaient-ils toutes les informations nécessaires ?	1	2	3	4	5
Clarté – Les supports et activités fournis étaient-ils faciles à comprendre ?	1	2	3	4	5
Accessibilité – Les supports et activités fournis étaient-ils faciles à utiliser et à adapter ?	1	2	3	4	5
Contenu adapté à l'âge – Les supports et activités fournis étaient-ils adaptés à l'âge de votre groupe	1	2	3	4	5
Contenu adapté au contexte culturel – Les supports et activités fournis étaient-ils adaptés à la situation dans votre pays ou région	1	2	3	4	5
Évaluation d'impact – Le questionnaire de début et de fin de programme était-il facile à organiser ? Le formulaire d'évaluation était-il facile à remplir ?	1	2	3	4	5

11. Quels étaient les meilleurs aspects du programme ?

12. Que pourrions-nous faire pour améliorer le programme ?

13. Pensez-vous que le niveau de formation fourni était suffisant ?

<input type="checkbox"/> Tout à fait insuffisant	<input type="checkbox"/> Plus ou moins suffisant, davantage de formation aurait été utile	<input type="checkbox"/> Suffisant, exactement le niveau de formation requis	<input type="checkbox"/> Trop élevé, moins de formation aurait été préférable
--	---	--	---

13a. Comment pourrions-nous améliorer la quantité, le contenu et/ou la présentation de la formation ?

14. Avez-vous été en contact avec votre Organisation Membre à propos de la mise en œuvre du programme ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (<i>prenez la question 15</i>)
------------------------------	---

14a. (Si oui) Évaluez la qualité de l'aide fournie par votre Organisation Membre (OM) dans la mise en œuvre du programme :

Secteur	QUALITÉ DU PROGRAMME				
	Mauvaise	Au-dessous de la moyenne	Moyenne	Bonne	Excellente
Accessibilité – Êtes-vous entré facilement en contact avec votre OM ?	1	2	3	4	5
Utilité – La formation et l'aide fournies par votre OM ont-ils été utiles ?	1	2	3	4	5
Rapidité d'action – Votre OM vous a-t-elle aidée au moment où vous en aviez besoin ?	1	2	3	4	5
Général – Quelle est votre opinion sur l'aide fournie par votre OM en général ?	1	2	3	4	5

14b. (Si oui) Comment votre OM pourrait-elle mieux vous aider à mieux mettre en œuvre le programme ?

15. Avez-vous été en contact avec des leaders de groupes dans votre pays ou à l'échelle internationale pour mettre en œuvre le programme ?

Oui Non (*passez à la question 16*)

15a. (Si oui) L'aide reçue par d'autres leaders de groupes vous a-t-elle été utile ? (choisissez un chiffre de 1 à 5) ?

Pas utile du tout		Utile		Extrêmement
1	2	3	4	5

15b. (Si oui) De quelle manière les leaders de groupes pourraient-ils mieux vous aider lors de la mise en œuvre du programme ?

16. Lors de la mise en œuvre du programme, vous êtes-vous heurté à de la résistance de la part des parents, des organisations locales, des leaders ou d'autres groupes (*Cochez l'une des options*)

<input type="checkbox"/> Non, nous ne nous sommes heurtés à aucune résistance (<i> passez à la question 17</i>)	<input type="checkbox"/> Oui, nous nous sommes heurtés à un peu de résistance	<input type="checkbox"/> Oui, nous nous sommes heurtés à pas mal de résistance	<input type="checkbox"/> Oui, nous nous sommes heurtés à énormément de résistance
---	---	--	---

16a. Si vous vous êtes heurtés à de la résistance, indiquez brièvement de la part de qui, et comment vous avez résolu la situation.

17. Avez-vous mis en œuvre le programme en partenariat avec des organisations locales, des leaders ou d'autres groupes ?

Oui Non (*passez à la question 18*)

17a. (Si oui) Si vous avez travaillé en partenariat, expliquez brièvement avec qui, et la nature de ce partenariat.

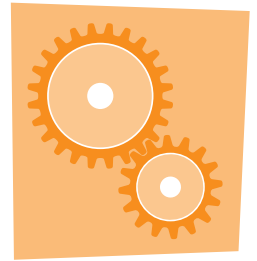
18. Avez-vous déjà entendu parler de l'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses (AMGE) ?

Oui Non

18a. (Si oui) Saviez-vous que ce programme fait partie d'une campagne internationale visant à mettre fin à la violence à l'égard des filles et des jeunes femmes menée par l'AMGE ?

Oui Non

OUTIL: ENCOURAGER LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ



Vous pourrez vous servir de l'outil pour trouver des partenaires dans la collectivité, qui vous aideront à mettre le programme en œuvre. Consultez la deuxième section - Préparation, 4e étape - Bâtir des partenariats locaux.

ENTRER EN CONTACT

Pouvez-vous nommer trois leaders communautaires qui seraient en mesure d'appuyer le programme pour mettre fin à la violence faite aux filles et aux jeunes femmes ? Pensez, par exemple, aux leaders religieux, culturels ou politiques locaux, aux représentantes d'organismes féministes importants, des vedettes médiatiques, etc. Connaissez-vous d'autres groupes ou individus, issus du milieu scolaire ou policier, qui pourraient devenir des alliés importants ?

- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____

Nommez une personne-ressource auprès d'un service de protection de la jeunesse, d'un groupe pour femmes ou pour enfants, avec laquelle vous pourrez collaborer ?

Aux personnes mentionnées ci-dessus, posez les questions suivantes :

- Quels sont les plus grands risques pour les filles et jeunes femmes ?
- Quelles sont les plus grandes barrières pour mettre fin à la violence faite aux filles et aux jeunes femmes ?
- Que pouvons-nous faire ensemble pour sensibiliser les gens à la nécessité de mettre fin à la violence faite aux femmes ?
- Que pouvez-vous faire pour appuyer les efforts de prévention, accepter des cas transférés et aider les filles blessées ?
- Quelles sont les campagnes locales et nationales auxquelles nous pouvons participer ?
- Comment pouvons-nous aider les garçons à développer une attitude et des comportements positifs ?

Nommez trois parents que vous allez rencontrer au sujet de l'élaboration du programme :

- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____

Quelles activités envisagez-vous pour encourager la participation des parents ?

- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____

Que font les enseignants dans les écoles de votre région pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles, pour promouvoir l'égalité des sexes et pour créer des relations respectueuses ?

Nommez trois actions à prendre pour encourager la participation des enseignants des écoles locales au programme :

- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____

Réfléchissez à la meilleure manière d'établir le contact et de bonnes relations avec les personnes identifiées dans cette section.

GLOSSAIRE

Agresseur – La personne qui abuse d'une autre personne. Dans le cas de violence envers les filles et les jeunes femmes, il s'agit habituellement d'hommes connus par la victime.

Agression sexuelle – L'acte ou la menace d'une intrusion physique de nature sexuelle, que ce soit par l'utilisation de la force ou dans des conditions d'inégalité et de contraintes. Elle comprend le viol, la tentative de viol, une relation sexuelle forcée ou non consensuelle et tout comportement sexuel perçu par la victime comme étant humiliant ou dégradant. Souvent, l'agression sexuelle est commise envers un enfant par un adulte ou par un enfant plus âgé, sous l'utilisation de la force, de contraintes ou en profitant d'une situation de supériorité ou d'une relation de confiance.

Approche fondée sur le droit – L'ensemble des activités, programmes et services conçus pour promouvoir, garantir et respecter les droits de l'homme et pour offrir un appui aux personnes plus vulnérables pour faire respecter leurs droits. Elle est utilisée pour tenir responsables les détenteurs d'obligation de leurs obligations envers les détenteurs de droits.

Cause profonde – La cause fondamentale qui mène à un résultat et lui permet souvent de perdurer. Des facteurs économiques, politiques, sociaux et culturels sont souvent nommés comme causes profondes de l'inégalité des genres et de la violence envers les femmes.

Changement social – L'ensemble des efforts investis pour résoudre des problèmes existant dans la société par des gestes concrets et pour améliorer les conditions pour tout un chacun. Contrairement aux travaux de charité (qui consistent à fournir des services et ressources pour répondre aux besoins immédiats de gens), le changement social vise des solutions pour supprimer les causes profondes des problèmes.

Consentement – Situation dans laquelle une personne peut dire librement « oui » ou « non » à quelque chose. Le consentement requiert que la personne sache à quoi elle répond « oui » et qu'elle ne subisse aucune pression pour dire « oui ». Le fait de rester muet ou de ne pas être en mesure de dire « non » n'équivaut pas à un consentement.

Contrôle – Le fait qu'une personne est en mesure de contraindre une autre personne à faire ou à ne pas faire quelque chose, y compris le fait de forcer quelqu'un à adhérer à des croyances religieuses ou à des pratiques culturelles, de déterminer avec qui la personne peut entretenir des relations, d'agir de façon excessivement jalouse ou possessive, de suivre constamment la personne ou de surveiller ses activités ou de forcer quelqu'un à avoir des relations sexuelles avec une autre personne.

Convention – Une entente conclue entre différents pays ou une promesse faite entre ces derniers pour le respect de certains principes, normes et lois dans le but de protéger les droits et le bien-être des personnes. Traité, convention, entente internationale ou instrument légal sont des synonymes de « convention ». Si un pays ratifie une convention, il devient légalement contraignant pour ce pays de faire tout en son pouvoir afin de respecter les dispositions de la convention.

Détenteur d'obligation – Toute personne ou institution qui a le devoir ou l'obligation de s'assurer que les droits des filles sont respectés, protégés et réalisés. Le gouvernement est le principal détenteur d'obligation. Nous avons tous le devoir de faire respecter, de respecter et de protéger nos droits respectifs, et dans ce sens, nous sommes tous des détenteurs d'obligations. Les parents, les aidants, les familles, les partenaires de vie, les membres de la collectivité, les organismes de la société civile (p. ex. AMGE) et les agences internationales (telles les Nations unies) ont la responsabilité de promouvoir les droits des filles.

Discrimination – Situation dans laquelle une personne agit de manière à limiter les droits et les possibilités d'autres personnes ainsi que la capacité de ces dernières de participer pleinement à la vie en société. La discrimination peut être fondée sur la race, la classe sociale, le genre, l'âge, la religion, le handicap, l'ethnie ou l'orientation sexuelle. Elle peut s'exprimer sous forme d'attitudes, de comportements et de pratiques qui entraînent un traitement différent de certaines personnes en raison de caractéristiques sociales plutôt que de leurs compétences, aptitudes ou droits. On parle également de discrimination lorsque des personnes sont traitées de façon égale bien qu'elles devraient être traitées de manière différente afin d'obtenir les mêmes résultats. Des politiques et des lois peuvent aussi être discriminatoires. Les filles peuvent subir différentes et de multiples formes de discrimination, p. ex. en raison de leur âge et de leur sexe.

Discrimination fondée sur le sexe – Pratique discriminatoire justifiée par le sexe d'une personne.

Divulgarion – Situation dans laquelle une personne mineure ou majeure affirme ou indique qu'on a abusé d'elle ou qu'elle a été blessée. Une personne peut aussi divulguer la violence faite à une autre personne mineure ou majeure (on parle alors de divulgation faite par un tiers).

Dot – Réponse de la famille de la mariée aux demandes et aux attentes du marié ou de sa famille. Elle comprend des cadeaux, de l'argent et des biens que la famille de la mariée offre au marié ou à la belle famille avant, pendant ou après le mariage.⁹⁰

Droits – Les libertés et droits dont jouit une personne parce qu'elle est humaine. Les droits servent à maintenir la dignité des gens en faisant en sorte qu'ils disposent des ressources nécessaires à leur survie, à leur développement et à leur participation à la vie en société.

Droits génésiques – Droits qui font partie des droits de l'homme. Droits fondés sur la reconnaissance du droit fondamental de tous les couples et individus de décider librement et de façon responsable du nombre d'enfants qu'ils souhaitent avoir, à quels intervalles et à quel moment, de disposer des informations et des moyens nécessaires pour en avoir et de bénéficier des normes les plus élevées en matière de santé sexuelle et de reproduction. Ils comprennent aussi le droit de prendre des décisions quant à la reproduction sans subir de la discrimination, de la violence ou des contraintes et ces droits sont fondés sur les droits universels reconnus à l'échelle internationale.

Droits de l'homme – voir « Droits »

Droits sexuels – Droits qui englobent, entre autres, les droits d'une personne de choisir sa sexualité, son orientation et son identité sexuelles; de participer à des rapports sexuels consensuels et légaux; de bénéficier de la meilleure santé sexuelle, y compris l'accès à des services de santé sexuelle et génésique; d'obtenir et de transmettre des informations et de l'éducation sur la sexualité; de faire respecter l'intégrité de son corps; de choisir librement son ou sa partenaire; de choisir d'avoir une vie sexuelle active ou non et de mener une vie sexuelle sécuritaire. Certains de ces droits font partie des droits universels reconnus à l'échelle internationale.

Égalité des sexes – Situation dans laquelle les filles, garçons, femmes et hommes bénéficient des mêmes droits, responsabilités et possibilités. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes deviennent les mêmes, mais que leurs droits, responsabilités et possibilités ne dépendent pas du fait d'être nés de sexe féminin ou masculin. L'égalité des sexes ne concerne pas seulement les femmes, mais représente un enjeu et demande la participation des hommes et des garçons autant que celle des femmes et des filles. L'égalité des sexes suppose que l'on tient compte des intérêts, des besoins et des priorités des femmes et des hommes tout en reconnaissant la diversité de ces deux groupes. L'égalité entre homme et femmes fait partie des droits de l'homme.⁹²

Émancipation – Le fait de rendre quelqu'un apte à prendre sa vie en main et à faire des choix importants dans sa vie, c'est-à-dire, rendre quelqu'un plus fort ou l'aider à devenir conscient de la force qui l'habite.

Exploitation sexuelle – L'acte ou la tentative d'abuser d'une situation de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance à des fins sexuelles et pour profiter, entre autres, financièrement, socialement ou politiquement de la situation. Parfois, l'exploitation se fait sous promesse de récompense si la victime accepte la demande de nature sexuelle ou sous la menace de représailles si elle la refuse, y compris en ce qui concerne les notes, les frais de scolarité et les provisions.

Fille – Une personne de moins de 18 ans qui est née ou qui se dit de sexe féminin. Le groupe des filles comprend des bébés, des enfants et des adolescentes. Elles peuvent être très différentes les unes des autres, et leurs besoins et leurs expériences varient en fonction, entre autres, de leur âge, des personnes avec lesquelles elles habitent, de leur collectivité, de leurs ressources financières et de celles de leur famille, de leurs croyances, de leur ethnie, de leur santé et aptitudes et de leur situation familiale.

Fœticide féminin – Pratique qui consiste en l'avortement de fœtus féminins en raison de leur sexe.

Genre – Caractéristique qui fait référence à l'ensemble des attributs et possibilités économiques, sociaux et culturels associés au sexe masculin ou féminin ainsi qu'à la relation entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, de même que les relations qu'entretiennent des femmes entre elles et les hommes entre eux. Ces attributs, possibilités et relations représentent des constructions sociales dont l'apprentissage se fait par le processus de socialisation. Ils peuvent changer et sont formulés en fonction du contexte et du temps. Selon le contexte, le genre détermine les aspects attendus, permis et valorisés d'une femme ou d'un homme. Dans la plupart des sociétés, on note des différences et inégalités entre les femmes et les hommes en ce qui concerne l'attribution de responsabilités, l'exercice de certaines activités, l'accès aux ressources et le contrôle de ces dernières et la prise de décisions. Le genre fait partie du contexte socioculturel, dont l'analyse comprend d'autres critères, tels la classe sociale, la race, la pauvreté, l'ethnie et l'âge.

Harcèlement sexuel – « Tout comportement sexuel non désiré et importun qui porte atteinte à ta vie privée. Le harcèlement sexuel est un comportement dont tu ne veux pas, y compris embrasser, toucher, flirter ou harceler. »⁹⁴ Il comprend aussi les avances sexuelles, les demandes de faveur sexuelle ou toute forme de harcèlement sexuel ou verbal à connotation sexuelle.

Homophobie – Sentiment de peur, de rejet ou d'aversion qui s'exprime par une attitude stigmatisante ou un comportement discriminatoire envers des homosexuels.

Inceste – Relation sexuelle entre deux personnes membres de la même famille immédiate. Cependant, la relation exacte entre deux personnes au comportement incestueux varie selon les cultures.

Inégalité des genres – Situation de disparité et déséquilibre en ce qui concerne les pouvoirs, le statut, les droits et les possibilités des femmes et des hommes, des filles et des garçons. Le genre est une construction sociale et détermine les aspects attendus, permis et valorisés d'une femme ou d'un homme dans une situation précise. Dans la plupart des sociétés, on note des différences et inégalités entre les femmes et les hommes en ce qui concerne l'attribution de responsabilités, l'exercice de certaines activités, l'accès aux ressources et le contrôle de ces dernières et la prise de décisions. En conséquence, les femmes et les filles sont victimes de discrimination et ne peuvent bénéficier des droits de l'homme.⁹³

Infanticide des filles – Pratique qui consiste à assassiner de petites filles peu de temps après leur naissance.

Jeune femme (définition de l'AMGE) – Toute personne de moins de 30 ans qui est née ou qui se définit comme étant féminine. Comme les filles, les jeunes femmes ne sont pas toutes pareilles.

Négligence – Refuser ou ne pas arriver à fournir l'affection, la nourriture, les soins de santé, la sécurité, le logement ou toute autre ressource nécessaires à l'épanouissement d'une personne.

Pouvoir – La capacité de décider librement de ses choix et de ses gestes pour façonner sa propre vie. Comprend le pouvoir d'influencer les ressources, les décisions et les institutions nécessaires à la liberté de choix.

Préjugé – Des opinions, attitudes et jugements (habituellement négatifs) à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Programmes politiques – Plans d'action élaborés par les gouvernements pour orienter la prise de décision, les dépenses, les programmes et services.

Sexe – La différence biologique entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Stéréotype – Image mentale qui organise ou simplifie notre compréhension, ou notre image d'une personne ou d'un groupe de personnes. Il s'agit d'une simplification exagérée qui renforce la discrimination et les préjugés. Les stéréotypes de genre renvoient aux croyances populaires sur les caractéristiques, les comportements et les rôles des filles et des garçons, des femmes et des hommes.

Stigmatisation – L'utilisation de préjugés, d'attitudes négatives, d'insultes et de mauvais traitements envers des individus ou des groupes de personnes associés à des circonstances, des qualités ou des caractéristiques particulières. Comportement souvent fondé sur des stéréotypes et des préjugés nuisibles.

Transphobie – Sentiment de peur, de rejet ou d'aversion qui s'exprime souvent par une attitude de stigmatisation ou un comportement discriminatoire envers des transsexuels, des transgenres ou des travestis.

Violence contre les filles ou les jeunes femmes – Tout acte de violence fondé sur le genre qui cause, ou peut causer, des maux ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques aux femmes ou aux filles, y compris la menace d'un tel acte, de contraintes ou de privation de liberté, en public ou dans la sphère privée.⁹⁶

Violence liée à la dot – Tout acte, tels le meurtre, le viol, les voies de fait, le harcèlement et toute autre forme d'abus physique et psychologique, lié au fait de donner ou de recevoir de la dot à tout moment avant, pendant ou après le mariage.

Violence économique – Le recours à l'argent ou à d'autres ressources financières pour contrôler quelqu'un, y compris le fait de refuser à une personne l'accès à l'argent du ménage, de contrôler étroitement ses dépenses, de dépenser son argent sans permission, de l'empêcher d'avoir son propre revenu, de s'éduquer ou de faire avancer sa carrière.

Violence émotionnelle – Des comportements tel que rabaisser quelqu'un, rire de quelqu'un, traiter quelqu'un de noms, essayer d'humilier quelqu'un, maltraiter une personne ou lui donner le sentiment qu'elle ne vaut rien (p. ex. en la ridiculisant ou en la critiquant continuellement), jouer à des jeux psychologiques avec quelqu'un, intimider ou manipuler quelqu'un, harceler ou suivre quelqu'un sans relâche.

Violence fondée sur le sexe – Forme de violence exercée envers une personne en raison de son sexe et des attentes quant à son rôle dans une société ou une culture. La violence fondée sur le sexe fait ressortir la dimension du genre dans ces sociétés, c'est-à-dire la relation entre le statut inférieur des femmes dans la société et leur risque accru d'être victimes d'actes de violence. Puisque les femmes et les filles représentent la grande majorité de personnes victimes de violence, les expressions « violence fondée sur le sexe » et « violence faite aux femmes » sont souvent utilisées de façon interchangeable. Cependant, il faut souligner que les hommes et les garçons sont également victimes de ce type de violence, notamment de violence sexuelle.

Violence physique – L'utilisation de la force physique dans le but de blesser quelqu'un ou d'endommager quelque chose, ou la menace d'utiliser de la force physique, des gestes, des regards menaçants, etc. dans le but d'intimider quelqu'un.

Violence sexuelle – « Tout acte sexuel, toute tentative d'avoir un rapport sexuel ou tout autre geste visant la sexualité d'une personne sous l'utilisation de contraintes, commis par une autre personne, quelle que soit sa relation avec la victime ou la situation. Elle comprend le viol, défini comme une pénétration de la vulve ou de l'anus par le pénis, par une autre partie du corps ou par un objet, sous l'utilisation de la force ou de contraintes. »⁹⁵

Pour d'autres définitions, voir <http://www.endvawnow.org/fr/articles/347-glossary-of-terms-from-programming-essentials-and-monitoring-and-evaluationsections.html>.



POLITIQUE SUR LA PROTECTION DES ENFANTS DE L'AMGE

Septembre 2011

CONTENU

L'objectif de la Politique sur la protection des enfants	90
Directives procédurales	91
Sensibilisation	91
Prévention	91
Signalement et transfert d'informations	92
Réaction	93
Recrutement et sélection	93
Code de conduite et de comportement de l'AMGE	94

WORLD ASSOCIATION OF GIRL GUIDES AND GIRL SCOUTS
World Bureau, Olave Centre
12c Lyndhurst Road, London NW3 5PQ, England

telephone: +44 (0)20 7794 1181
facsimile: +44 (0)20 7431 3764
e-mail: ourworld@waggs.org

www.waggs.org

CETTE POLITIQUE RELATIVE A LA PROTECTION DE L'ENFANT VISE A :

- Adopter les normes de pratique les plus rigoureuses et prendre toutes les mesures raisonnables par rapport à la sécurité et le bien-être des enfants avec lesquels l'AMGE entre en contact dans le cadre de ses activités.
- Il est impossible de garantir qu'un enfant ne subisse de préjudice lors de contacts avec l'AMGE. Toutefois, la mise en œuvre de cette politique et le respect des directives permettront aux personnes qui travaillent avec les enfants d'être certaines d'avoir pris toutes les précautions nécessaires de façon à éviter tout préjudice, tout en étant préparées à faire face à un quelconque incident éventuel.
- L'AMGE attend de toutes les personnes travaillant avec des enfants et des jeunes de moins de 18 ans, soit à titre rémunéré ou bénévole, qu'ils appliquent cette politique. La politique s'applique donc à tous les membres du personnel, du Conseil d'administration, aux bénévoles et aux contractants.
- Toutes les personnes qui relèvent de cette politique ont une obligation et une responsabilité individuelle de faire tout ce qui raisonnablement en leur pouvoir pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants lorsqu'ils sont en contact avec l'AMGE.
- L'AMGE a désigné des membres du personnel dirigeant pour assumer la responsabilité particulière pour les questions relatives à la protection de l'enfant. Les représentantes de l'AMGE déléguées à la protection de l'enfant sont :

La Directrice générale ; la Directrice des Opérations mondiales ;
la Directrice des Centres mondiaux ; la Responsable des Ressources Humaines et les Responsables des Centres mondiaux.

Tous les cas présumés ou soupçonnés de maltraitance doivent être immédiatement signalés à votre représentante déléguée à la protection de l'enfant ou en l'absence d'une telle représentante à la Directrice générale. En l'absence des représentantes susmentionnées, vous devez contacter les services sociaux appropriés ou l'organe statutaire pertinent.

PROCEDURAL CONSEILS

Sensibilisation

L'AMGE veillera à ce que tous les membres du personnel, les bénévoles et autres personnes concernées soient conscientes du problème de la maltraitance des enfants et des risques pour les enfants.

Les préoccupations peuvent se rapporter aux violences physiques ou sexuelles, à la négligence ou à la violence psychologique envers un enfant.

La violence physique est définie comme tout acte ou toute tentative visant à causer des blessures physiques à un enfant, ou l'incapacité à prévenir des blessures physiques chez un enfant.

Il y a abus sexuel lorsque un enfant est réellement ou susceptible d'être exposé à une activité sexuelle inappropriée. Cela peut inclure des activités allant d'attouchements inappropriés à des rapports sexuels et de l'exposition au matériel pornographique à l'exploitation sexuelle.

La négligence se définit comme l'incapacité persistante à subvenir aux besoins fondamentaux d'un enfant et/ou à ses besoins psychologiques, susceptible d'entraîner une altération grave de sa santé et de son développement. Il peut s'agir d'un parent ou d'une personne ayant charge d'un enfant qui ne répond pas adéquatement à ses besoins en matière de nourriture, de vêtements ou de logement, ne protégeant pas l'enfant contre un préjudice physique ou un danger ou dans l'incapacité à garantir l'accès à des soins médicaux ou des traitements appropriés.

La maltraitance affective signifie des mauvais traitements psychologiques récurrents pouvant entraîner des effets néfastes graves et persistants sur le développement affectif de l'enfant.

Collectivement ces termes font référence aux questions liées à la protection des enfants. Des inquiétudes peuvent se faire ressentir ou survenir au cours d'une période donnée après une recrudescence d'événements ou de malaises. Les informations qui ont conduit à une préoccupation particulière peuvent provenir de sources diverses – observations, déclarations faites par un enfant, par un autre membre de la famille, un ou une amie ou par un membre du personnel ou un bénévole.

Prévention

L'AMGE veillera à ce que par le biais de la sensibilisation et des bonnes pratiques, le personnel, les bénévoles et autres personnes concernées minimisent les risques pour les enfants.

Il est important pour tout le personnel, les bénévoles et autres personnes entrant en contact avec les enfants de :

- Avoir conscience des situations qui peuvent présenter des risques et savoir comment les gérer.
- Planifier et organiser le travail et le lieu de travail afin d'atténuer les risques.
- Autant que possible, être visible quand vous travaillez avec des enfants.
- Veiller à pratiquer une culture d'ouverture permettant d'aborder et de traiter tout genre de questions ou de préoccupations.
- Veiller à ce que l'encadrement ait un sens des responsabilités afin que les mauvaises pratiques et les comportements abusifs potentiels soient dénoncés.
- Parler aux enfants des contacts qu'ils ont avec le personnel ou d'autres et encouragez-les exprimer leurs préoccupations.
- Habilitier les enfants – discuter avec les enfants de leurs droits, de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas, et de ce qu'ils peuvent faire s'il y a un problème.

Signaler et référer

L'AMGE veillera à ce que le personnel, les bénévoles et autres personnes concernées ont une idée très claire des mesures à prendre lorsque des problèmes surviennent concernant la sécurité des enfants.

Les représentantes déléguées à la protection de l'enfant à l'AMGE sont :

La Directrice générale ; la Directrice des Opérations mondiales; la Directrice des Centres mondiaux ; la Responsable des Ressources Humaines et les Responsables des Centres mondiaux.

C'est le rôle de la représentante(s) de l'AMGE déléguée à la protection de l'enfant de gérer le processus de signalement des problèmes de protection de l'enfant aux services sociaux ou à l'organe statutaire appropriés, si en dehors du RU, qui auront la responsabilité de prendre des mesures supplémentaires.

Les représentantes déléguées à la protection de l'enfant seront les personnes-ressources pour les agences externes ayant besoin de contacter l'AMGE sur les questions en la matière. Elles identifieront aussi le besoin de SOUTENIR un employé ou un bénévole qui peut être impliqué dans un cas de maltraitance et se mettront en rapport avec les parties intéressées pour déterminer comment ce soutien sera fourni.

Toutes les préoccupations et les allégations, d'où qu'elles viennent, doivent être prises au sérieux et examinées avec un esprit ouvert sans préjuger la situation.

Lorsqu'un enfant révèle des informations sur un abus dont il a été victime, il est important d'écouter l'enfant. Ne lui posez pas de questions. Laissez toujours parler un enfant qui évoque librement des événements marquants et ne lui demandez pas de répéter son histoire à un collègue ou de la mettre par écrit.

Reconnaissez les sentiments de quiconque divulgue des informations et laissez l'individu expliquer avec ses mots et à son propre rythme.

Dans des circonstances où un enfant est blessé mais qu'aucune explication n'est fournie librement, il est acceptable de se renseigner sur la manière dont la blessure lui a été infligée. Si vous avez des doutes sur l'explication donnée, vous devez en aviser la représentante de l'AMGE déléguée à la protection de l'enfant qui se chargera de prendre les mesures nécessaires.

Toutes les informations communes doivent être documentées aussitôt que possible. L'enregistrement écrit doit inclure le nom de l'auteur, la date et l'heure d'enregistrement, le contexte, le personnel présent ainsi que l'intervention des services sociaux ou de l'organe statutaire.

Le personnel, les bénévoles et autres personnes concernées doivent indiquer clairement à toute personne qui divulgue des informations qu'une démarche est engagée et qu'on doit l'informer des mesures prises.

Ne promettez pas la confidentialité et si possible obtenez l'accord du jeune pour procéder au signalement. Si un enfant ne souhaite pas que ses révélations soient communiquées à ses parents, le signalement devra tout de même être effectué et les services sociaux ou l'organe statutaire décidera des mesures appropriées.

Si la divulgation concerne une situation de violence passée, sans qu'aucune évaluation du risque récurrent de violence envers l'enfant n'ait été effectuée, il faudra discuter avec la personne ayant la charge principale de l'enfant afin de vérifier si d'autres mesures doivent être prises. Toutefois, cette personne doit savoir que l'AMGE peut avoir l'obligation de signaler les faits à l'organe statutaire pertinent.

Indiquez clairement que vous effectuez un signalement à la protection de l'enfance. Quand vous signalez des problèmes liés à la protection de l'enfant, il est important que les informations suivantes soient aisément disponibles :

- Nom, date de naissance, nationalité, sexe de l'enfant, adresse et numéro de téléphone.
- Les motifs de votre inquiétude.
- Blessures et/ou autres signes observés.
- Langue maternelle de l'enfant.
- Détails relatifs aux besoins spéciaux de l'enfant, par ex. un handicap.
- Coordonnées des membres de la famille, si connues.
- Organisation membre.
- Médecin de famille.

Les informations sont susceptibles d'être partagées avec d'autres agences et/ou les services de police et sur la base des informations recueillies, ces instances procéderont à une première évaluation pour examiner toute autre mesure qui pourrait être nécessaire ou appropriée. Un signalement verbal doit être confirmé par écrit dans les 24 heures qui suivent.

Lorsque l'on présume ou que l'on révèle des maltraitements infligés par le personnel de l'AMGE, des bénévoles ou d'autres personnes ou que des soupçons pèsent sur leur comportement, et qui peuvent répondre aux critères de violence, alors on appliquera la procédure suivante :

La question sera immédiatement déferée à la Directrice générale qui informera la Présidente du Conseil d'administration. Dans tous les cas, la police sera informée car une infraction criminelle peut avoir été commise. Les procédures à suivre dans le cadre de la protection de l'enfant sont celles qui sont décrites ci-dessus.

Le membre du personnel ou le bénévole qui est présumé ou suspecté d'avoir commis un acte de violence sera suspendu immédiatement de ses fonctions à plein traitement. Une telle mesure ne présume pas que les allégations sont vraies mais vise à protéger l'enfant/enfants soupçonné(s) d'être victime et également à protéger l'auteur présumé d'autres allégations ou d'actes de harcèlement/d'intimidation de la part des enfants ou des témoins.

L'enquête interne devra être suspendue conformément aux procédures disciplinaires jusqu'à ce que la police, les services sociaux ou l'organe statutaire indiquent que leur intervention est terminée.

En réponse

L'AMGE veillera à ce que des mesures soient prises afin de SOUTENIR et de protéger les enfants lorsque des préoccupations surgissent au sujet d'éventuels sévices.

Aucun membre du personnel ni aucun bénévole ne doit enquêter lui-même sur des cas de violence physique ou sexuelle. Les victimes et les auteurs présumés ou les personnes signalant des maltraitances et autres personnes concernées ne doivent pas être interrogés au-delà du point où il est clair qu'il s'agit d'une allégation.

Une assistance médicale doit être immédiatement sollicitée pour l'enfant, si nécessaire. Toute personne à qui on signale une allégation d'abus sexuels doit ensuite :

Etape 1 :

Limitez l'interrogatoire au minimum nécessaire pour obtenir des précisions uniquement, en évitant d'influencer l'enfant en faisant des suggestions ou en lui posant des questions qui expriment vos propres idées quant à ce qui s'est produit.

Etape 2 :

Arrêtez de poser des questions dès le moment où l'enfant a divulgué qu'il/elle pense avoir été lui-même, ou une autre personne, victime d'un comportement abusif.

Etape 3 :

Informez l'enfant que la représentante déléguée à la protection de l'enfant ou les autorités compétentes en la matière seront désormais mises au courant du problème.

Etape 4 :

En fonction de l'âge de l'enfant, demandez-lui quelles sont les mesures qu'il/elle souhaite voir être prises pour le protéger maintenant qu'une allégation a été faite et assurez l'enfant que l'AMGE essaiera de respecter ses volontés.

Etape 5 :

Communiquez les informations immédiatement à la représentante déléguée à la protection de l'enfant. Si l'allégation ou les soupçons concernent la personne désignée, il faudra en informer la Directrice générale.

Recrutement et sélection

Tous les membres du personnel, y compris les travailleurs temporaires, occasionnels ou en contrat à durée déterminée, doivent être soumis aux procédures de sélection et de recrutement de l'AMGE comme suit :

- Tout(e)s les candidat(e)s doivent remplir un formulaire de candidature.
- Le service RH doit vérifier l'identité d'une personne en examinant son certificat de naissance, passeport ou autre document officiel, de préférence comportant une photographie. Le service RH doit également vérifier le droit du candidat de vivre et de travailler dans le pays désigné.
- Le service RH doit vérifier toutes les qualifications indiquées sur le formulaire de candidature.
- Tout(e)s les candidat(e)s sélectionné(e)s doivent passer un entretien en face-à-face ou par téléphone) avec deux membres de l'équipe de recrutement.
- Toute lacune ou incohérence dans les antécédents du candidat(e) doit être identifiée et des justifications devront être fournies.
- Des références écrites (deux au minimum) doivent être fournies avant d'employer le/la candidat(e) retenu(e) – aucun membre du personnel ne peut commencer à travailler avant la vérification des références.
- Il est recommandé de demander conseil avant de procéder au recrutement d'une personne ayant un casier judiciaire ou ayant commis d'autres infractions.
- Les nouveaux membres du personnel doivent accomplir une période d'essai encadrée, incluant une formation complète (qui couvre la politique et les procédures relatives à la protection de l'enfant)

Tout(e)s les candidat(e)s retenu(e)s, y compris les bénévoles qui peuvent entrer en contact avec des enfants et des jeunes doivent faire l'objet de vérifications en matière de conformité par le biais du CRB.

On ne procédera à la nomination finale qu'une fois les vérifications préalables à l'emploi s'avèrent satisfaisantes et que l'évaluation ne suscite pas de préoccupations quant à l'aptitude de la personne concernée à travailler avec des enfants.

CODE DE CONDUITE ET DE COMPORTEMENT À L'AMGE

Tous les membres du personnel et les bénévoles de l'AMGE ont chacun le devoir et la responsabilité de se conformer à la politique et de respecter le code de conduite :

Le personnel et les bénévoles ne doivent jamais :

- Frapper ou exercer une violence physique sur un enfant ou lui infliger toute forme de sévices ou de mauvais traitements physiques.
- Avoir des relations physiques ou sexuelles avec des enfants.
- Développer avec un enfant une relation qui de quelque manière que ce soit pourrait être considérée comme constituant une exploitation ou des sévices.
- Se comporter de façon abusive ou d'une manière qui peut exposer un enfant au risque de violence.
- Utiliser un langage, faire des suggestions ou offrir des conseils qui sont inappropriés, déplacés ou abusifs.
- Se comporter physiquement d'une manière qui est inappropriée ou sexuellement provocante.
- Inviter des enfant/enfants avec lequel(s) ils/elles travaillent à passer une nuit à leur domicile sans autre supervision.
- Dormir seul dans la même pièce ou le même lit qu'un enfant avec lequel il/elle travaille.
- Aider un enfant à accomplir des activités personnelles qu'il peut accomplir seul.
- Tolérer ou participer avec les enfants à des activités illégales ou qui constitueraient un danger ou des sévices.
- Agir dans une volonté délibérée d'humilier, de rabaisser ou de dénigrer un enfant ou de lui infliger toute forme de violence morale.
- Appliquer un traitement différent, discriminatoire ou un traitement particulièrement favorable à un enfant en particulier.

Ceci n'est pas une liste exhaustive ou exclusive. Le principe est que le personnel doit éviter toute action ou tout comportement qui pourrait être interprété comme une mauvaise pratique ou un comportement potentiellement comme un abus.

Il est important pour tout le personnel et les autres personnes en contact avec des enfants de :

- Avoir conscience des situations présentant des risques et de les gérer.
- Planifier et d'organiser le travail et le lieu de travail afin de minimiser les risques.
- Dans la mesure du possible, être visible lorsque vous travaillez avec des enfants.
- Veiller à pratiquer une culture d'ouverture permettant d'aborder et de traiter tout genre de questions ou de préoccupations.
- Veiller à ce que l'encadrement ait un sens des responsabilités afin que les mauvaises pratiques et les comportements abusifs potentiels soient dénoncés.
- Parler aux enfants des contacts qu'ils ont avec le personnel ou d'autres et encouragez-les exprimer leurs préoccupations.
- Habilitier les enfants – discuter avec les enfants de leurs droits, de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas, et de ce qu'ils peuvent faire s'il y a un problème.

Approuvé par l'équipe de la Présidente, juin 2011

Ratifié par le Conseil mondial, septembre 2011

RÉFÉRENCES

- 1 Adapté de Garcia-Moreno, C. et al, WHO Multi-Country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women, Genève : World Health Organization, 2005.
(Chiffres tirés de données obtenues au moyen de trois importants sondages internationaux au sujet de la prévalence menés dans 40 pays, dont la plupart démontrent un taux de 20 à 60 pour cent de femmes qui ont vécu de la violence physique ou sexuel au cours de leur vie.)
- 2 United Nations, Convention on the Elimination of Discrimination Against Women, 1979.
<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/>
- 3 UN Secretary-General's campaign to end violence against women, UNiTE to end violence against women.
www.un.org/en/women/endviolence/situation.shtml [juillet 2013]
- 4 Expect Respect, Expect Respect Program Evaluation - Executive Summary, 2008.
<http://www.safeplace.org/Document.Doc?id=52> [juillet 2013]
- 5 Tutty, L. et al., School based violence Prevention Programs, édition révisée, 2005.
http://www.academia.edu/1597984/School_based_violence_prevention_programs_Preventing_violence_against_children_and_Youth_Revised_Ed_ [juillet 2013]
- 6 Division for the Advancement of Women and UNICEF, Elimination of all forms of discrimination and violence against the girl child - Report of the Expert Group Meeting, 2006.
http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/elim-disc-viol-girlchild/EGM%20Report_FINAL.pdf [juillet 2013]
- 7 UK Home Office, Violence against women opinion polling, London : 2009.
- 8 UNICEF, Monitoring the Situation of Children and Women, 2013.
<http://www.childinfo.org/attitudes.html> [juillet 2013]
- 9 World Association of Girl Guides and Girl Scouts, WAGGGS Child Protection Policy, London : 2011.
- 10 Ibid.
- 11 Ibid.
- 12 European Youth Centre Budapest, Gender Matters Manual on gender based violence affecting young people.
http://eycb.coe.int/gendermatters/chapter_3/1.html#10 [juillet 2013]
- 13 United Nations, UN Violence against the Child Report, 2006.
<http://www.unviolencestudy.org/?3e3ea140> [juillet 2013]
- 14 World Health Organization, What is Gender?
<http://www.who.int/gender/whatisgender/en/> [juillet 2013]
- 15 UN Women
<http://www.un.org/womenwatch/osagi/conceptsanddefinitions.htm> [juillet 2013]
- 16 World Health Organization
<http://www.who.int/gender/whatisgender/en/> [juillet 2013]
- 17 UN Women
<http://www.un.org/womenwatch/osagi/conceptsanddefinitions.htm> [juillet 2013]
- 18 UNICEF, CEDAW in Brief for Adolescents, Gender, Rights and Civic Engagement, Policy and Practice, New York : 2011.
- 19 UN Women
http://www.unifem.org/gender_issues/women_poverty_economics/ [juillet 2013]
- 20 Inter Parliamentary Union (2012)
<http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm> [juillet 2013]
- 21 Watkins, K., Water and Human Development Report, Basingstoke : United Nations Development Programme, 2006.
- 22 United Nations Development Programme, The Millennium Development Goals Report, 2012.
http://www.undp.org/content/dam/undp/library/MDG/english/The_MDG_Report_2012.pdf [juillet 2013]
- 23 International Trade Union Federation, Frozen in time: Gender Pay Gap, 2012.
<http://www.ituc-csi.org/frozen-in-time-gender-pay-gap.html?lang=en> [juillet 2013]
- 24 Ibid.
- 25 World Health Organization et Liverpool John Moores University, Violence prevention: the evidence, 2010.
http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/4th_milestones_meeting/publications/en/ [juillet 2013]
- 26 UN Women, Progress of the World's Women 2011, 2011.
- 27 UN Women, Investing in Gender Equality: Ending Violence against Women and Girls, 2010.
- 28 Garcia-Morena et al, Prevalence of intimate partner violence: findings from the WHO multi-country study on women's health and domestic violence, *The Lancet*, 2006, vol. 368, p. 1260-1269.
- 29 World Health Organization, Multi-Country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women: Initial Results on Prevalence, Health Outcomes and Women's Responses, Genève : 2005.

- 30 United Nations, The UN Interagency Task Force on Adolescent Girls, Factsheet, 2009.
- 31 Loaiza, E. et Wong, S., Marrying too Young – End Child Marriage, United Nations Population Fund, New York : 2012. http://www.endvawnow.org/uploads/browser/files/marryingtooyoung_unfpa_2012.pdf [juillet 2013]
- 32 World Health Organization, Fact sheet N°241 : Female Genital Mutilation.
- 33 International Labour Organization, ILO Global Estimate of Forced Labour: Results and Methodology, Genève : 2012. Chiffre calculé à partir de données pour la période de référence 2002-2011.
- 34 UNiTE, UNiTE to end violence against women and girls factsheet, 2008.
- 35 American Association of University Women, Hostile Hallways: Bullying, Teasing, and Sexual Harassment in School 2001, cité dans : UN General Assembly, In-depth study on all forms of violence against women: Report of the Secretary-General, New York : 2006.
- 36 United Nations, UN Interagency Task Force on Adolescent Girls Factsheet, 2009.
- 37 United Nations, UN Study on the Status of Women, New York : 2000.
- 38 National Society for the Prevention of Cruelty to Children, Partner exploitation and violence in teenage intimate relationships, London : 2009.
- 39 United Nations General Assembly, In-depth study on all forms of violence against women: Report of the Secretary-General, 2006.
- 40 UNAIDS, World AIDS Day report, 2011.
- 41 Ibid.
- 42 Human Rights Watch, 2001.
- 43 The Advocates for Human Rights, 2006.
- 44 World Health Organization, WHO Multi-Country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women, 2005. Chiffres tirés des données provenant de 52 pays et obtenues au moyen de trois importants sondages internationaux au sujet de la prévalence.
- 45 Department of Health, UK, 2002.
- 46 UNICEF, Behind Closed Doors, 2006. <http://www.unicef.org/protection/files/BehindClosedDoors.pdf> [juillet 2013]
- 47 American Association of University Women, Hostile hallways: bullying, teasing and sexual harassment in school, 2001. <http://www.aauw.org/learn/research/upload/hostilehallways.pdf> [juillet 2013]
- 48 Directorate-General for Employment, Industrial Relations and Social Affairs, Sexual harassment at the workplace in the European Union, 1998. Commission européenne, Bruxelles, cités dans : UN General Assembly, In-depth study on all forms of violence against women: Report of the Secretary-General, New York : 2006.
- 49 Ibid.
- 50 Ibid.
- 51 UN General Assembly, In-depth study on all forms of violence against women: Report of the Secretary-General, New York : 2006.
- 52 Stein, Classrooms and Courtrooms: Facing Sexual Harassment K-12 Schools, Columbia : Teachers College Press and Columbia University, 1999.
- 53 World Health Organization, Violence against Women Intimate Partner and Sexual Violence against Women Factsheet No. 239, Genève : 2012.
- 54 World Health Organization, Violence against women factsheet, Genève : 2012.
- 55 United Nations, UN Interagency Task Force on Adolescent Girls Factsheet, 2009.
- 56 Council of Europe, 2012. http://www.coe.int/t/dg3/children/1in5/statistics_en.asp [juillet 2013]
- 57 UNICEF Democratic Republic of Congo, cité dans : United Nations, Report of the Secretary-General pursuant to Security Council resolution 1820, S/2009/362, New York : United Nations, 2009.
- 58 UNICEF Swaziland and CDC, National Survey on Violence Against Children in Swaziland. Atlanta: CDC; UNICEF Tanzania, CDC, and Muhimbili University of Health and Allied Sciences. 2011. Violence Against Children in Tanzania: Findings from a National Survey 2009. Dar es Salaam, Tanzania; Zimbabwe National Statistics Agency (ZIMSTAT). 2012. National Baseline Survey on Life Experiences of Adolescents in Zimbabwe 2011: Preliminary Report
- 59 UNICEF Swaziland and CDC, National Survey on Violence Against Children in Swaziland. Atlanta: CDC; UNICEF Tanzania, CDC, and Muhimbili University of Health and Allied Sciences. 2011. Violence Against Children in Tanzania: Findings from a National Survey 2009. Dar es Salaam, Tanzania; Zimbabwe National Statistics Agency (ZIMSTAT). 2012. National Baseline Survey on Life Experiences of Adolescents in Zimbabwe 2011: Preliminary Report
- 60 Adapté de Garcia-Moreno, C. et al, WHO Multi-Country Study on Women's Health and Domestic Violence against Women, Genève : World Health Organization, 2005.
- 61 National Society for the Prevention of Cruelty to Children, Partner exploitation and violence in teenage intimate relationships, London : 2009.
- 62 Ibid.
- 63 Committee on Women's Rights and Gender Equality, Draft Report on the Sexualisation of Girls, European Parliament, 2012. http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/femm/pr/904/904064/904064en.pdf [juillet 2013]
- 64 Girlguiding UK, Teenage mental health: Girls Shout out! A generation under stress?, London : 2008.

- 65 New York University, University of Massachusetts et University of Rhode Island
- 66 Livingstone, S., Haddon, L., Görzig, A. et Ólafsson, K., Final Report, EU Kids Online, 2011.
- 67 Channel 4, London, UK : 2009.
<http://sexexperienceuk.channel4.com/tv-shows/sex-education> [juillet 2013]
- 68 Marvin, K., Not in Front of the Children - Sexualisation: Impacts and Interventions, Sheffield, UK : National Health Service, 2012.
<http://www.sexualhealthsheffield.nhs.uk/wp-content/uploads/2011/05/Not-in-front-of-the-children.pdf> [juillet 2013]
- 69 Papadopoulos, L., Sexualisation of Young People Review, Home Office, UK, 2010.
- 70 American Psychological Association, Taskforce Report on the Sexualisation of Girls, 2007.
- 71 World Health Organization, Female genital mutilation factsheet no.241, Genève : World Health Organization, 2013.
- 72 Ibid.
- 73 Orchid Project.
<http://orchidproject.org/category/about-fgc/how-fgc-is-ending/> [juillet 2013]
- 74 Loaiza, E. et Wong, S., Marrying too Young – End Child Marriage, New York : United Nations Population Fund, 2012.
http://www.endvawnow.org/uploads/browser/files/marryingtooyoung_unfpa_2012.pdf [juillet 2013]
- 75 UNICEF, Early marriage, a harmful traditional practice, 2005.
- 76 Plan UK
<http://www.plan-uk.org/early-and-forced-marriage>
- 77 <http://www.prb.org/Publications/Datasheets/2013/youth-datasheet-2013.aspx/>
- 78 Loaiza, E. et Wong, S., Marrying too Young – End Child Marriage, New York : United Nations Population Fund, 2012.
http://www.endvawnow.org/uploads/browser/files/marryingtooyoung_unfpa_2012.pdf [juillet 2013]
- 79 Cheetham, P., Gregory, T., Wind-Cowie, M. Ending, Forced Marriage, Demos, London : 2012.
<http://www.plan-uk.org/assets/Documents/pdf/Demos-Ending-Forced-Marriage.pdf> [juillet 2013]
- 80 Committee on the Elimination of Discrimination against Women, General Recommendations on the Convention on the Elimination of All Forms of Violence Against Women, United Nations.
<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/recommendations/recomm.htm#recom19> [juillet 2013]
- 81 UNFPA et UNICEF, Women & Children's Rights: Making the connection, 2010.
http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2011/Women-Children_final.pdf [juillet 2013]
- 82 United Nations, Declaration on the Elimination of Violence Against Women, 1993.
- 83 United Nations, Fourth World Conference on Women - Beijing Declaration, 1995.
- 84 UNFPA, Programme of Action of the International Conference on Population and Development, 1994.
<http://www.unfpa.org/public/home/sitemap/icpd/International-Conference-on-Population-and-Development/ICPD-Programme> [juillet 2013]
- 85 Lorente, M., Global Symposium on Engaging Men and Boys in Gender Equality, 2009, cité dans : UN Women, Men and Boys, Virtual knowledge Centre to End Violence Against Women, 2013.
<http://2www.endvawnow.org/en/modules/view/9-men-boys.html> [juillet 2013]
- 86 M. Kaufman, Breaking men's silence to end men's violence: Statement of principles, The White Ribbon Campaign, 2009.
<http://www.michaelkaufman.com/wp-content/uploads/2009/01/whiteribbon.pdf> [juillet 2013]
- 87 Virtual Knowledge Centre to End Violence Against Women, Men & Boys, UN Women, 2013.
<http://2www.endvawnow.org/en/modules/view/9-men-boys.html> [juillet 2013]
- 88 World Association of Girl Guides and Girl Scouts, WAGGGS Leadership Manual, 2009.
- 89 Ibid.
- 90 The Advocates for Human Rights, Dowry-related violence, 2010.
http://www.stopvaw.org/dowry-related_violence [juillet 2013]
- 91 UN Women
<http://www.un.org/womenwatch/osagi/conceptsanddefinitions.htm> [juillet 2013]
- 92 Ibid.
- 93 UNICEF, CEDAW in Brief for Adolescents, Gender, Rights and Civic Engagement, Policy and Practice, New York : 2011.
- 94 American Association of University Women, Hostile hallways: bullying, teasing and sexual harassment in school, 2001.
<http://www.aauw.org/learn/research/upload/hostilehallways.pdf> [juillet 2013]
- 95 World Health Organization, Violence against Women Intimate Partner and Sexual Violence against Women Factsheet no. 239, Genève : 2012.
- 96 United Nations, UN Declaration on the Elimination of Violence against Women, 1993.

ASSOCIATION MONDIALE DES GUIDES ET DES ECLAIREUSES
World Bureau, Olave Centre
12c Lyndhurst Road, London NW3 5PQ, England

telephone: +44 (0)20 7794 1181

facsimile: +44 (0)20 7431 3764

e-mail: waggs@waggs.org

www.waggs.org

Registered Charity No.306125 in England and Wales



Association mondiale
des Guides et des
Eclaireuses